



**UNHCR**  
L'Agence des Nations Unies  
pour les réfugiés

**70** ANS  
DÉDIÉS À LA PROTECTION  
DES PERSONNES DÉRACINÉES

# APPEL GLOBAL

2022



# APPEL GLOBAL 2022

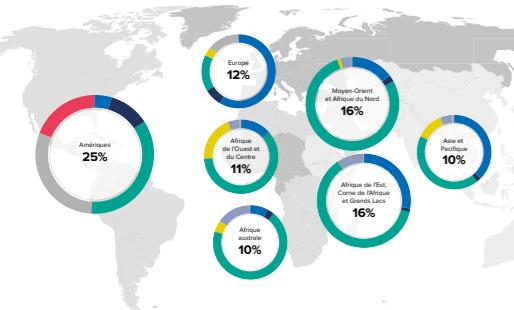
Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés est mandaté par les Nations Unies pour conduire et coordonner l'action internationale pour la protection des réfugiés à travers le monde et pour la recherche de solutions à leurs problèmes. La mission première du HCR est de chercher à garantir les droits et le bien-être des réfugiés. Dans la poursuite de cet objectif, l'organisation s'efforce de s'assurer que chacun puisse bénéficier du droit d'asile et trouver refuge en toute sécurité dans un autre État ainsi que retourner volontairement dans son pays d'origine. En assistant les réfugiés à rentrer chez eux ou à s'installer de manière permanente dans un autre pays, le HCR recherche également des solutions durables à leurs situations.

Le Comité exécutif du Programme du HCR et l'Assemblée générale des Nations Unies ont également autorisé l'intervention du HCR en faveur d'autres groupes. Ces groupes incluent les anciens réfugiés de retour dans leur pays d'origine, les personnes déplacées internes, les apatrides ou les personnes dont la nationalité est controversée. L'organisation s'efforce de prévenir les situations de déplacements forcés en encourageant les États et les autres institutions à créer les conditions propices à la protection des droits de l'homme et au règlement pacifique des différends. Dans toutes ses activités, le HCR apporte une attention particulière aux besoins des enfants et cherche à promouvoir l'égalité des droits des femmes et des filles.

L'organisation mène son action en collaboration avec de nombreux partenaires, dont les gouvernements, les organisations régionales, internationales et non gouvernementales. Convaincu que les réfugiés et les autres personnes qui bénéficient des activités de l'organisation devraient être consultés pour les prises de décision qui affectent leur vie, le HCR s'est engagé à mettre en œuvre le principe de participation dans ses actions.

# TABLE DES MATIÈRES

L'Appel global est destiné à informer les gouvernements, les donateurs du secteur privé, les partenaires et les autres lecteurs intéressés sur les priorités du HCR et les activités budgétisées en 2022 pour protéger et améliorer la vie de dizaines de millions de personnes relevant de sa compétence – réfugiés, rapatriés, déplacés internes, apatrides, et autres personnes relevant de sa compétence. Il souligne les défis auxquels font face l'organisation et ses partenaires dans leurs efforts pour répondre à des crises graves et multiples ainsi qu'à des besoins humanitaires sans cesse croissants.



## APERÇU

- 4 Avant-propos du Haut Commissaire et entretien avec l'Envoyée spéciale
- 8 Carte des populations relevant de la compétence du HCR en 2022 (estimations)
- 10 COMPASS et le cadre mondial de résultats
- 13 Besoins financiers du HCR en 2022



## RÉSUMÉS RÉGIONAUX

- 32 Opérations en 2022: entretien avec le Haut Commissaire assistant chargé des opérations
- 34 Afrique de l'Est, Corne de l'Afrique et Grands Lacs
- 36 Afrique australie
- 38 Afrique de l'Ouest et du Centre
- 40 Amériques
- 42 Asie et Pacifique
- 44 Europe
- 46 Moyen-Orient et Afrique du Nord



## DOMAINES D'IMPACT, DE RÉALISATION ET PRIORITAIRES

- 48 Protection en 2022: entretien avec la Haut Commissaire assistante chargée de la protection
- 50 Le pacte mondial sur les réfugiés
- 52 **DOMAINE D'IMPACT** Créer un environnement de protection favorable (Protéger)
- 54 **Domaine de réalisation** Accès au territoire, enregistrement et délivrance de documents
- 56 **Domaine de réalisation** Détermination du statut de réfugié
- 58 **Domaine de réalisation** Droit et politique de protection
- 60 **Domaine prioritaire** Répondre aux déplacements internes
- 65 **Domaine de réalisation** Violences de genre
- 68 **Outcome area** Protection de l'enfance
- 70 **Outcome area** Sécurité et accès à la justice



72	<b>DOMAINE D'IMPACT</b>	Réaliser les droits fondamentaux dans des milieux sûrs (Assister)
74	<b>Domaine prioritaire</b>	Action climatique
79	<b>Domaine de réalisation</b>	Bien-être et besoins essentiels
82	<b>Domaine de réalisation</b>	Logement et sites d'installation durables
84	<b>Domaine de réalisation</b>	Santé
87	<b>Domaine de réalisation</b>	Eau potable, assainissement et hygiène
90	<b>DOMAINE D'IMPACT</b>	Responsabiliser les communautés et atteindre l'égalité des genres (Responsabiliser)
92	<b>Domaine prioritaire</b>	Intégrer dès le départ des solutions pour les populations déracinées, notamment en formant des coalitions avec des partenaires du développement
96	<b>Domaine de réalisation</b>	Engagement communautaire et émancipation des femmes
99	<b>Domaine de réalisation</b>	Éducation
102	<b>Domaine de réalisation</b>	Autosuffisance, inclusion économique et moyens de subsistance
104	<b>DOMAINE D'IMPACT</b>	Trouver des solutions (Résoudre)
106	<b>Domaine prioritaire</b>	Accélérer les efforts pour remédier à l'apatriodie afin d'atteindre les objectifs de la campagne #IBelong
110	<b>Domaine de réalisation</b>	Rapatriement volontaire et réintégration durable
112	<b>Domaine de réalisation</b>	Réinstallation et voies complémentaires d'admission
114	<b>Domaine de réalisation</b>	Intégration locale et autres solutions locales

## DOMAINES D'APPUI

- 116 Domaines d'appui: aperçu par la Haut Commissaire adjointe
- 118 Résumé des domaines d'appui
- 122 Postface par Mursal Mohammadi

## ANNEXES

- 124 États membres du Comité exécutif du HCR et États parties aux Conventions sur les réfugiés et les apatrides
- 126 Acronymes

Le [site Global Focus](#) (en anglais) constitue la principale plateforme d'information sur les opérations pour les donateurs. Régulièrement mis à jour, le site complète et développe l'information contenue dans l'Appel global sur les opérations du HCR plus en détail, fournissant des chiffres sur les principaux thèmes opérationnels et leurs objectifs ainsi que de plus amples informations sur les budgets, les financements et les dépenses du HCR. Il contient également un glossaire de termes techniques utilisés dans cette publication.





Le Haut Commissaire Filippo Grandi fait un check avec la jeune Kervanis Prieto, âgée de six ans, lors de sa visite d'un centre d'intégration sociale à La Milagrosa, dans la municipalité de Soledad, en Colombie.

© HCR/Santiago Escobar-Jaramillo

## Avant-propos du Haut Commissaire

L'année 2022 sera façonnée par la réponse mondiale à trois menaces : les conflits, la pandémie de COVID-19 et le changement climatique. La première menace empoisonne nos vies depuis toujours, la deuxième constitue un nouveau fléau susceptible de provoquer des dommages à long terme et la troisième aura des effets durables si nous n'agissons pas d'urgence. Les personnes les plus vulnérables sont les plus durement frappées par ces trois menaces, notamment les réfugiés et les autres personnes relevant de la compétence du HCR. Ces trois menaces pourraient être considérablement atténuées grâce à une action ferme et rapide de la communauté internationale.

Malgré la nécessité d'une telle action, les guerres se poursuivent, parfois attisées par ceux et celles qui devraient les stopper. La réponse à la pandémie de COVID-19 n'a pas été guidée par les besoins mondiaux ou l'équité, ce qui a permis au virus de prospérer et de muter. Quant au changement climatique, il constitue déjà une crise humaine : beaucoup de victimes des événements climatiques actuels et futurs sont des personnes qui ont le moins contribué à charger l'atmosphère en dioxyde de carbone. Près de 90% des réfugiés relevant du mandat du HCR et 70% des déplacés internes proviennent des pays les plus exposés à l'urgence climatique.

Plus nous laissons perdurer ces problèmes, plus les conséquences seront importantes. Si nous n'agissons pas d'urgence, le HCR s'attend à ce que le nombre de personnes relevant de son mandat continue de gonfler, nous contrignant à répondre à de nouvelles situations d'urgence, comme nous l'avons fait en Afghanistan, en Éthiopie et dans des dizaines d'autres endroits en 2021.

La communauté internationale doit toutefois saisir les possibilités de remédier à ces situations, et le HCR continuera sans cesse d'appeler à la fin des conflits, à une sortie équitable de la pandémie de COVID-19 avec un accès inclusif aux vaccins et à un soutien socioéconomique ainsi qu'à des mesures décisives pour mettre fin au changement climatique et atténuer son impact.

Nous rechercherons également sans relâche des solutions volontaires, sûres et dignes pour les

personnes déracinées. Cela implique de mener des actions orientées vers des solutions dès le début des crises. Cela peut être fait alors que le rétablissement de la paix est toujours en cours et lorsque nous pouvons renforcer notre soutien non seulement aux pays d'accueil mais aussi aux pays d'origine, en aidant à supprimer les obstacles qui empêchent les personnes déplacées de rentrer. Dans le même temps, nous ferons pression pour que davantage de soutien soit apporté aux communautés d'accueil pour permettre l'inclusion voire l'intégration, le cas échéant, en s'appuyant sur les efforts de coopération extraordinaires avec la Banque mondiale et d'autres institutions financières internationales.

Nous continuerons aussi à réclamer davantage de solutions dans des pays tiers afin de partager la responsabilité internationale des réfugiés.

Par exemple, une nouvelle dynamique émerge en faveur de la réinstallation, avec la proposition des États-Unis de réinstaller jusqu'à 125 000 réfugiés, tandis que des États comme le Canada, la Norvège et la Suède continuent d'honorer leurs engagements. Alors que les restrictions de voyage liées à la pandémie de COVID-19 s'allègent, les réfugiés devraient également avoir davantage de possibilités de bénéficier de voies complémentaires d'admission, en particulier les étudiants, les athlètes, les travailleurs qualifiés ainsi que de la réunification familiale.

Finalement, les meilleures possibilités de solutions viennent toutefois de l'instauration d'une paix durable et quand les pays d'origine et d'asile manifestent la volonté politique de coopérer, comme la Côte d'Ivoire l'a fait avec le Ghana, la Guinée, le Libéria, le Mali, la Mauritanie et le Togo.

La nécessité de parvenir à des solutions n'est pas moins pressante dans les situations d'apatriodie. La douleur de l'apatriodie ne devrait pas être gérée et endurée pendant des années comme un état de santé incurable. Il est possible et impérieux d'y mettre fin et le HCR, plus que jamais résolu à poursuivre l'éradication de l'apatriodie, s'investira encore plus dans ce combat en 2022. Alors que les efforts pour mettre fin à l'apatriodie progressent, l'Islande et le Togo ayant tous deux adhéré aux conventions sur l'apatriodie en 2021 et que d'autres États comme le Chili, le Kenya, la Namibie et l'Ouzbékistan déploient

actuellement des efforts importants, des mesures supplémentaires sont nécessaires en 2022 afin d'atteindre les objectifs ambitieux de la campagne #IBelong.

Jusqu'à ce que des solutions soient trouvées, le HCR poursuivra bien entendu ses activités vitales pour protéger et aider les personnes relevant de sa compétence et atténuer leurs souffrances tant que leur situation de déplacement ou d'apartheid perdurera. Nous aiderons les États à protéger, abriter et soutenir les millions de personnes qui ont été contraintes de fuir leur foyer à cause de la violence ou par crainte de persécutions. Nous nous efforcerons de veiller à ce qu'elles bénéficient de conditions de vie acceptables, qu'elles aient accès à des soins de santé et à des possibilités d'éducation et d'emploi, et nous aiderons leurs pays d'accueil à faire en sorte qu'il en soit de même pour les communautés d'accueil. Nous ferons tout notre possible pour nous assurer que leurs voix soient entendues par les gouvernements et le grand public, qu'elles puissent participer aux décisions concernant leur propre vie et qu'elles soient en mesure de jouir de leurs droits légaux et humains.

Nous poursuivrons également nos efforts pour améliorer notre façon de travailler. Il y a cinq ans, nous avons lancé une transformation pour améliorer la façon dont l'organisation fonctionne et sert les populations relevant de son mandat, notamment par la régionalisation et la décentralisation. En 2022, nous renouvelerons nos Orientations stratégiques. Nous approfondirons les réformes de nos méthodes de travail, en nous appuyant sur nos structures décentralisées pour rapprocher la prise de décisions des personnes que nous servons et la redevabilité envers elles et en facilitant la conclusion de partenariats avec nous, tout en renforçant la gestion des risques et les mécanismes de contrôle pour entretenir et mettre à niveau les contrôles. Cela ne concerne pas seulement les contrôles financiers et de gestion, mais aussi les normes éthiques. La lutte contre l'exploitation et les abus sexuels et le harcèlement sexuel doit s'étendre jusqu'aux recoins les plus reculés de notre présence sur le terrain, et de celle de nos partenaires. Cela demeurera une priorité essentielle pour moi en 2022 et au-delà.

Nous améliorerons aussi notre planification stratégique et notre cadre de résultats avec le nouveau système COMPASS qui nous permettra

de mieux planifier, budgétiser et surveiller l'impact de nos activités et ouvrira la voie à une planification pluriannuelle, en conformité avec les pratiques des autres agences des Nations Unies et des gouvernements des pays d'accueil. Notre collaboration renforcée avec les partenaires du développement comme la Banque mondiale ne permettra pas seulement de financer et d'analyser les situations de déplacement, mais contribuera aussi à démontrer que les personnes relevant de la compétence du HCR ne constituent pas un problème à régler ou à oublier, mais qu'il s'agit de vraies personnes ayant des vies variées, des compétences précieuses et de grandes ambitions. Si on leur en donne la possibilité, elles enrichissent nos sociétés.

Cela me rappelle une lettre que j'ai reçue il y a quelques semaines de la part d'un réfugié qui m'avait envoyé un exemplaire de son livre. Il écrivait que les organisations des Nations Unies étaient – je cite – celles « dont les logos apparaissaient sur les couvertures qui couvraient mon maigre corps, sur les bidons que j'utilisais pour aller chercher de l'eau, sur mes chaussures et sur le toit en plastique qui couvrait ma tête. Sans vous, l'histoire serait différente. Mais le plus beau cadeau que vous m'avez donné, c'est la capacité de mener une vie indépendante, sans ces logos. » C'est aussi notre ambition pour les réfugiés et j'espère que vous nous aiderez à faire en sorte que cela devienne une réalité. Dans le même registre, je vous invite à lire la postface de cet Appel global, un témoignage puissant rédigé par une journaliste réfugiée.

Toute notre approche stratégique repose sur notre responsabilité de remplir notre mandat. L'objectif du HCR est de sauver et d'améliorer la vie des personnes relevant de sa compétence, d'alléger la charge pesant sur les États qui font tant pour les accueillir, et de trouver des solutions pour les sortir de leur situation dès que possible. Tout ce travail est rendu possible grâce à vous, communautés et pays d'accueil, donateurs, à qui le monde doit énormément. Par cet Appel global, je vous invite à soutenir le travail du HCR en 2022.

— Filippo Grandi  
Haut Commissaire du HCR



L'Envoyée spéciale Angelina Jolie écoute Aminata, une déplacée interne au Burkina Faso, lui raconter comment elle et ses cinq enfants ont parcouru plus de 100 km à pied en cinq jours après que des hommes armés aient fait irruption dans leur village et se soient mis à tirer dans tous les sens. Aminata tient un petit kiosque où elle vend des herbes, des fruits et quelques autres produits.

© HCR/Nana Kofi Acquah

## Entretien avec l'Envoyée spéciale

*Quel est le souvenir le plus vivace ou le plus frappant que vous retenez de votre expérience après avoir rencontré de nombreux réfugiés et collaboré de près avec le HCR ?*

Il y a tant de souvenirs. Quand vous rencontrez des gens qui ont connu la guerre, ils sont tellement humains. Ils ont été confrontés à leur propre humanité d'une manière si profonde. Ils ont dû s'adapter et devenir plus forts. Ils ont grandi et évolué de différentes façons.

Je suis honorée de travailler auprès des réfugiés et de toutes les personnes déplacées. Je pense souvent aux nombreuses familles que j'ai rencontrées et je suis en colère quand je vois le peu de choses que la communauté internationale est capable de faire pour stabiliser leurs situations et les aider à revenir à une vie qu'elles méritent. Quand je communique avec ces personnes, je constate trop souvent que leur vie est devenue plus – pas moins – difficile au fil du temps.

*D'après vous, quel est le malentendu le plus courant à propos des réfugiés ?*

Que ces personnes préfèrent vivre hors de leur pays d'origine ou qu'elles cherchent à migrer. Qu'elles reçoivent mais qu'elles ne contribuent pas. Rien ne pourrait être plus loin de la vérité.

*Existe-t-il un domaine dans lequel vous êtes optimiste quant à des changements positifs possibles au cours des prochaines années ?*

J'aimerais pouvoir dire oui. Malheureusement, je crains que la situation ne s'empire avant de s'améliorer parce que, bien que les choses aillent déjà très mal, cela ne semble pas suffire pour choquer la communauté internationale et la pousser à agir.

*Qu'avez-vous trouvé frustrant, peut-être là où des améliorations sont possibles mais difficiles à atteindre ?*

Des choses très pratiques, comme aider des réfugiés qui ont dû interrompre leurs études à faire reconnaître leurs qualifications pour qu'ils puissent terminer leurs études. Rien ne me bouleverse plus que de rencontrer des enfants réfugiés brillants et talentueux qui sont sortis du système éducatif, ou qui ont dû se marier jeunes, parce qu'ils devaient subvenir aux besoins de leur famille. Pour eux, la survie passe avant l'éducation – comme ce serait le cas pour chacun de nous dans leur situation – mais le résultat est que leurs perspectives d'avenir sont complètement fermées.

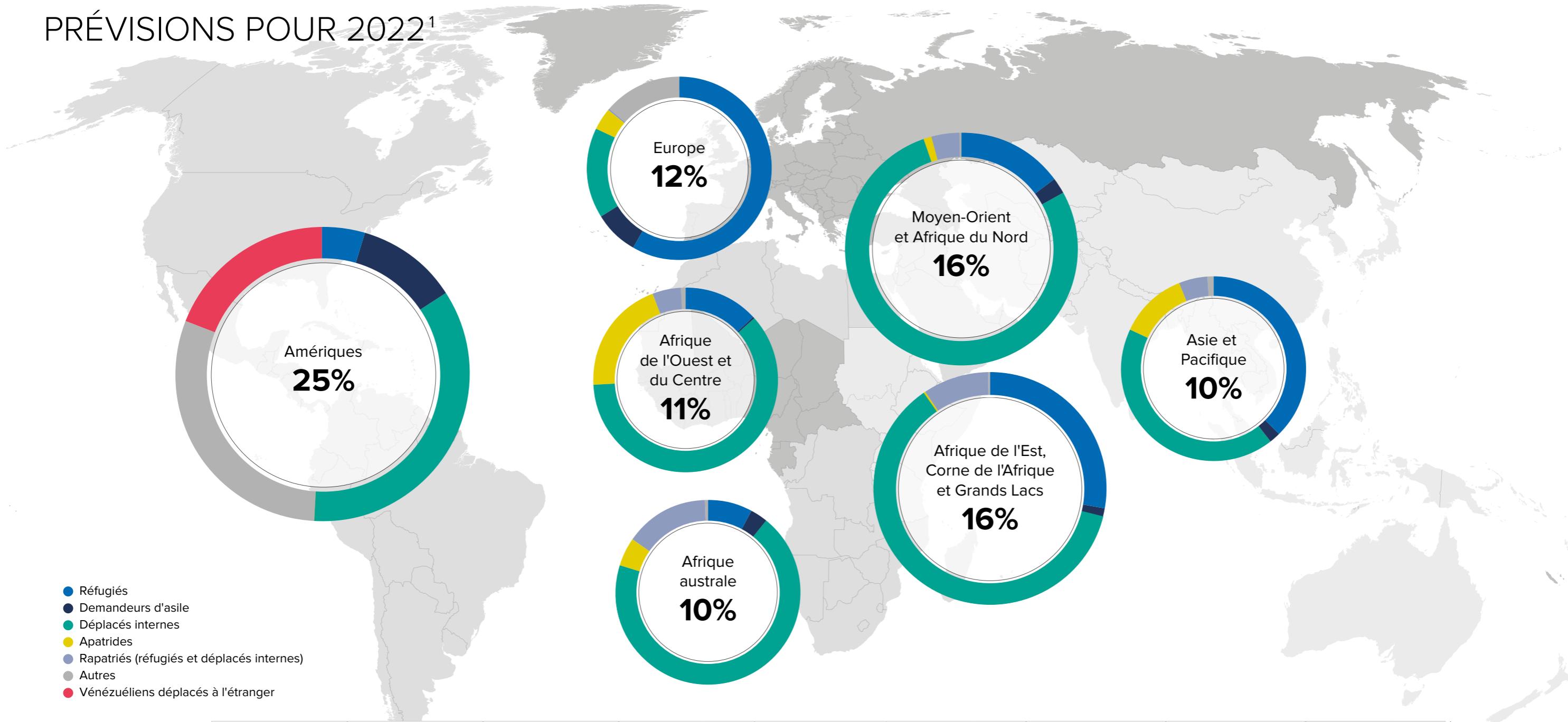
*Y a-t-il une chose en particulier que vous souhaiteriez que les dirigeants mondiaux fassent pour alléger la charge mondiale des déplacements forcés ?*

Qu'ils tiennent leurs promesses, même quand une crise ne fait plus la une de l'actualité. Qu'ils arrêtent d'utiliser les réfugiés comme des pions dans leurs jeux politiques ou géopolitiques. Et qu'ils soient plus prompts à s'exprimer quand leurs alliés ou leurs partenaires font partie du problème à l'origine des flux de réfugiés ou qu'ils entravent l'accès humanitaire. En tant qu'humanitaires, nous devons rester impartiaux – mais il incombe aux gouvernements de respecter la Charte des Nations Unies, de prévenir les conflits et de faire en sorte que les agresseurs répondent de leurs actes. En ce moment, les seules personnes qui font face sont les humanitaires et cela nous met dans une situation impossible.

— Angelina Jolie  
Envoyée spéciale du HCR

# POPULATIONS RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DU HCR

## PRÉVISIONS POUR 2022<sup>1</sup>



	Afrique de l'Est, Corne de l'Afrique et Grands Lacs		Afrique australie		Afrique de l'Ouest et du Centre		Amériques				Asie et Pacifique		Europe		Moyen-Orient et Afrique du Nord		Total des populations relevant de la compétence du HCR	
Réfugiés*	4 617 307	28% <sup>2</sup>	784 318	8%	1 508 786	13%	1 324 142	5%			3 932 153	38%	7 257 315	59%	2 368 647	15%	21 792 668	21% <sup>3</sup>
Demandeurs d'asile	131 740	0,8%	298 481	3%	27 519	0,2%	2 866 332	11%			233 731	2%	967 111	8%	265 288	2%	4 790 202	5%
Déplacés internes	10 450 674	63%	6 944 279	70%	6 960 243	61%	8 973 590	35%			4 461 216	43%	1 943 721	16%	12 430 000	78%	52 163 723	51%
Apatrides*	39 795	0,2%	454 469	5%	2 242 088	20%	345	<0,1%			1 212 896	12%	480 268	4%	209 220	1%	4 639 081	5%
Rapatriés (réfugiés et déplacés internes)	1 458 416	9%	1 463 929	15%	559 927	5%	100	<0,1%			511 372	5%	10 530	<0,1%	711 900	4%	4 716 174	5%
Autres*	2 558	<0,1%	36 211	0,4%	36 666	0,3%	7 725 404	30%			130 224	1%	1 672 180	14%	11 371	<0,1%	9 614 614	9%
Vénézuéliens déplacés à l'étranger	-	-	-	-	-	-	4 858 608	19%			-	-	-	-	-	-	4 858 608	5%
<b>TOTAL</b>	<b>16 700 490</b>		<b>9 981 687</b>		<b>11 335 229</b>		<b>25 748 521</b>				<b>10 481 592</b>		<b>12 331 125</b>		<b>15 996 426</b>		<b>102 575 070</b>	

<sup>1</sup> Il s'agit d'estimations basées sur une combinaison de facteurs tels que l'évolution anticipée des situations, la taille actuelle des populations, la croissance démographique moyenne, les mouvements attendus et les changements de statut des personnes relevant de la compétence du HCR.

<sup>2</sup> Les % dans les colonnes régionales indiquent le pourcentage de chaque groupe par rapport au total régional.

<sup>3</sup> Les pourcentages dans la colonne total des personnes relevant de la compétence du HCR sont les pourcentages de chaque groupe par rapport au total mondial.

\* Voir les notes additionnelles p.13.

# COMPASS et le cadre mondial de résultats

Le HCR a considérablement investi dans un ensemble de réformes qui le rendront plus agile et mieux équipé pour atteindre les objectifs du Pacte mondial sur les réfugiés et les objectifs de développement durable (ODD). L'approche de gestion axée sur les résultats du HCR, COMPASS, est au cœur de cette transformation.

COMPASS facilite l'alignement des plans par pays du HCR sur ceux des partenaires nationaux et des Nations Unies, encourageant ainsi l'inclusion des réfugiés dans les systèmes nationaux de santé et d'éducation, les plans de développement locaux et les efforts en matière d'emploi et de dispositifs de sécurité sociale. Lorsque les réfugiés, les déplacés internes et les apatrides sont intégrés dans les politiques et les plans nationaux et locaux et dans les efforts de consolidation de la paix, ils ont davantage de possibilités de s'épanouir, aux côtés des communautés d'accueil. Cette évolution attendue depuis longtemps répond à l'appel de l'Agenda 2030 pour le développement durable à «[ne pas faire de laissés-pour-compte](#)».

Toutes les opérations du HCR ont élaboré leurs stratégies pour 2022 à l'aide de la nouvelle approche COMPASS, en utilisant le nouveau cadre mondial de résultats, et 24 opérations ont déjà élaboré une stratégie pluriannuelle. Les autres opérations suivront en élaborant des plans pluriannuels pour 2023 ou 2024.

## Qu'est-ce que COMPASS ?

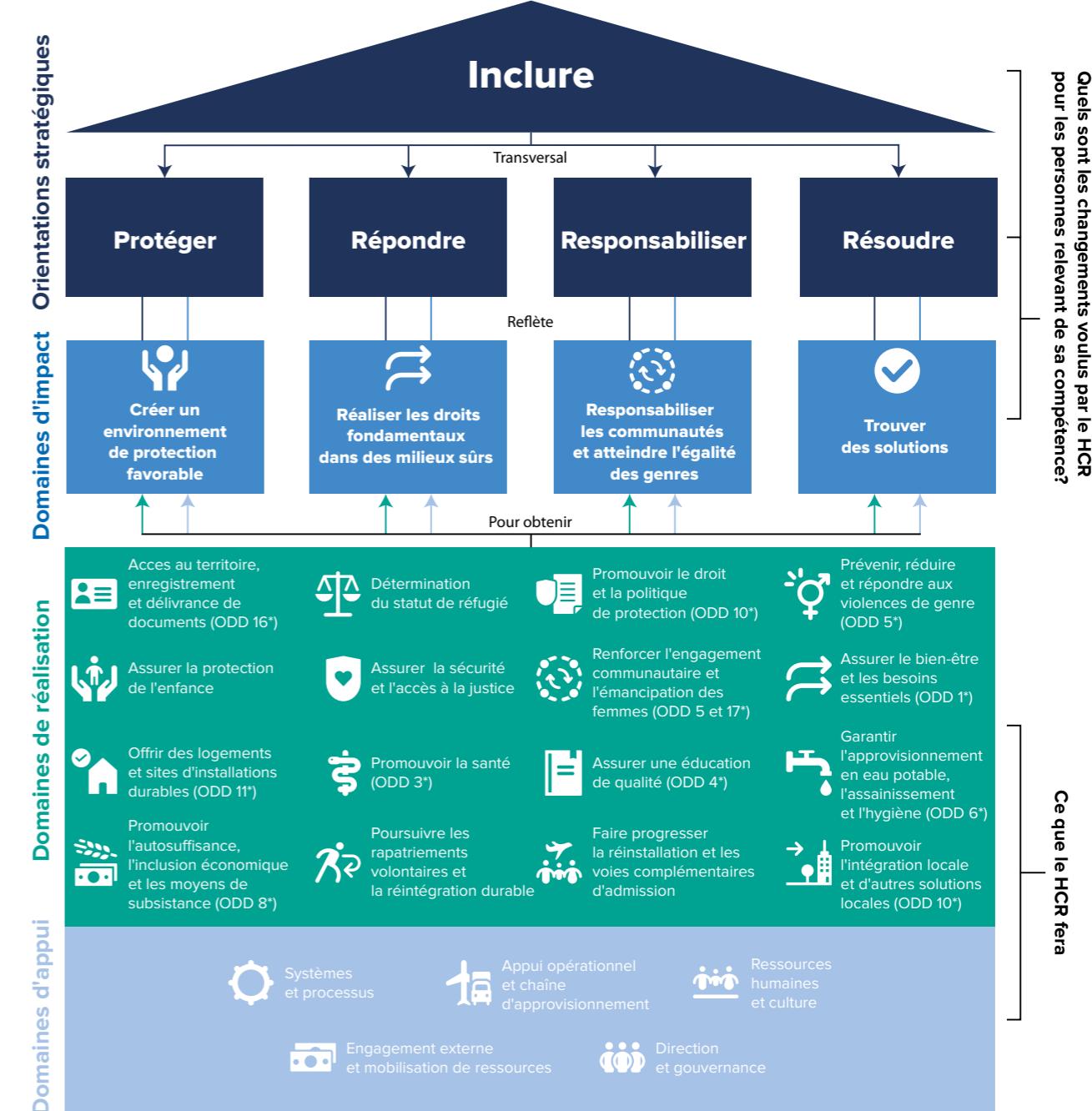
COMPASS est une approche globale de la planification et de la gestion axée sur les résultats et sur les personnes auxquelles le HCR vient en aide. Ses principales caractéristiques sont les suivantes :

- Un nouveau cycle de programmation pluriannuel centré non plus sur «ce que nous faisons», mais sur «comment nous contribuons au changement».
- Une importance particulière accordée à l'utilisation des données et des preuves pour établir les priorités, surveiller les progrès et ajuster les stratégies si nécessaire.
- Une chaîne de résultats simplifiée alignée sur le [système des Nations Unies](#) des «impacts», des «réalisations» (outcomes) et des «produits» (outputs), dans laquelle :
  - Au niveau des pays, les opérations ont la possibilité de définir leurs résultats.
  - Au niveau mondial, un cadre mondial de résultats comprenant les domaines d'impact et de réalisation permet d'agrégner les résultats et les informations financières.
  - Un nouveau système en ligne pour faciliter la planification, l'élaboration du budget, le suivi et l'établissement de rapports.

Pour suivre les progrès accomplis dans les domaines d'impact et de réalisation du cadre mondial de résultats, COMPASS inclut 52 «[indicateurs principaux](#)». Ils mesurent les progrès accomplis par rapport aux normes mondiales pour les domaines d'impact, et par rapport aux objectifs régionaux et opérationnels pour les domaines de réalisation. Les données proviendront de diverses sources et seront recueillies suivant différentes méthodes, communément appelées « moyens de vérification ». En outre, chaque région travaille actuellement à la mise en place – puis au déploiement – de systèmes et de processus pour ce nouvel ensemble d'indicateurs.

Pour traduire les engagements pris dans le cadre du Pacte mondial sur les réfugiés et des ODD, certains de ces indicateurs principaux sont reliés aux indicateurs des ODD et du Pacte mondial sur les réfugiés. Dix des indicateurs principaux peuvent être reliés à des indicateurs des ODD, et huit peuvent être reliés à des indicateurs du Pacte mondial sur les réfugiés.

Le présent appel global est structuré suivant le cadre mondial de résultats du HCR. Il contient des sections décrivant les ambitions du HCR pour chacun des quatre domaines d'impact ainsi que les perspectives et la stratégie pour chacun des 16 domaines de réalisation. Une section consacrée aux cinq «domaines d'appui» couvre les fonctions transversales de gestion et d'appui.



## Comment les pays définissent-ils leurs résultats dans COMPASS ?

COMPASS commence par une phase de planification, qui suppose de mener des consultations approfondies avec les personnes auxquelles le HCR vient en aide, les partenaires, les gouvernements et les communautés d'accueil pour identifier les principaux domaines de préoccupation et définir les principaux changements à apporter dans la vie des personnes déracinées et des apatrides pour les trois à cinq prochaines années dans chaque contexte. Par exemple : «D'ici 2025, les personnes déracinées pourront satisfaire leurs besoins économiques et bénéficieront d'un degré plus élevé d'inclusion socioéconomique et d'autosuffisance». Ces changements, également appelés «**impacts**», sont réalisés collectivement avec les gouvernements, les partenaires, les personnes déracinées, les apatrides et les communautés d'accueil. Afin de renforcer l'alignement sur les processus nationaux, chaque opération détermine la durée et le calendrier de sa stratégie pluriannuelle, en consultation avec les gouvernements des pays d'accueil et les autres parties prenantes.

Une fois les impacts définis, les opérations du HCR et les parties prenantes identifient conjointement les changements positifs auxquels elles peuvent contribuer pour obtenir ces impacts, par exemple, «D'ici 2025, les mineurs isolés réfugiés auront accès aux systèmes nationaux de protection de l'enfance et à des procédures adaptées aux enfants». Il s'agit des «**réalisations**» qui permettront au HCR de contribuer aux impacts. Enfin, avec le soutien des donateurs et en collaboration avec

les partenaires, les opérations du HCR fournissent des «**produits**» spécifiques qui contribueront à ces résultats dans chaque pays, par exemple, «Les prestataires de services de protection de l'enfance ont la capacité de fournir les services requis pour les mineurs isolés réfugiés conformément aux normes convenues».

Les impacts par pays sont agrégés en quatre **domaines d'impact** globaux qui traduisent le mandat du HCR en termes de programmation : protéger, répondre, responsabiliser les personnes auxquelles le HCR vient en aide et trouver des solutions durables. Les quatre domaines d'impact font écho à quatre des orientations stratégiques du Haut Commissaire – «Protéger», «Répondre», «Responsabiliser» et «Résoudre». Une cinquième orientation stratégique, «Inclure», recoupe tous les résultats. De même, une fois définies, les opérations relient chaque réalisation spécifique à un pays à l'un des 16 domaines de réalisation global, reflétant les principaux domaines d'activité du HCR et les principaux domaines d'allocation des ressources. Ces liens permettent d'obtenir une vision claire des activités, des ressources allouées et des réalisations, et par conséquent, des effets sur les personnes auxquelles le HCR vient en aide.

L'association des différents domaines de réalisation à des domaines d'impact spécifiques n'est pas obligatoire pour les opérations. Par exemple, et en fonction du contexte, l'éducation en tant que domaine de réalisation pourrait, dans une opération, être liée au domaine d'impact "Protection", tandis que dans une autre opération, elle pourrait être liée aux "Solutions".

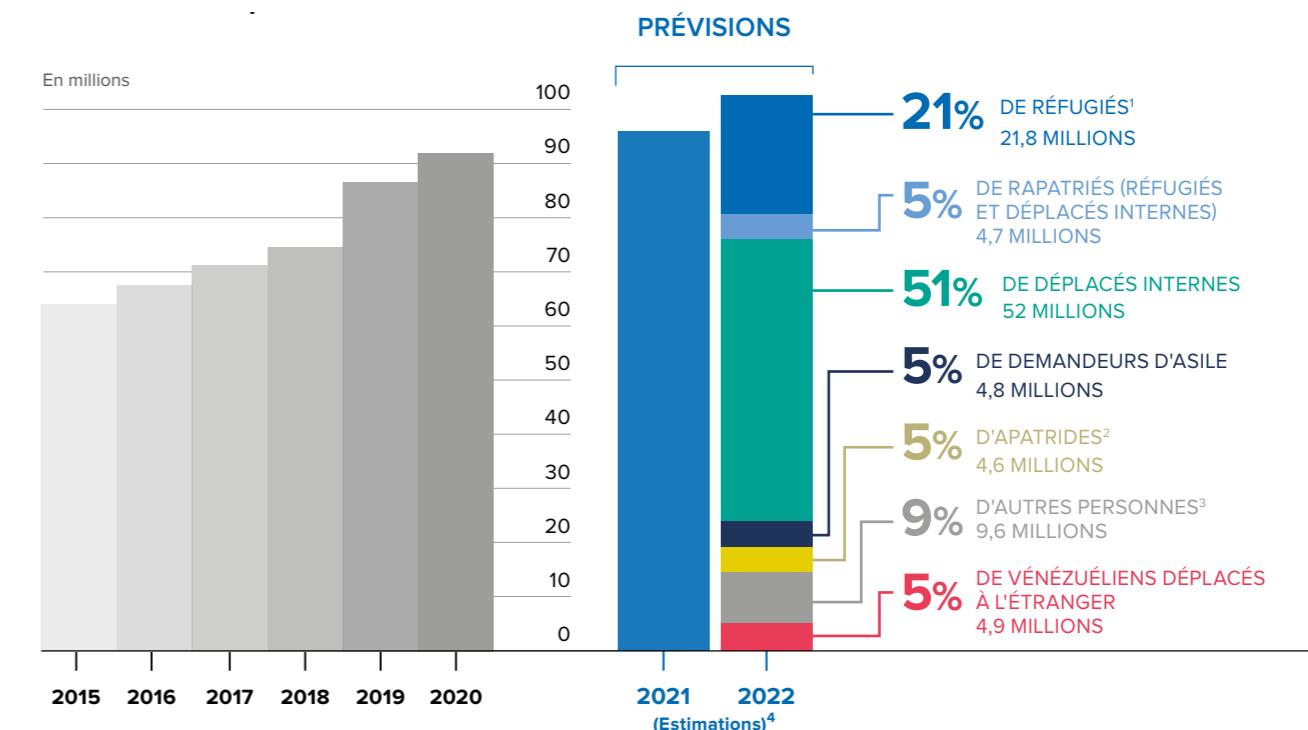
# Besoins financiers du HCR en 2022

Ce chapitre présente le détail des besoins financiers estimés à 8,994 milliards de dollars pour apporter une protection, une aide et des solutions aux 102,6 millions de personnes relevant de la compétence du HCR qui, selon les projections, devraient en avoir besoin en 2022. Ce chiffre inclut notamment les réfugiés, les rapatriés, les apatrides, les déplacés internes et les autres personnes relevant de la compétence du HCR. Il donne également un aperçu du processus de planification et des priorités fixées

pour la mobilisation de ressources auprès des donateurs gouvernementaux et du secteur privé.

Le budget-programme 2022 a été préparé pour la première fois à l'aide de COMPASS, le nouveau cadre et système de gestion axée sur les résultats du HCR. Les programmes et les priorités sont décrits plus en détail dans le «[Budget-programme annuel 2022](#)», adopté par le Comité exécutif du programme du Haut Commissaire lors de sa 72<sup>e</sup> session en octobre 2021.

**GRAPHIQUE 1 | PRÉVISIONS: 102,6 millions de personnes relevant de la compétence du HCR en 2022**



<sup>1</sup> Inclut des personnes dans des situations apparentées à celles des réfugiés.

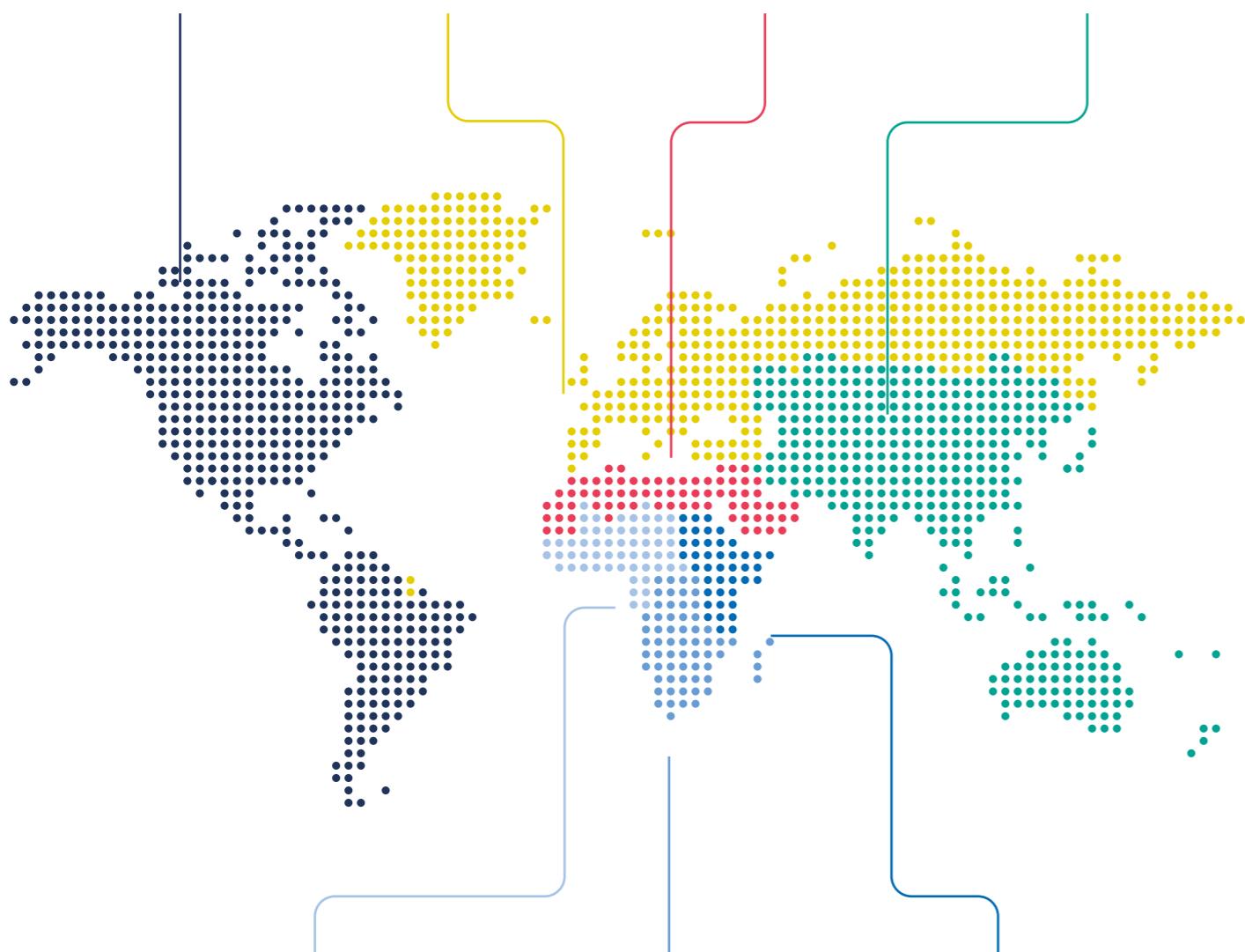
<sup>2</sup> En 2022, ce chiffre ne comprend pas 1,2 million de personnes déplacées de force (ex. les Rohingyas) pour éviter un double comptage.

<sup>3</sup> À partir de 2021, les chiffres des autres personnes ne comprennent pas les communautés hôtes.

<sup>4</sup> Les chiffres indiqués pour 2020 reflètent des statistiques vérifiées alors que pour 2021 et au-delà, il s'agit d'estimations basées sur une combinaison de facteurs tels que l'évolution anticipée des situations, la taille actuelle des populations, la croissance démographique moyenne, les mouvements attendus et les changements de statut des personnes relevant de la compétence du HCR.

**GRAPHIQUE 2 | BUDGET 2022 PAR REGION ET DOMAINES D'IMPACT**  
en millions - USD

AMÉRIQUES		EUROPE		MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD		ASIE ET PACIFIQUE		
Protéger	283,7	36%	Protéger	224,1	38%	Protéger	335,4	14%
Assister	243,3	31%	Assister	165,7	28%	Assister	1679,9	69%
Responsabiliser	93,9	12%	Responsabiliser	138,7	23%	Responsabiliser	255,1	10%
Résoudre	158,4	20%	Résoudre	62,7	11%	Résoudre	162,0	7%
<b>Total</b>	<b>779,4 millions</b>		<b>Total</b>	<b>591,3 millions</b>		<b>Total</b>	<b>2,432 milliards</b>	
								<b>848,1 millions</b>



AFRIQUE DE L'OUEST  
ET DU CENTRE

Protéger	225,7	27%
Assister	288,4	35%
Responsabiliser	162,3	20%
Résoudre	147,9	18%
<b>Total</b>	<b>824,3 millions</b>	

AFRIQUE AUSTRALE

Protéger	144,1	33%
Assister	146,7	34%
Responsabiliser	65,7	15%
Résoudre	80,1	18%
<b>Total</b>	<b>436,5 millions</b>	

AFRIQUE DE L'EST,  
CORNE DE L'AFRIQUE ET  
GRANDS LACS

Protéger	441,0	23%
Assister	919,5	49%
Responsabiliser	295,7	16%
Résoudre	224,0	12%
<b>Total</b>	<b>1,880 milliard</b>	

## Aperçu du budget 2021 et des fonds disponibles (au 20 octobre 2021)

Les besoins du HCR pour 2021 totalisent 9,248 milliards de dollars au 20 octobre 2021. Ce chiffre représente la somme du budget-programme révisé de 2021 d'un montant de 8,616 milliards de dollars, approuvé par le Comité exécutif en octobre 2020, et des budgets supplémentaires de 2021 d'un montant de 631,7 millions de dollars pour répondre aux besoins engendrés par la pandémie de COVID-19 et aux situations d'urgence en Afghanistan, en Éthiopie et en République bolivarienne du Venezuela.

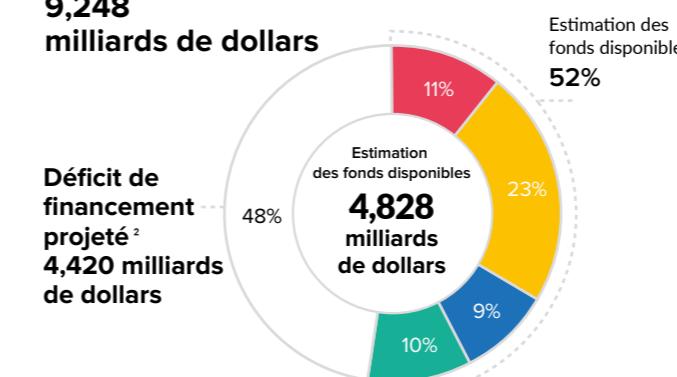
Pour couvrir ces besoins, au 20 octobre 2021, le HCR disposait de 4,828 milliards de dollars en nouvelles contributions, reports et revenus secondaires, soit 52% de son budget. Les gouvernements et l'Union européenne restent le principal soutien du HCR, fournissant 86% de tous les fonds disponibles. Les annonces de contributions volontaires à la fin octobre sont inférieures de 3% par rapport à l'an dernier à la même période.

**GRAPHIQUE 3 | APERÇU DES FONDS DISPONIBLES POUR 2021**  
(au 20 Octobre 2021)

BUDGET ACTUEL

**9,248**  
**milliards de dollars**

Déficit de financement projeté<sup>2</sup>  
**4,420 milliards de dollars**



<sup>1</sup> Fonds disponibles: contributions (contributions volontaires et fonds correspondant à la quote-part du Budget ordinaire des Nations Unies), reports de fonds et autres revenus et ajustements.

<sup>2</sup> Les valeurs étant arrondies, le total des pourcentages peut différer de 100%.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES  
en 2021 | USD

DONATEURS

Gouvernements et Union européenne

3,594 milliards de dollars

**86%**

Donateurs privés

434,6 millions de dollars

**10%**

2% 1%

Budget ordinaire des Nations Unies

43,2 millions de dollars

Fonds communs des Nations Unies et donneurs intergouvernementaux

92,7 millions de dollars



### Le soutien essentiel des donateurs privés dans les situations d'urgence

En 2021, grâce à la générosité de millions de personnes dans le monde et au rôle moteur des partenaires du secteur privé, le HCR a intensifié la fourniture d'une aide vitale à des centaines de milliers de personnes déplacées par les nombreuses situations d'urgence nouvelles et en cours dans le monde, notamment en Afghanistan et dans le nord de l'Éthiopie. En outre, l'aggravation de la crise climatique crée également de nouveaux besoins humanitaires et accroît la vulnérabilité des personnes déjà forcées de fuir.

Les donateurs privés ont apporté un soutien inestimable pour l'ensemble des activités

d'urgence du HCR, que ce soit la réponse rapide aux « urgences qui s'ajoutent aux urgences », comme l'éruption volcanique en République démocratique du Congo, le tremblement de terre en Haïti, les incendies et les pluies de mousson qui ont frappé les réfugiés rohingyas au Bangladesh ou les violences et le changement climatique dans la région du Sahel, ou la réponse aux situations d'urgence prolongées comme la détérioration de la situation au Yémen, les Syriens déplacés confrontés à un hiver rigoureux ou le sort des réfugiés et des migrants vénézuéliens à travers l'Amérique latine et les Caraïbes.

En 2021, le HCR a constaté un changement dans la tendance pluriannuelle à l'augmentation des ressources provenant de ses principaux donateurs. Au 20 octobre, les contributions des cinq principaux donateurs du HCR représentaient 76% des revenus provenant de sources publiques en 2021, contre 77% en 2020 à la même date, et cette baisse devrait se maintenir à la fin de l'année. Au 20 octobre, le HCR avait reçu 174 millions de dollars de moins de ses cinq principaux donateurs, et 178 millions de dollars de moins de ses 10 principaux donateurs par rapport à la même date en 2020.

En parallèle, un plus grand nombre de donateurs gouvernementaux ont augmenté leur soutien au HCR en 2021, ce qui reflète les efforts continus déployés par l'organisation pour diversifier sa base de financement. Parmi les 47 donateurs du secteur public qui ont augmenté leurs contributions en 2021 par rapport à 2020, atteignant dans de nombreux cas de nouveaux records, les plus fortes augmentations concernent la Norvège, avec une augmentation de 22,7 millions de dollars en 2021 pour un total de 104,8 millions de dollars, soit une augmentation de 32%; l'Autriche, qui a plus que doublé sa contribution, apportant 25,9 millions de dollars en 2021 contre 10 millions de dollars en 2020; et la France, avec une augmentation de 14 millions de dollars. Les contributions du Danemark ont dépassé la barre des 100 millions de dollars pour

la première fois, soit une augmentation de 4% par rapport aux niveaux de 2020. Remarque : à la date de publication, la France a finalisé une nouvelle contribution majeure qui portera son soutien total en 2021 à plus de 100 millions de dollars, soit plus du double de 2020, ce qui représente la plus forte augmentation parmi les donateurs en 2021.

Les autres donateurs du secteur public dont la contribution a augmenté d'au moins 20% par rapport à 2020 incluent notamment le Luxembourg, le Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix, le Groupe de la Banque africaine de développement, l'ONUSIDA, la Chine, la Hongrie et Education Cannot Wait. Le HCR apprécie également l'augmentation des contributions de l'Irlande et du Japon.

Globalement, les financements du secteur public sont actuellement inférieurs de 509 millions de dollars au total de 2020. La contribution de l'Union européenne est passée de 522,1 millions de dollars en 2020 à 330,5 millions de dollars en 2021 (soit une baisse de 37% à la fin octobre 2021). Les États-Unis restent le principal donneur du HCR, avec une contribution de 1,872 milliard de dollars, soit une baisse de 101,1 millions de dollars par rapport à 2020. Le Royaume-Uni a réduit son soutien de 51% (de 135,7 millions de dollars à 65,8 millions de dollars), passant du quatrième donneur le plus important du HCR au onzième à la fin octobre.

Au niveau du secteur privé, le HCR a vu ses revenus augmenter grâce au soutien d'entreprises, de fondations, de particuliers très fortunés et de particuliers dans de nombreux grands pays, et il a continué à mieux communiquer sur les situations d'urgence pour mobiliser des fonds et sensibiliser au sort des populations déracinées. Malgré les défis persistants en 2021, la détermination du HCR

et de ses partenaires nationaux pour mobiliser les sympathisants tout au long de cette période difficile permettra au HCR de s'appuyer sur les avancées de 2020 et générera 570 millions de dollars en 2021, renforçant ainsi sa position parmi les organisations qui enregistrent la croissance la plus rapide en matière de collecte de fonds du secteur privé.

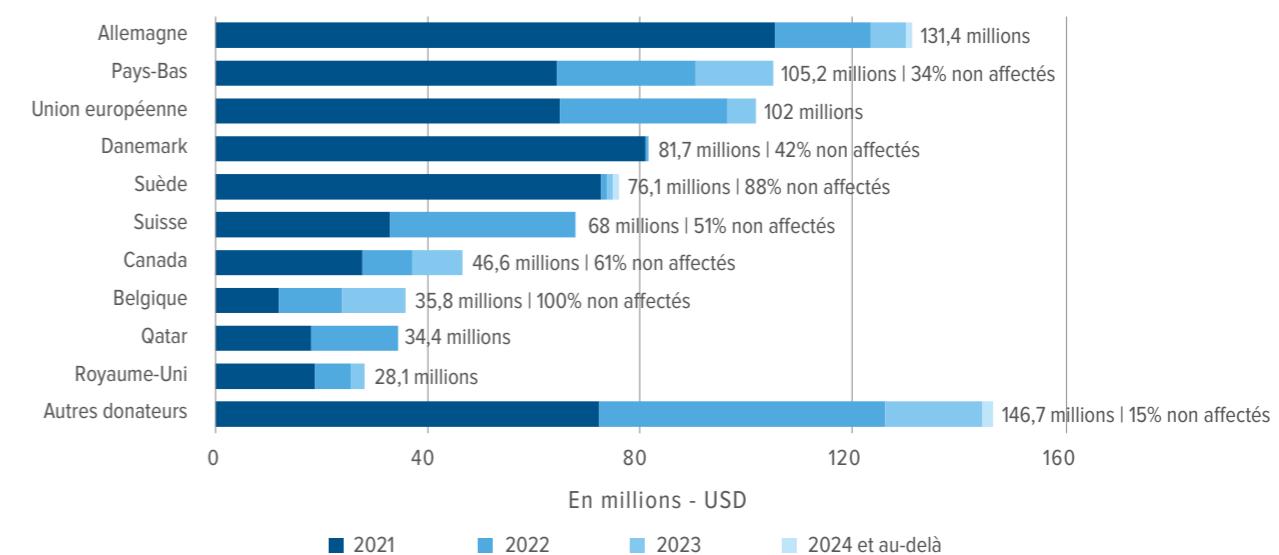
### Financements flexibles

À la fin du troisième trimestre 2021, le HCR avait reçu 1,387 milliard de dollars en financements flexibles, soit une augmentation de 18% par rapport à la même période en 2020. La principale augmentation provient des financements peu affectés, avec 619,5 millions de dollars reçus en 2020 contre 766,8 millions de dollars en 2021, soit une augmentation de 24%. Les financements non affectés ont également augmenté, passant de 551 millions de dollars en 2020 à 620,2 millions de dollars en 2021, soit une augmentation de 13%. Cette augmentation est en partie due aux contributions plus flexibles de la Norvège, de la France, de la Belgique, de l'Australie et de donateurs privés.

Les financements pluriannuels dans les comptes du HCR pour 2021 et au-delà ont diminué par rapport à la même date en 2020, car plusieurs accords pluriannuels sont arrivés à leur terme.

À la fin octobre 2021, le total des contributions pluriannuelles détenues pour 2021 et au-delà s'élevait à seulement 855,8 millions de dollars, contre 1,313 milliard de dollars l'an dernier à la même date. Cela représente une diminution de 457,3 millions de dollars, soit -35%. Toutefois, le HCR s'attend à ce que ces montants augmentent au cours des prochains mois, à mesure que les accords de financements pluriannuels arrivant à expiration seront renouvelés pour 2022 et au-delà.

**GRAPHIQUE 4 | CONTRIBUTIONS PLURIANNUELLES 2021-2024 | USD**



## Activités programmées en 2022

Le budget-programme approuvé s'élève au total à 8,994 milliards de dollars, sur lesquels 8,554 milliards sont affectés aux activités programmées à travers le monde, 427,7 millions à la réserve opérationnelle, et 12 millions au Fonds pour les Jeunes experts associés. Sur les activités programmées, 7,792 milliards de dollars (87% du budget global) sont affectés aux opérations, aux bureaux régionaux et aux activités régionales.

### Activités sur le terrain

La région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord reçoit la plus grande part du budget (27%), suivie de la région de l'Afrique de l'Est, de la Corne de l'Afrique et des Grands Lacs (21%). Trois régions, à savoir l'Afrique de l'Ouest et du Centre, l'Asie et le Pacifique et les Amériques, disposent de la même part du budget (9%), suivies de l'Europe (7%) et de l'Afrique australe (5%). Prises ensemble, les trois régions africaines représentent 35% du budget.

Les programmes globaux et le Siège représentent respectivement 6% et 3% du budget. Conformément au Règlement de gestion révisé du HCR, à compter de janvier 2022, la réserve opérationnelle est fixée à un montant équivalent à 5% des activités programmées, tandis que la réserve pour les « activités nouvelles ou additionnelles liées au mandat » est supprimée.

De plus amples informations sur les domaines d'impact et les domaines de réalisation régionaux sont fournies au chapitre II, section A (« Terrain ») du budget approuvé par le Comité exécutif.

### Siège et programmes globaux

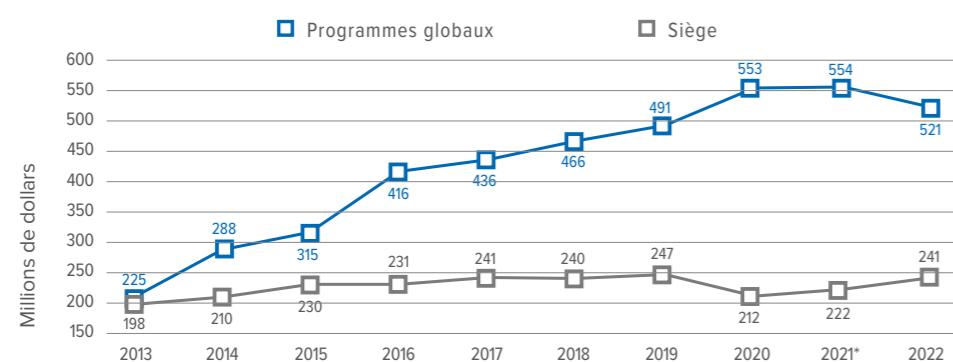
Les montants consacrés aux programmes globaux et au Siège dans le budget-programme 2022 s'élèvent

respectivement à 521 millions de dollars et à 241 millions de dollars. Par rapport à 2021, le budget du Siège devrait augmenter de 18,7 millions de dollars (+8%), tandis que celui des programmes globaux devrait diminuer de 33,4 millions de dollars (-6%).

Les dépenses du Siège comprennent les dépenses d'appui aux programmes, d'administration et de gestion. Concernant les programmes globaux, un vaste éventail d'activités sont gérées par les divisions au Siège pour soutenir les opérations à travers le monde, notamment par l'élaboration de politiques. Le budget total des programmes globaux comprend une composante « Appui aux programmes » (principalement au niveau des divisions du Siège et des Centres mondiaux de services) et une composante « Programmes » pour les activités menées au niveau des opérations, mais gérées par les divisions.

Le budget consacré aux programmes globaux et au Siège soutiendra les priorités institutionnelles du Haut Commissaire, qui comprennent le Pacte mondial sur les réfugiés, l'action climatique, la lutte contre l'apatridie et les déplacements internes, le programme de transformation institutionnelle, les données et la numérisation. Il permettra également d'améliorer la redevabilité et le contrôle. Concernant les résultats, près de la moitié du projet de budget de 2022 pour les programmes globaux et le Siège relève du domaine d'impact 2 (Réaliser le respect des droits fondamentaux dans des milieux sûrs), le reste étant réparti sur les trois autres domaines d'impact, ce qui cadre avec la nature globale et multisectorielle des activités menées au Siège et pour les programmes globaux.

### GRAPHIQUE 5 | BUDGETS POUR LES PROGRAMMES GLOBAUX ET LE SIÈGE | 2013-2022



## Analyse du budget 2022 par domaines d'impact, de réalisation et d'appui

TABLEAU 1 | BUDGET 2022 PAR DOMAINES D'IMPACT | USD

DOMAINES D'IMPACT	MONTANT	% des activités programmées	% du total
Créer un environnement de protection favorable Domaine d'impact 1: Protéger	1 990 853 846	23%	22%
Réaliser les droits fondamentaux dans des milieux sûrs Domaine d'impact 2: Assister	4 193 742 413	49%	47%
Responsabiliser les communautés et atteindre l'égalité des genres Domaine d'impact 3: Responsabiliser	1 372 076 781	16%	15%
Trouver des solutions Domaine d'impact 4: Résoudre	997 334 574	12%	11%
<b>SOUS-TOTAL ACTIVITÉS PROGRAMMÉES</b>	<b>8 554 007 615</b>	<b>100%</b>	<b>95%</b>
Réserve opérationnelle	427 700 381	5%	
Jeunes experts associés	12 000 000	0%	
<b>TOTAL</b>	<b>8 993 707 996</b>	<b>100%</b>	

Les tableaux 1 et 2 présentent respectivement le projet de budget par domaines d'impact et par domaines de réalisation et d'appui.

Le domaine d'impact 2 (Réaliser le respect des droits fondamentaux dans des milieux sûrs) est évalué à 4,2 milliards de dollars, soit 47% du budget. En plus de garantir les droits fondamentaux des personnes relevant de la compétence du HCR, ce domaine d'impact porte sur l'amélioration de leur bien-être et la réalisation de leurs droits économiques. Grâce aux ressources budgétisées pour le domaine d'impact 2, le HCR vise à réduire la proportion de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté et à accroître la proportion de personnes vivant dans des sites d'installation sains et sûrs, ayant accès aux services de base, notamment de santé. La part élevée du budget consacrée au domaine d'impact 2 reflète des programmes de soutien à d'importantes populations dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord sous forme d'aides en espèces à usages multiples, ainsi que l'aide vitale apportée dans les régions de l'Afrique de l'Est, de la Corne de l'Afrique et des Grands Lacs, et de l'Asie et du Pacifique.

Le domaine d'impact 1 (Créer un environnement de protection favorable) arrive en deuxième position avec près de 2 milliards de dollars, soit 22% du budget. Il vise à accroître la proportion de personnes ayant accès aux procédures d'asile, à améliorer la liberté de circulation et à réduire les cas de refoulement. La part budgétaire régionale consacrée au domaine d'impact 1

est la plus élevée en Europe, où elle représente 38% du budget de la région, suivie des Amériques et de l'Afrique australe avec respectivement 36% et 33% des budgets régionaux correspondants, en raison des activités de plaidoyer et de renforcement des capacités prévues dans ces régions.

Le montant consacré au domaine d'impact 3 (Responsabiliser les communautés et atteindre l'égalité des genres) s'élève à 1,4 milliard de dollars, soit près de 15% du total. Il vise à accroître la proportion d'enfants relevant de la compétence du HCR qui ont accès à l'enseignement primaire et secondaire, à élargir l'accès des adultes au droit de travailler, et à accroître la proportion de personnes se sentant en sécurité dans leur quartier. La part budgétaire régionale consacrée au domaine d'impact 3 est la plus élevée en Asie-Pacifique et en Europe, où elle représente respectivement 25% et 23% du budget de la région, étant donné que ces régions comprennent moins de pays à faible revenu où les personnes relevant de la compétence du HCR dépendent de l'aide humanitaire.

Le domaine d'impact 4 (Trouver des solutions) recevra 1 milliard de dollars, soit 11% du budget. L'impact souhaité est d'accroître le nombre de personnes relevant de la compétence du HCR qui rentrent volontairement dans leur pays, partent dans le cadre d'une réinstallation ou de voies complémentaires d'admission et obtiennent le statut de résident. La région qui consacre la plus grande part de son budget au domaine d'impact 4 sont les Amériques, où il représente 20% du budget régional, soit 158 millions de dollars.

**TABLEAU 2 | BUDGET 2022 PAR DOMAINES DE RÉALISATION ET DOMAINES D'APPUI**

DOMAINES DE RÉALISATION ET DOMAINES D'APPUI	MONTANT	% des activités programmées	% du total
<b>DOMAINES DE RÉALISATION (OA)</b>			
Accès au territoire, enregistrement et délivrance de documents (OA 1)	499 847 277	6%	6%
Détermination du statut de réfugié (OA 2)	180 964 875	2%	2%
Droit et politique de protection (OA 3)	275 413 739	3%	3%
Violences de genre (OA 4)	271 161 897	3%	3%
Protection de l'enfance (OA 5)	207 425 595	2%	2%
Sécurité et accès à la justice (OA 6)	351 066 073	4%	4%
Engagement communautaire et émancipation des femmes (OA 7)	506 865 803	6%	6%
Bien-être et besoins essentiels (OA 8)	1 872 691 924	22%	21%
Logement et sites d'installation durables (OA 9)	739 114 965	9%	8%
Santé (OA 10)	580 922 246	7%	6%
Éducation (OA 11)	451 936 040	5%	5%
Eau potable, assainissement et hygiène (OA 12)	241 285 758	3%	3%
Autosuffisance, inclusion économique et moyens de subsistance (OA 13)	611 576 334	7%	7%
Rapatriement volontaire et réintégration durable (OA 14)	253 732 607	3%	3%
Réinstallation et voies complémentaires d'admission (OA 15)	142 362 395	2%	2%
Intégration locale et autres solutions locales (OA 16)	352 488 131	4%	4%
<b>SOUS-TOTAL DOMAINES DE RÉALISATION</b>	<b>7 538 855 662</b>	<b>88%</b>	<b>84%</b>
<b>DOMAINES D'APPUI (EA)</b>			
Systèmes et processus (EA 17)	184 936 643	2%	2%
Appui opérationnel et chaîne d'approvisionnement (EA 18)	346 124 922	4%	4%
Ressources humaines et culture (EA 19)	96 436 719	1%	1%
Engagement externe et mobilisation de ressources (EA 20)	366 734 971	4%	4%
Direction et gouvernance (EA 21)	20 918 699	0%	0%
<b>SOUS-TOTAL DOMAINES D'APPUI</b>	<b>1 015 151 953</b>	<b>12%</b>	<b>11%</b>
<b>SOUS-TOTAL ACTIVITÉS PROGRAMMÉES</b>	<b>8 554 007 615</b>	<b>100%</b>	<b>95%</b>
Réserve opérationnelle	427 700 381		5%
Jeunes experts associés	12 000 000		0%
<b>TOTAL</b>	<b>8 993 707 996</b>	<b>100%</b>	

Les domaines de réalisation correspondent à la contribution du HCR au respect des droits. Ils représentent 84% du budget total, soit 7,539 milliards de dollars.

Un montant de 3,9 milliards de dollars, soit 43% du total du budget, sera consacré à l'amélioration des conditions de vie par la réponse aux besoins immédiats. Il représente les budgets combinés des domaines de réalisation suivants: domaine de réalisation 8: Bien-être et besoins essentiels; domaine de réalisation 9: Logement et sites d'installation durables; domaine de réalisation 10:

Santé; domaine de réalisation 11: Éducation; domaine de réalisation 12: Eau potable, assainissement et hygiène.

Un montant de 1,5 milliard de dollars (17%) favorisera notamment des changements relatifs à l'amélioration des conditions d'accueil, à l'identité et l'aide juridiques, à la liberté de circulation et à la prévention du trafic et de la traite des êtres humains, comme prévu dans les domaines de réalisation suivants: domaine de réalisation 1: Accès au territoire, enregistrement et délivrance de documents; domaine de réalisation 6: Sécurité et

accès à la justice; domaine de réalisation 3: Droit et politique de protection; domaine de réalisation 5: Protection de l'enfance; et domaine de réalisation 2: Détermination du statut de réfugié.

Un montant de 1,4 milliard de dollars (15%) sera consacré aux domaines de réalisation suivants: domaine de réalisation 13: Autosuffisance, inclusion économique et moyens de subsistance; domaine de réalisation 7: Engagement communautaire et émancipation des femmes ; domaine de réalisation 4: Prévention et prise en charge des violences de genre. Ces domaines visent à améliorer les moyens de subsistance des personnes relevant de la compétence du HCR, ainsi qu'à renforcer le soutien et la cohésion communautaire en s'appuyant sur la responsabilisation des communautés et l'égalité des genres.

Un montant de 749 millions de dollars (8%) sera consacré aux domaines de réalisation suivants: domaine de réalisation 16: Intégration locale et autres solutions locales; domaine de réalisation 14: Rapatriement volontaire et réintégration durable; domaine de réalisation 15: Réinstallation et voies complémentaires d'admission. Ces domaines de réalisation concernent le retour volontaire et la réintégration, ainsi que la réunification familiale.

Les domaines d'appui représentent 11% du budget total, la plus grande part étant allouée à l'appui opérationnel et à la chaîne d'approvisionnement ainsi qu'à l'engagement externe et à la mobilisation des ressources, à 4% pour chacun de ces domaines.

## Mobilisation des ressources en 2022

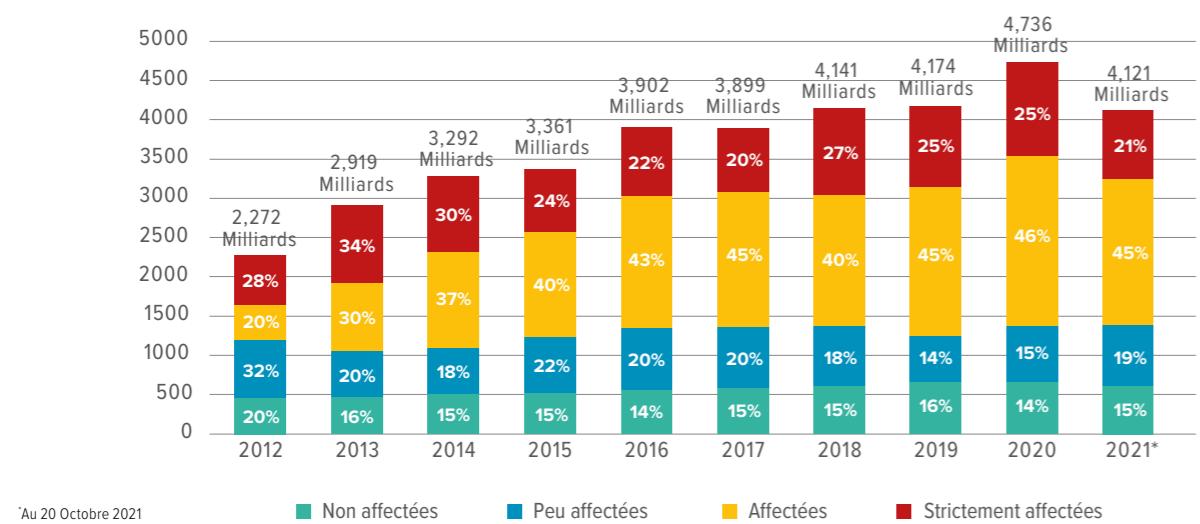
### Collecte de fonds dans le secteur public

Afin d'obtenir un soutien adéquat, prévisible, qualitatif et en temps opportun pour ses besoins de financement en 2022 et au-delà, le HCR s'attachera à préserver les contributions de ses principaux donateurs tout en augmentant le soutien des donateurs gouvernementaux de niveau intermédiaire et plus modeste ainsi que les fonds obtenus sur le terrain. Il est nécessaire d'adopter une approche différenciée pour réduire la dépendance excessive à l'égard des principaux donateurs dont la contribution est supérieure à 100 millions de dollars, qui apportent actuellement 79% des financements du secteur public du HCR, et pour augmenter le nombre de donateurs gouvernementaux dont la contribution est supérieure à 20 millions de dollars par an. La collecte de fonds auprès du secteur privé permettra également de réduire la dépendance à l'égard des principaux donateurs gouvernementaux.

**Les financements flexibles** – c'est-à-dire non affectés ou peu affectés – resteront essentiels pour continuer à fournir un soutien impartial et vital dans les situations d'urgence ainsi que dans les crises oubliées. En 2012, plus de la moitié (52%) des fonds à la disposition du HCR étaient flexibles;

dans les années qui ont suivi, cette moyenne est tombée à environ un tiers des revenus. Le fait de lier les financements à des projets, des pays ou des populations spécifiques réduit la capacité du HCR à apporter une aide vitale de manière équitable et impartiale dans toutes les régions, à définir ses priorités organisationnelles de manière indépendante et à orienter ses ressources en conséquence. Le Grand Bargain de 2016 comprenait un engagement fondamental à réduire progressivement l'affectation des ressources. Bien que l'examen indépendant du Grand Bargain de juin 2021 fasse part de certains progrès dans les contributions des donateurs, les contributions au HCR ne suivent pas cette tendance. La plupart des augmentations des financements du secteur public depuis 2016 ont été des contributions affectées.

## GRAPHIQUE 6 | NIVEAUX D'AFFECTATION DES CONTRIBUTIONS | 2012-2021



À mesure que le domaine global de l'action humanitaire s'oriente vers une mobilisation accrue des organisations nationales, locales et communautaires, la prévisibilité des financements prend de plus en plus d'importance. Les financements pluriannuels protègent contre les incertitudes et les fluctuations de financement, permettent d'engager du personnel compétent et qualifié et contribuent à s'assurer que les efforts de formation et de renforcement des capacités du personnel ne sont pas perdus à cause d'un taux

de rotation du personnel élevé. Il est essentiel que les organisations locales disposent d'un soutien prévisible, car elles ne peuvent pas s'appuyer sur des réseaux plus larges de mobilisation des ressources. Bien que la plupart du soutien pluriannuel reçu par le HCR provienne du secteur public, de nombreuses entités publiques ne peuvent pas s'engager à apporter un soutien pluriannuel pour des raisons statutaires ; par conséquent, le HCR prévoit que le soutien du secteur privé deviendra encore plus crucial dans ce domaine en 2022 et au-delà.

### Collectes de fonds thématiques

En 2022, le HCR intensifiera ses efforts de collecte de fonds pour plusieurs domaines d'activités thématiques clés. Il s'agira de favoriser l'augmentation des financements flexibles tout en répondant à l'intérêt constaté par l'organisation – à la fois en interne et en externe – pour le renforcement des domaines programmatiques prioritaires.

Les financements thématiques appuieront les activités du HCR dans quatre domaines prioritaires. Les donateurs – tant gouvernementaux que privés, notamment les particuliers et les partenaires du secteur privé – peuvent décider d'affecter des financements thématiques à l'action climatique, à l'éducation, à l'égalité des genres et aux violences de genre, ou au renforcement de la préparation et de la réponse du HCR aux situations d'urgence, à tout moment et partout où cela est nécessaire. Il s'agit de

domaines dans lesquels on attend du HCR qu'il mène des actions à l'échelle mondiale, et dans lesquels les donateurs souhaitent contribuer à mettre en œuvre des changements durables pour les personnes relevant de sa compétence.

Les financements thématiques portent sur les niveaux mondial et régional et sur les situations. Les efforts de collecte de fonds thématiques viendront amplifier la vision, les plans opérationnels et les réalisations du HCR aux niveaux régional et mondial pour aider l'organisation à accéder à des possibilités de financement supplémentaires et à faire passer le niveau de soutien des donateurs à un pays donné au niveau régional ou mondial.

Grâce à ce soutien, le HCR pourra obtenir de meilleurs résultats pour un plus grand nombre de personnes relevant de sa compétence, notamment pour celles qui sont les plus difficiles à atteindre.

Les **financements innovants** sont une autre modalité utilisée. Il s'agit de mécanismes financiers visant à soutenir les activités du HCR qui incluent des modalités de financement autres que les subventions traditionnelles des donateurs et qui, conformément au Pacte mondial sur les réfugiés, permettent de bénéficier d'un plus large éventail de parties prenantes et de leurs capacités financières et autres.

Les mécanismes de financement innovants peuvent inclure des investissements, des obligations à impact, des contrats d'échange, des fonds, des garanties, des financements mixtes et d'autres instruments, en fonction de la priorité soutenue, et respectent le principe clé selon lequel les outils financiers sont conçus pour répondre aux besoins spécifiques de la population, du pays et/ou du secteur concerné.

Le HCR compte neuf projets de financements innovants actifs à divers stades de développement pour répondre à des besoins comme l'action climatique, les moyens de subsistance, l'inclusion financière et la protection. D'autres projets soutiennent la mobilisation des ressources et l'efficacité financière du HCR afin de libérer davantage de fonds pour répondre aux besoins directs des réfugiés.

L'action climatique est l'un des domaines prioritaires des financements innovants du HCR, et trois projets soutiennent des aspects clés du Cadre stratégique du HCR pour l'action climatique :

- *Project Flow* (flux de projets) : mécanisme de fonds renouvelables qui finance la conversion à l'énergie solaire des infrastructures communautaires critiques, telles que les forages. Grâce au recours à des financements innovants, le même dollar investi dans *Project Flow* sera réutilisé plusieurs fois, permettant ainsi de convertir deux fois plus de forages sur 10 ans que sans ce mécanisme. *Project Flow* a un objectif de collecte de fonds pluriannuels de 10 millions de dollars.
- Fonds pour la protection de l'environnement des réfugiés : mécanisme de financement mixte visant à permettre aux réfugiés et aux communautés d'accueil de participer aux solutions mondiales au changement climatique en accompagnant

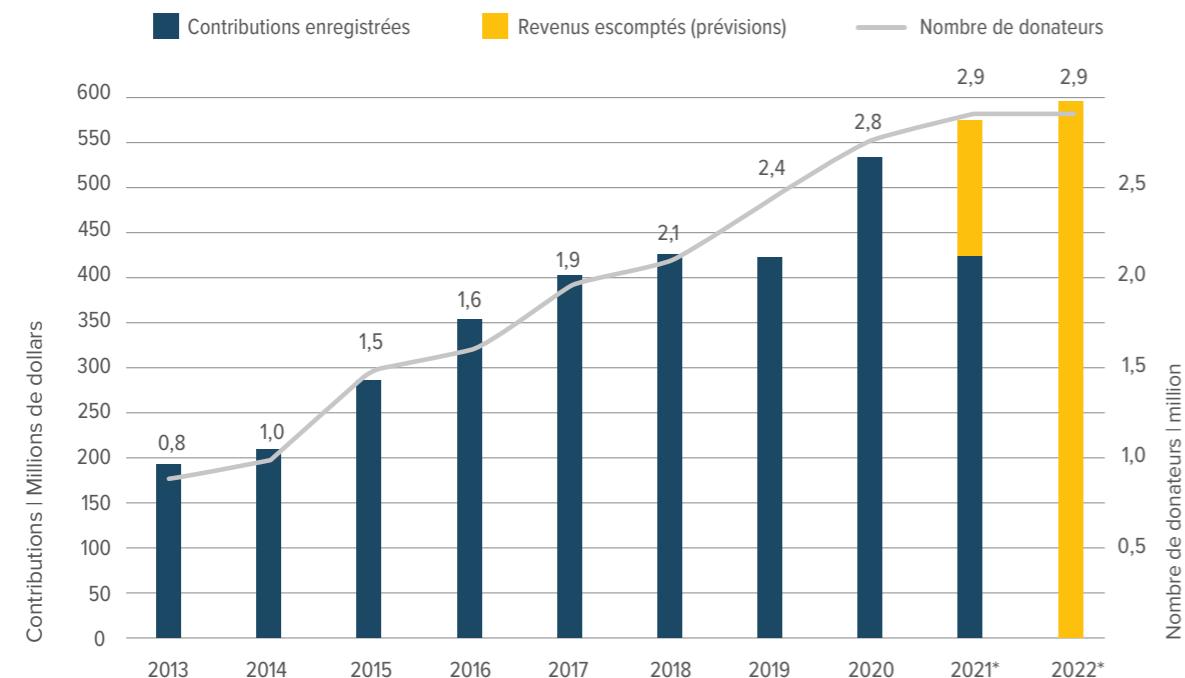
l'intensification considérable de la plantation d'arbres et des programmes de combustibles de cuisson propres. Ce fonds investira dans la vérification de projets ayant des normes d'émission de carbone appropriées, ce qui générera des crédits d'émission de carbone dont la vente réalimentera le fonds et le rendra financièrement autonome au fil du temps.

- Mécanisme de financement vert, appelé auparavant Fonds vert : mécanisme reposant sur des garanties visant à réduire l'empreinte écologique des bureaux du HCR, et notamment de centaines de bureaux dans le monde fonctionnant au gasoil. Avec le soutien d'une subvention initiale de l'agence suédoise Sida, le mécanisme de financement vert est parvenu à passer un marché pour le premier ensemble de bureaux situés dans des zones reculées en Afrique de l'Est. Cette passation de marché pilote devrait s'achever début 2022, et d'autres passations de marché concernant d'autres bureaux sont prévues. Le mécanisme de financement vert a récemment été approuvé comme mécanisme global pour permettre d'améliorer l'empreinte écologique des bureaux du HCR dans le monde entier, ce qui nécessite 60 millions de dollars de capital. De nouvelles contributions de donateurs pour compléter la subvention initiale de Sida seraient donc les bienvenues.

Un autre projet clé porte sur le domaine de la protection : avec le soutien d'Innovation Norway, le HCR travaille à la création d'un mécanisme de prêts transfrontière soutenant les voies complémentaires d'admission telles que les opportunités d'emploi et d'éducation pour permettre aux réfugiés de se rendre dans des pays tiers sûrs. Aujourd'hui, les coûts initiaux tels que les frais de voyage, les frais de visa et les contrôles médicaux sont souvent prohibitifs, même si les réfugiés remplissent les conditions requises pour ces opportunités. La mise en place d'une solution durable pour aider les réfugiés à saisir ces opportunités pourrait faire une différence pour de nombreuses personnes relevant de la compétence du HCR dans le monde.

## Collecte de fonds auprès du secteur privé

GRAPHIQUE 7 | CONTRIBUTIONS ET NOMBRE DE DONATEURS PRIVÉS | 2013-2022



\*Contributions enregistrées au 30 Septembre 2021.

Le HCR a pour objectif de lever 1 milliard de dollars auprès du secteur privé en mobilisant le soutien de donateurs individuels, et en établissant des partenariats avec des entreprises, des fondations et des philanthropes dans plus de 30 pays à travers le monde. Cette ambition traduit la nécessité de diversifier ses revenus, en particulier pour les financements flexibles, et témoigne du rôle important que le secteur privé joue dans la résolution des problèmes humanitaires, ainsi que de sa volonté de s'engager aux côtés du HCR pour soutenir la cause des réfugiés.

Comme le reconnaît le Pacte mondial sur les réfugiés, la recherche de solutions durables à la situation des réfugiés repose sur des partenariats solides et à long terme, notamment avec les acteurs du secteur privé. Ils peuvent apporter une aide sous forme de financements et de dons en nature

de biens et de services, ainsi que de plaidoyer et d'expertise dans les domaines des technologies, de l'emploi, de la formation et des énergies renouvelables. Le HCR continuera d'investir dans le développement et la création de partenariats de ce type, en cherchant à gérer plus localement les relations avec les donateurs du secteur privé.

En 2022, pour renforcer sa capacité à mobiliser efficacement les publics des collectes de fonds dans un monde en pleine évolution, le HCR :

- considérera le grand public comme un acteur clé et intensifiera la communication, les activités de mobilisation et les campagnes en faveur de l'éducation des réfugiés, des aides en espèces et d'autres domaines clés de la réponse du HCR ;
- renforcera davantage la coordination pendant les situations d'urgence et s'appuiera de manière

proactive sur les situations d'urgence et les domaines thématiques pour inciter de nouveaux publics et les sympathisants existants à agir solidialement avec les personnes déracinées. Le HCR redoublera d'efforts pour traduire l'empathie du public en soutien concret, et pour inciter les donateurs privés à soutenir la préparation et la réponse aux situations d'urgence au moyen de partenariats axés sur l'impact escompté dans les situations d'urgence nouvelles ou qui se détériorent. Des contributions continues et flexibles provenant d'une base diversifiée de donateurs permettront au HCR de rester agile dans sa réponse aux nouvelles situations d'urgence tout en répondant aux besoins humanitaires des personnes affectées par les situations les plus oubliées et les plus sous-financées ;

- renforcera ses partenariats avec les entreprises, les philanthropes et les fondations en entretenant les partenariats existants, ainsi qu'en proposant des formes innovantes de collaboration aux nouveaux acteurs du monde philanthropique. L'objectif est de disposer d'un ensemble solide de partenariats à long terme et axés sur l'impact escompté, qui apportent un soutien financier ou d'une autre nature au HCR et aux personnes relevant de sa compétence ;

• continuera d'investir dans les programmes de collecte de fonds les plus performants sur les marchés prioritaires, en se concentrant sur l'obtention de revenus durables. L'agilité lors de la prise de décisions d'investissement sera améliorée pour permettre une réponse plus réactive aux opportunités du marché, et refléter la dynamique de la collecte de fonds postérieure à la pandémie de COVID-19.

Pour atteindre l'objectif de 1 milliard de dollars par an d'ici 2025, il convient de déployer des efforts continus dans l'ensemble de l'organisation et, à mi-parcours, le HCR a commencé à revoir sa stratégie et sa feuille de route pour s'assurer que son approche reflète l'évolution de l'organisation et les besoins changeants des donateurs et des publics de collecte de fonds. Ces travaux seront achevés en 2022.

## Campagnes en 2022

La campagne « Aiming Higher » (Viser plus haut) a été lancée en décembre 2020 pour permettre à 1800 réfugiés d'accéder à l'enseignement supérieur en finançant leur bourse. Cette contribution du secteur privé comblera l'ensemble du déficit de financement du programme de bourses d'études pour les réfugiés du HCR d'ici 2023. À ce jour en 2021, cette campagne a permis de recueillir 7 millions de dollars. En 2022, l'objectif sera de lever 8 millions de dollars supplémentaires auprès de donateurs du secteur privé.

L'application « Connecting Worlds » (Connecter les mondes) est un produit innovant permettant des conversations sûres et sécurisées entre donateurs

et réfugiés et visant à obtenir des dons récurrents pour le programme d'aides en espèces du HCR en Jordanie. En 2021, des campagnes pilotes ont été menées en Australie et dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord auprès de donateurs individuels et en 2022, le HCR prévoit d'étendre cette initiative à davantage de marchés et de diversifier les donateurs, notamment les entreprises partenaires.

La campagne de préparation à l'hiver reste une priorité. 17,5 millions de dollars ont été recueillis à l'échelle mondiale en 2021, et il est prévu de poursuivre sur cette lancée en 2022. En 2022, une série d'appels de fonds axés sur des questions thématiques telles que l'apatridie et l'aide alimentaire seront également testés et lancés.

**TABLEAU 3 | BUDGET 2022 PAR RÉGION, OPÉRATION ET DOMAINE D'IMPACT | USD**

RÉGION / OPÉRATION	Budget 2022				
	Créer un environnement de protection favorable	Réaliser les droits fondamentaux dans des milieux sûrs	Responsabiliser les communautés et atteindre l'égalité des genres	Trouver des solutions	TOTAL
<b>AFRIQUE DE L'EST, CORNE DE L'AFRIQUE ET GRANDS LACS</b>					
Bureau régional pour l'Afrique de l'Est, la Corne de l'Afrique et les Grands Lacs <sup>1</sup>	7 121 072	3 336 640	4 426 170	3 121 812	<b>18 005 693</b>
Activités régionales pour l'Afrique de l'Est, la Corne de l'Afrique et les Grands Lacs <sup>1</sup>	1 850 201	3 897 456	1 275 140	926 873	<b>7 949 670</b>
Autres opérations en Afrique	2 526 765	-	-	-	<b>2 526 765</b>
Burundi	5 922 473	46 099 828	21 013 260	7 503 576	<b>80 539 137</b>
Djibouti	5 032 599	6 929 122	4 381 953	1 898 623	<b>18 242 297</b>
Érythrée	280 856	702 112	243 861	4 984 912	<b>6 211 742</b>
Éthiopie	96 042 583	202 570 584	20 817 801	15 833 835	<b>335 264 803</b>
Kenya	15 824 910	65 357 916	26 837 093	37 499 999	<b>145 519 918</b>
Rwanda	11 732 069	45 145 127	19 183 730	10 725 141	<b>86 786 066</b>
Somalie	28 185 200	79 699 991	33 251 053	16 359 885	<b>157 496 130</b>
Soudan du Sud	59 378 915	104 344 079	28 067 261	23 035 908	<b>214 826 163</b>
Soudan	84 879 597	164 502 114	18 189 686	81 322 963	<b>348 894 360</b>
Ouganda	82 383 801	135 906 479	117 989 944	7 112 777	<b>343 393 000</b>
République-Unie de Tanzanie	39 849 346	60 981 706	-	13 698 796	<b>114 529 848</b>
<b>SOUS-TOTAL AFRIQUE DE L'EST, CORNE DE L'AFRIQUE ET GRANDS LACS</b>	<b>441 010 387</b>	<b>919 473 154</b>	<b>295 676 952</b>	<b>224 025 100</b>	<b>1 880 185 593</b>
<b>AFRIQUE AUSTRALE</b>					
Bureau régional pour l'Afrique australe <sup>2</sup>	2 863 272	6 031 495	1 973 339	1 434 380	<b>12 302 485</b>
Activités régionales pour l'Afrique australe <sup>2</sup>	1 047 327	2 206 199	721 807	524 667	<b>4 500 000</b>
Angola	9 214 822	-	-	20 674 345	<b>29 889 167</b>
Congo (République du)	22 157 961	-	8 834 913	6 412 675	<b>37 405 548</b>
République démocratique du Congo	49 832 700	117 251 420	34 689 390	23 647 479	<b>225 420 990</b>
Malawi	3 936 379	-	-	18 652 643	<b>22 589 021</b>
Mozambique	11 272 213	18 231 454	7 170 299	-	<b>36 673 966</b>
Bureau multi-pays en Afrique du Sud <sup>3</sup>	14 126 269	-	10 941 630	7 785 321	<b>32 853 221</b>
Zambie	24 446 649	-	-	-	<b>24 446 649</b>
Zimbabwe	5 152 876	2 999 031	1 332 125	943 316	<b>10 427 348</b>
<b>SOUS-TOTAL AFRIQUE AUSTRALE</b>	<b>144 050 468</b>	<b>146 719 599</b>	<b>65 663 503</b>	<b>80 074 826</b>	<b>436 508 396</b>
<b>AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE</b>					
Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre <sup>4</sup>	3 735 839	7 869 562	2 574 703	1 871 499	<b>16 051 604</b>
Activités régionales pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre <sup>4</sup>	962 175	2 026 825	663 121	482 009	<b>4 134 130</b>
Burkina Faso	31 465 202	46 861 579	22 578 798	8 976 978	<b>109 882 557</b>
Bureau multi-pays au Cameroun <sup>5</sup>	8 476 667	56 366 333	63 963 820	5 200 000	<b>134 006 820</b>
République centrafricaine	15 871 366	24 834 836	-	39 293 798	<b>80 000 000</b>
Tchad	25 155 377	63 160 828	23 534 793	10 045 977	<b>121 896 975</b>
Côte d'Ivoire	6 757 105	1 457 558	2 891 339	9 989 027	<b>21 095 028</b>
Ghana	2 041 716	4 006 715	-	936 716	<b>6 985 148</b>
Libéria	2 889 902	6 338 166	1 932 431	4 316 896	<b>15 477 395</b>
Mali	17 035 915	23 514 962	15 159 450	10 699 184	<b>66 409 511</b>
Niger	44 425 910	51 923 149	28 957 244	5 389 277	<b>130 695 580</b>
Nigéria	56 419 613	-	-	41 819 763	<b>98 239 376</b>
Bureau multi-pays au Sénégal <sup>6</sup>	10 464 974	-	-	8 921 202	<b>19 386 176</b>
<b>SOUS-TOTAL AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE</b>	<b>225 701 762</b>	<b>288 360 512</b>	<b>162 255 700</b>	<b>147 942 326</b>	<b>824 260 300</b>

.../...

<sup>1</sup> Le Bureau régional et les activités régionales couvrent l'ensemble de la région de l'Afrique de l'Est, la Corne de l'Afrique et les Grands Lacs.<sup>2</sup> Le Bureau régional et les activités régionales couvrent l'ensemble de la région de l'Afrique australe.<sup>3</sup> Inclut les activités au Botswana et en Afrique du Sud et couvre aussi la Namibie, les Comores, l'Eswatini, le Lesotho, Madagascar, Maurice et les Seychelles.<sup>4</sup> Les montants pour le Bureau régional et les activités régionales couvrent l'ensemble de la région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre.<sup>5</sup> Coordonne les activités au Cameroun et au Gabon et couvre aussi la Guinée équatoriale et Sao Tomé-et-Principe.<sup>6</sup> Inclut les activités en Guinée, Guinée-Bissau, au Sénégal et au Togo et couvre aussi le Bénin, le Cap-Vert, la Gambie et la Sierra Leone.

.../...

RÉGION / OPÉRATION	Budget 2022				
	Créer un environnement de protection favorable	Réaliser les droits fondamentaux dans des milieux sûrs	Responsabiliser les communautés et atteindre l'égalité des genres	Trouver des solutions	TOTAL
<b>AMÉRIQUES</b>					
Bureau régional pour les Amériques <sup>7</sup>	5 150 653	10 849 873	3 549 779	2 580 262	<b>22 130 567</b>
Activités régionales pour les Amériques <sup>7</sup>	2 428 220	5 115 055	1 673 505	1 216 437	<b>10 433 217</b>
Bureau multi-pays en Argentine <sup>8</sup>	8 412 906	26 915 699	-	13 835 397	<b>49 164 002</b>
Brésil	41 122 032	-	11 351 330	-	<b>52 473 362</b>
Canada	1 446 982	-	-	1 296 895	<b>2 743 877</b>
Colombie	64 808 674	28 836 536	8 041 653	20 303 207	<b>121 990 070</b>
Costa Rica	7 107 398	18 995 188	2 925 424	4 874 010	<b>33 902 019</b>
Équateur	9 971 561	34 030 451	24 470 842	7 635 451	<b>76 108 306</b>
El Salvador	5 908 378	4 701 634	8 084 023	4 913 193	<b>23 607 227</b>
Guatemala	12 317 645	8 070 181	5 096 957	16 989 855	<b>42 474 638</b>
Honduras	14 346 244	-	7 802 538	6 491 107	<b>28 639 889</b>
Mexique	49 992 747	-	1 181 974	45 428 693	<b>96 603 414</b>
Bureau multi-pays au Panama <sup>9</sup>	18 856 828	8 924 501	-	26 524 636	<b>54 305 964</b>
Pérou	13 023 305	32 600 098	15 491 523	-	<b>61 114 925</b>
Bureau multi-pays aux États-Unis d'Amérique <sup>10</sup>	28 820 333	3 138 441	4 229 067	6 336 053	<b>42 523 894</b>
Venezuela (République bolivarienne du)	-	61 158 689	-	-	<b>61 158 689</b>
<b>SOUS-TOTAL AMÉRIQUES</b>	<b>283 713 906</b>	<b>243 336 346</b>	<b>93 898 614</b>	<b>158 425 194</b>	<b>779 374 060</b>
<b>ASIE ET PACIFIQUE</b>					
Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique <sup>11</sup>	6 132 422	2 270 568	742 867	4 354 627	<b>13 500 484</b>
Activités régionales pour l'Asie et le Pacifique <sup>11</sup>	15 534 264	356 896	116 766	84 875	<b>16 092 801</b>
Afghanistan	2 688 960	73 380 257	42 360 840	37 212 226	<b>155 642 283</b>
Bureau multi-pays en Australie <sup>12</sup>	3 722 540	-	-	919 589	<b>4 642 129</b>
Bangladesh	16 775 338	206 684 982	59 749 331	1 876 092	<b>285 085 744</b>
Chine	2 519 093	1 123 060	-	822 934	<b>4 465 086</b>
Inde	3 448 506	6 653 000	2 763 766	1 351 903	<b>14 217 175</b>
Indonésie	2 254 243	6			

.../...

RÉGION / OPÉRATION	Budget 2022				
	Créer un environnement de protection favorable	Réaliser les droits fondamentaux dans des milieux sûrs	Responsabiliser les communautés et atteindre l'égalité des genres	Trouver des solutions	TOTAL
<b>EUROPE</b>					
Bureau régional pour l'Europe <sup>15</sup>	3 288 933	6 928 151	2 266 700	1 647 618	<b>14 131 402</b>
Activités régionales pour l'Europe <sup>15</sup>	2 599 707	5 476 295	1 791 693	1 302 345	<b>11 170 040</b>
Autres opérations en Europe	5 190 785	-	-	-	<b>5 190 785</b>
Albanie	2 061 120	-	-	1 438 880	<b>3 500 000</b>
Arménie	3 328 000	-	-	9 363 261	<b>12 691 261</b>
Azerbaïdjan	968 909	3 525 834	1 067 157	1 640 576	<b>7 202 477</b>
Bureau multi-pays en Belgique <sup>16</sup>	11 080 879	-	-	-	<b>11 080 879</b>
Bosnie-Herzégovine	7 284 823	-	-	2 997 101	<b>10 281 924</b>
Bulgarie	1 943 238	-	-	-	<b>1 943 238</b>
Croatie	1 173 565	-	-	618 648	<b>1 792 213</b>
Chypre	2 887 063	-	-	-	<b>2 887 063</b>
France	3 866 795	-	-	-	<b>3 866 795</b>
Géorgie	1 347 014	-	4 489 008	-	<b>5 836 022</b>
Allemagne	2 537 075	-	-	-	<b>2 537 075</b>
Grèce	38 878 967	-	10 728 765	10 392 267	<b>60 000 000</b>
Bureau multi-pays en Hongrie <sup>17</sup>	5 344 921	-	-	-	<b>5 344 921</b>
Bureau multi-pays en Italie <sup>18</sup>	5 921 053	-	5 429 140	7 601 611	<b>18 951 804</b>
Kosovo (S/RES/1244 (1999))	2 943 919	-	-	415 685	<b>3 359 603</b>
Malte	1 038 735	-	841 172	-	<b>1 879 908</b>
Monténégro	1 842 255	-	-	396 697	<b>2 238 952</b>
Macédoine du Nord	3 498 700	-	-	-	<b>3 498 700</b>
Pologne	949 959	-	-	-	<b>949 959</b>
Roumanie	443 282	-	-	2 026 005	<b>2 469 287</b>
Fédération de Russie	3 017 449	-	-	714 948	<b>3 732 397</b>
Serbie	-	4 794 669	4 501 341	-	<b>9 296 010</b>
Espagne	4 020 920	-	630 802	742 485	<b>5 394 207</b>
Bureau multi-pays en Suède <sup>19</sup>	4 214 428	-	-	1 356 612	<b>5 571 040</b>
Turquie	98 856 828	134 441 486	102 846 021	13 225 512	<b>349 369 847</b>
Ukraine	1 968 858	10 578 260	4 151 757	5 801 125	<b>22 500 000</b>
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	1 563 953	-	-	1 029 145	<b>2 593 097</b>
<b>SOUS-TOTAL EUROPE</b>	<b>224 062 136</b>	<b>165 744 696</b>	<b>138 743 556</b>	<b>62 710 520</b>	<b>591 260 908</b>

.../...

.../...

RÉGION / OPÉRATION	Budget 2022				
	Créer un environnement de protection favorable	Réaliser les droits fondamentaux dans des milieux sûrs	Responsabiliser les communautés et atteindre l'égalité des genres	Trouver des solutions	TOTAL
<b>MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD</b>					
Bureau régional pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord <sup>20</sup>	5 247 578	11 054 046	3 616 579	2 628 817	<b>22 547 020</b>
Activités régionales pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord <sup>20</sup>	6 982 179	14 707 992	4 812 049	3 497 780	<b>30 000 000</b>
Autres opérations au Moyen-Orient	3 335 000	1 329 058	-	15 775 892	<b>20 439 950</b>
Algérie	3 974 548	31 383 411	8 828 423	685 316	<b>44 871 697</b>
Égypte	25 440 163	66 667 930	28 098 260	5 783 296	<b>125 989 649</b>
Iraq	45 348 527	198 778 725	10 603 410	92 628 007	<b>347 358 668</b>
Israël	6 464 507	-	-	1 077 431	<b>7 541 938</b>
Jordanie	59 857 353	292 241 599	45 121 268	11 157 964	<b>408 378 183</b>
Liban	41 062 862	442 319 036	48 061 917	2 882 322	<b>534 326 137</b>
Libye	15 589 851	46 398 621	6 237 254	1 774 274	<b>70 000 000</b>
Mauritanie	4 389 400	16 459 452	7 613 515	2 433 437	<b>30 895 804</b>
Maroc	1 166 249	-	8 333 751	-	<b>9 500 000</b>
Bureau multi-pays en Arabie saoudite <sup>21</sup>	5 165 394	6 282 070	-	-	<b>11 447 463</b>
République arabe syrienne	80 810 548	298 552 118	79 297 094	6 550 756	<b>465 210 516</b>
Tunisie	6 177 380	-	2 333 141	-	<b>8 510 520</b>
Sahara occidental - Mesures de rétablissement de la confiance	-	1 965 344	2 140 276	-	<b>4 105 620</b>
Yémen	24 387 407	251 774 136	-	15 168 704	<b>291 330 247</b>
<b>SOUS-TOTAL MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD</b>	<b>335 398 945</b>	<b>1 679 913 536</b>	<b>255 096 936</b>	<b>162 043 996</b>	<b>2 432 453 414</b>
<b>SOUS-TOTAL TERRAIN</b>	<b>1 821 317 350</b>	<b>3 837 352 089</b>	<b>1 224 516 844</b>	<b>908 980 442</b>	<b>7 792 166 724</b>
Programmes globaux	113 546 142	237 979 957	108 971 938	60 305 305	520 803 343
Siège	55 990 355	118 410 367	38 587 999	28 048 828	241 037 548
<b>SOUS-TOTAL ACTIVITÉS PROGRAMMÉES</b>	<b>1 990 853 846</b>	<b>4 193 742 413</b>	<b>1 372 076 781</b>	<b>997 334 574</b>	<b>8 554 007 615</b>
Réserve opérationnelle	-	-	-	-	427 700 381
Jeunes experts associés	-	-	-	-	12 000 000
<b>TOTAL</b>	<b>1 990 853 846</b>	<b>4 193 742 413</b>	<b>1 372 076 781</b>	<b>997 334 574</b>	<b>8 993 707 996</b>

<sup>20</sup> Le Bureau régional et les activités régionales couvrent l'ensemble de la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord.<sup>21</sup> Inclut les activités en Arabie saoudite, au Koweït, au Qatar et aux Émirats arabes unis.

TABLEAU 4 | BUDGETS 2020-2022 PAR GROUPES DE POPULATION | USD

GROUPE DE POPULATION*	2020		2021		2022	
	Budget final	% du total	Budget actuel	% du total	Budget approuvé	% du total
Refugiés et demandeurs d'asile	6 710 692 235	73%	6 544 898 037	72%	<b>6 437 194 608</b>	72%
Apatrides	78 331 026	1%	82 617 082	1%	<b>112 344 016</b>	1%
Rapatriés	608 162 171	7%	658 959 618	7%	<b>647 159 742</b>	7%
Déplacés internes	1 324 207 441	15%	1 418 445 107	15%	<b>1 357 309 250</b>	15%
<b>SOUS-TOTAL ACTIVITÉS PROGRAMMÉES</b>	<b>8 721 392 873</b>	<b>96%</b>	<b>8 704 919 844</b>	<b>95%</b>	<b>8 554 007 615</b>	<b>95%</b>
Réserve opérationnelle	395 408 657	4%	415 390 597	5%	<b>427 700 381</b>	5%
Réserve pour les activités nouvelles ou additionnelles liées au mandat	2 546 876	0%	20 000 000	0%	-	0%
Jeunes experts associés	12 000 000	0%	12 000 000	0%	<b>12 000 000</b>	0%
<b>TOTAL</b>	<b>9 131 348 405</b>	<b>100%</b>	<b>9 152 310 441</b>	<b>100%</b>	<b>8 993 707 996</b>	<b>100%</b>

\* Avant 2022, ces groupes étaient connus sous le nom de "Piliers".

<sup>15</sup> Regional Bureau and regional activities covers the whole Europe region.<sup>16</sup> Coordonne les activités en Belgique, en Irlande, à Malte (EASO), aux Pays-Bas, en Pologne (FRONTEX) et couvre aussi le Luxembourg.<sup>17</sup> Coordonne les activités en Biélorussie, en Tchéquie et en Hongrie et couvre aussi la République de Moldova, la Slovaquie et la Slovénie.<sup>18</sup> Coordonne les activités en Italie et couvre aussi le Saint-Siège et Saint-Marin.<sup>19</sup> Coordonne les activités au Danemark, en Lituanie et en Suède et couvre aussi l'Estonie, la Finlande, l'Islande, la Lettonie et la Norvège.

TABLEAU 5 | BUDGETS 2021-2022 POUR LES PROGRAMMES GLOBAUX | USD

ACTIVITÉS	2021	2022
	Budget (au 30 juin 2021)	Budget approuvé
<b>ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES</b>		
Aides en espèces	450 000	600 000
Solutions durables	4 544 400	6 618 783
Projets liés à l'éducation	24 931 996	30 942 928
Projets liés aux urgences	70 804 615	14 367 300
Projets liés à l'environnement	750 000	840 000
Groupes sectoriels mondiaux	600 000	1 000 000
Projets liés à la santé	1 900 000	1 631 000
Projets d'innovation	10 037 241	8 454 214
Partenariats avec le secteur privé	148 539 364	153 325 059
Projets liés à la protection	6 557 146	8 208 411
Projets liés à l'information et aux médias	8 467 671	6 077 671
Violences de genre, enfants et adolescents réfugiés	1 810 237	1 447 624
Enregistrement et gestion des données	11 998 552	13 371 000
Recherche, évaluation et documentation	11 350 000	3 403 325
Réinstallation	13 586 149	14 230 662
Projets liés aux abris	3 038 000	4 714 829
Projets liés à la formation	947 500	747 500
Divers	1 586 230	1 481 630
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>321 899 100</b>	<b>271 461 937</b>
<b>ACTIVITÉS D'APPUI AUX PROGRAMMES (PAR DIVISION*)</b>		
Direction et gestion executive	32 865 710	34 292 378
Division des relations extérieures	47 461 583	53 827 887
Division de la protection internationale	10 692 792	14 039 000
Division de la résilience et des solutions	39 077 360	32 331 338
Division des urgences, de la sécurité et de l'approvisionnement	21 372 154	23 017 047
Division de la planification stratégique et des résultats	6 526 892	8 977 809
Division des systèmes d'information et des télécommunications	40 044 074	45 703 259
Division des ressources humaines	29 171 966	29 681 686
Division de la gestion administrative et financière	5 021 740	7 471 002
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>232 234 271</b>	<b>249 341 406</b>
<b>TOTAL</b>	<b>554 133 371</b>	<b>520 803 343</b>

\* Les montants pour les Divisions incluent tous les centres de coûts quel que soit le lieu.

TABLEAU 6 | BUDGETS 2021-2022 POUR LE SIÈGE<sup>1</sup> | USD

DIVISIONS / DÉPARTEMENTS	2021	2022
	Budget (Au 30 Juin 2021)	Budget approuvé
<b>DIRECTION ET GESTION EXÉCUTIVE</b>		
Bureau exécutif	5 631 998	6 179 709
Bureau de liaison à New York	4 582 395	4 631 179
Bureau de l'Inspecteur général (dont services d'audit)	9 843 914	9 895 644
Service des affaires juridiques	5 765 776	5 690 137
Bureau du Médiateur	874 924	1 345 830
Bureau de la déontologie	2 494 660	2 905 651
Gestion des risques institutionnels	1 540 687	1 735 576
Service de l'évaluation	2 797 032	2 301 796
Service de la transformation et du changement	2 619 118	3 361 859
Service de la gouvernance	2 643 876	2 744 152
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>38 794 379</b>	<b>40 791 532</b>
<b>DIVISIONS<sup>2</sup></b>		
Division des relations extérieures	29 092 527	31 190 487
Division de la protection internationale	15 500 158	16 603 601
Division de la résilience et des solutions	2 904 851	3 241 122
Division des urgences, de la sécurité et de l'approvisionnement	11 971 074	12 542 262
Division de la planification stratégique et des résultats	22 009 638	19 740 207
Division des systèmes d'information et des télécommunications	35 041 310	43 191 662
Division des ressources humaines	34 298 081	37 355 487
Division de la gestion administrative et financière	22 792 176	25 351 200
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>173 609 816</b>	<b>189 216 028</b>
Unité de gestion du Centre mondial de services à Budapest	4 154 789	4 228 733
Unité de gestion du Centre mondial de services à Copenhague	5 014 865	6 018 557
Conseil du personnel	724 487	782 697
<b>TOTAL</b>	<b>222 298 336</b>	<b>241 037 548</b>

<sup>1</sup> Le Budget-programme annuel inclut les allocations du Budget ordinaire des Nations Unies suivantes: 43,2 millions de dollars pour 2021 et un montant estimé de 43,2 millions de dollars pour 2022.

Les montants pour 2022 sont provisoires, sous réserve de l'approbation du Budget-programme final des Nations Unies et d'une réactualisation ultérieure des coûts.

<sup>2</sup> Les montants pour les Divisions incluent tous les centres de coûts quel que soit le lieu.

# Opérations en 2022: entretien avec le Haut Commissaire assistant chargé des opérations



Le Haut Commissaire assistant chargé des opérations, Raouf Mazou, discute avec des IDP dans la province de Cabo Delgado, au nord du Mozambique.

## Comment envisagez-vous 2022 ?

J'aborde 2022 avec inquiétude à cause de l'impact durable de la pandémie, et parce que plusieurs conflits ou crises ne semblent plus être en voie de résolution, que ce soit au Myanmar, en Somalie, en Afghanistan ou en République arabe syrienne. Cette année a également été particulièrement difficile en ce qui concerne le nombre et l'impact des catastrophes naturelles et du changement climatique. Nous sommes donc prêts pour faire face à un niveau élevé d'imprévisibilité en 2022. Nous avons de solides mécanismes de préparation et d'intervention en cas d'urgence: des collègues sont prêts à être déployés et nous avons des stocks disponibles. Nous disposons de mécanismes pour affecter rapidement des ressources financières aux opérations en cas d'urgence. Nous allons également publier une mise à jour de la politique sur les urgences qui simplifiera les processus et les outils de préparation. Elle comprendra des indications pour évaluer les dangers et risques potentiels de catastrophe et pour soutenir la préparation aux situations d'urgence dans le contexte de l'action climatique, auxquelles le HCR se préparera et dans lesquelles il interviendra de manière plus fiable.

## Quelles sont les perspectives de la réponse à la pandémie de COVID-19 ?

Tout le monde s'accorde pour dire que la vaccination est la voie à suivre. Nous veillons à ce que les réfugiés aient accès aux vaccins. COVAX est un outil dont nous espérons tirer parti. Si vous regardez le continent africain par exemple, l'objectif était d'avoir 40% des personnes vaccinées d'ici la fin de cette année. Nous sommes très loin d'atteindre cet objectif. En 2022, nous devons faire en sorte que la répartition des vaccins soit plus équitable. Nous aurons besoin de campagnes d'information pour répondre aux hésitations, expliquant les avantages de la vaccination aux réfugiés et aux communautés d'accueil

ainsi qu'aux déplacés internes. Cependant, nous avons avant tout besoin que les vaccins soient disponibles.

## La pandémie de COVID-19 a-t-elle rendu certains pays plus ouverts à l'intégration des réfugiés ?

Je crois que oui. De nombreux gouvernements se sont rendu compte que si leurs mesures contre la COVID-19 ignoraient les réfugiés, ils mettaient en danger leur propre population. La notion selon laquelle «aucun d'entre nous ne sera en sécurité tant que nous ne le serons pas tous» a fait sens. La plupart des pays ont inclus les réfugiés dans leurs plans nationaux de vaccination. Et de notre côté, nous avons dit qu'il serait plus judicieux d'utiliser les ressources que nous mobilisons pour les réfugiés pour soutenir et renforcer les systèmes de santé nationaux existants, plutôt que des systèmes parallèles et séparés. Cela vaut également pour l'éducation et d'autres services sociaux.

## Les États font-ils désormais davantage d'efforts pour inclure les réfugiés ?

Le nombre de pays qui s'orientent vers une approche plus inclusive augmente. L'un des défis que nous avons rencontrés dans le passé se situait au niveau de la capacité à mesurer l'impact socioéconomique des déplacements forcés. Le Centre commun de données du HCR et de la Banque mondiale, mis en place à Copenhague il y a deux ans, a changé la donne à cet égard. Nous disposons maintenant de meilleurs outils pour parler aux gouvernements et mieux plaider en faveur de l'inclusion. Par exemple, nous avons soulevé le fait que les réfugiés qui sont autosuffisants sont mieux en mesure de retourner dans leur région d'origine dès que la situation le permet. Donc, partout où nous le pouvons, passons d'une réponse humanitaire pure à une assistance de type développement qui mène à l'autosuffisance. Ce n'est pas toujours facile, mais c'est dans cette direction que nous allons. C'est l'enjeu du Pacte mondial sur les réfugiés.

## Comment encouragez-vous l'autosuffisance ?

Pour commencer, chaque fois que c'est possible, nous devons éviter de créer des camps de réfugiés. Si quelqu'un vit dans un camp pendant 10 ou 20 ans et reçoit une aide humanitaire tous les mois, il est pratiquement impossible pour cette personne d'envisager – comme solution – de retourner dans son pays et de reconstruire sa vie, à moins que la même aide ne soit fournie sur le lieu de retour. Souvent, la population d'accueil devient également dépendante de l'aide dont elle bénéficie indirectement.

Nous devrions donc réfléchir à des solutions dès le premier jour d'une situation d'urgence – pas seulement pour les réfugiés, mais aussi pour les déplacés internes. Cela devrait être une de nos priorités clés. Nous avons amélioré notre capacité à démarrer une intervention dans cet état d'esprit. Nous disons à nos collègues qui répondent à une situation d'urgence: pensez au Pacte mondial. L'enjeu du Pacte mondial est le soutien aux communautés d'accueil et la responsabilisation des réfugiés dès le début. Au début de la réponse, la qualité de l'aide serait peut-être plus difficile à contrôler et les coûts seraient plus élevés, mais à long terme, cette approche est beaucoup plus durable. Par conséquent, au lieu de fournir une aide humanitaire pour une durée indéterminée, nous devons évoluer et travailler avec d'autres acteurs pour fournir une aide qui permette progressivement aux gens de vivre une vie normale.

Quels sont les partenaires pour cela? Les pays, les régions, les États, les comtés, le secteur privé – local et extérieur. La réponse peut commencer par un financement humanitaire, mais il faut passer très rapidement à un financement de développement. Il est intéressant de noter que l'aide en matière de santé ou d'éducation fournie grâce à des ressources humanitaires à une population réfugiée est également un investissement pour le développement futur de leur pays d'origine. Nous travaillons donc en étroite collaboration avec d'autres agences des Nations Unies pour inclure les réfugiés dans les plans de développement. Nous menons également beaucoup d'actions avec les banques régionales, qui considèrent les déplacements forcés comme un problème pouvant constituer un obstacle à leurs objectifs de croissance économique. Au niveau mondial, je pense que le travail que nous accomplissons avec la Banque mondiale est une grande réussite.

J'ai parlé de camps, mais la plupart des réfugiés vivent désormais dans des communautés d'accueil, dans des centres urbains. Ils sont pour la plupart intégrés dans l'économie informelle et ont jusqu'à présent reçu une aide limitée parce qu'ils étaient en grande partie autosuffisants. La pandémie de COVID-19 et les mesures de confinement que les gouvernements ont dû imposer ont eu des effets dévastateurs sur ces personnes. À titre d'exemple, la pauvreté parmi les réfugiés syriens au Liban est passée de 55% en 2019 à près de 90%, principalement en raison de la pandémie. Nous les soutenons autant que possible, mais à long terme, il serait plus bénéfique pour l'économie de leur pays d'accueil de reconnaître officiellement leur rôle, afin qu'ils puissent bénéficier de la protection sociale à laquelle certains de leurs collègues ont droit.

## Est-ce que le fait de disposer de meilleures données sera utile pour les personnes que nous aidons ?

Oui. Nous disposons d'informations très détaillées sur les personnes que nous avons enregistrées dans le monde entier. Avons-nous utilisé ces données de la meilleure manière possible dans le passé? Pas forcément.

Certaines de nos données n'étaient pas axées sur le développement car elles ne peuvent pas être comparées aux informations recueillies par les gouvernements. Nous sommes en train de changer la façon dont nous collectons et utilisons les données avec le soutien et les conseils du Centre commun de données et nous nommons des économistes à certains endroits, ce qui constitue un investissement stratégique en matière d'analyse. Dans certains pays, si une personne n'est pas inscrite dans la base de données du gouvernement, elle ne peut pas acheter une carte SIM de téléphone portable, ni ouvrir un compte bancaire, ni accéder à la protection sociale. Par ailleurs, lorsque nous suggérons d'inclure les réfugiés dans le système éducatif ou dans le système de santé, les gouvernements nous demandent aussi de fournir des données très solides.

## Notre nouveau système Compass introduit une planification pluriannuelle. Quel en est l'avantage ?

Il est essentiel de penser sur plusieurs années. Voici un exemple simple : une opération peut décider d'acheminer de l'eau par camion pour répondre aux besoins immédiats, alors qu'à long terme, il est peut-être plus logique d'investir dans un système d'approvisionnement par canalisations. En adoptant une perspective pluriannuelle, nous serons en mesure de mieux aider les personnes. L'inclusion des enfants réfugiés dans le système éducatif demande une planification sur trois ou quatre ans, par exemple. Même si nous espérons que les réfugiés et les déplacés internes pourront retourner dans leurs localités d'origine dans un avenir très proche, l'expérience montre malheureusement que ce ne sera pas nécessairement le cas.

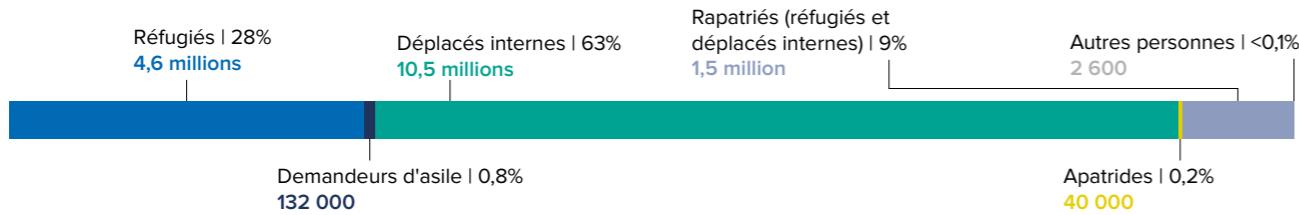
## En quoi notre approche envers les déplacés internes a-t-elle évolué? Selon vous, devons-nous travailler différemment, et nos opérations évoluent-elles?

Ces dernières années, nous avons renforcé notre action en faveur des déplacés internes afin d'être plus résolus dans notre engagement et d'être un partenaire plus prévisible. Nous mettons l'accent sur la préparation et la réponse aux situations d'urgence, la coordination ainsi que sur les activités opérationnelles. Je voudrais insister sur ce dernier point, car un engagement opérationnel fort dans la pratique complète nos efforts de coordination. La protection est toujours au centre de notre réponse, mais nous planifions également des solutions dès le début. Tout comme les réfugiés, les déplacés internes qui sont autosuffisants et qui ont accès à des moyens de subsistance et à une aide de type développement à plus long terme, sont plus en mesure de reprendre une vie normale lorsque la situation le permet. Nos actions aux niveaux mondial, régional et local sont menées en étroite collaboration avec d'autres acteurs, en premier lieu les déplacés internes eux-mêmes. Il est également essentiel de créer des opportunités en soutenant les populations d'accueil.

# Afrique de l'Est, Corne de l'Afrique et Grands Lacs

Plus de 2000 déplacés internes vivent dans cette école secondaire à Mekelle, la capitale de la région du Tigré, dans le nord de l'Éthiopie. Il s'agit de l'un des nombreux sites accueillant des personnes déplacées internes à cause du conflit au Tigré.

**Estimations 2022: 16,7 millions** de personnes relevant de la compétence du HCR  
16% du total mondial



Les zones qui accueillent des réfugiés et des déplacés internes dans la région de l'Afrique de l'Est, de la Corne de l'Afrique et des Grands Lacs souffrent de fragilités socioéconomiques et, dans certains cas, d'instabilité politique. Malgré ces difficultés, les États de la région continuent d'accorder généreusement l'asile, en particulier l'Ouganda, qui devrait rester le premier pays d'accueil de réfugiés en Afrique en 2022. Le Soudan accueille également plus d'un million de réfugiés. La violence et l'insécurité pourraient malheureusement perdurer dans la région. Le conflit dans le nord de l'Éthiopie, les tensions le long de la frontière entre le Soudan, l'Éthiopie et l'Érythrée, le processus de paix fragile au Soudan du Sud ainsi que la transition politique et le conflit intercommunautaire au Soudan pourraient entraîner de nouveaux déplacements. La situation politique complexe et le conflit en cours en Somalie, les violations des droits humains dans l'est de la République démocratique du Congo et les défis de l'après-crise au Burundi pourraient également donner lieu à de nouveaux déplacements dans la région. Les chocs climatiques, l'insécurité alimentaire et la pandémie de COVID-19 risquent d'aggraver encore la situation des personnes contraintes de fuir.

La pandémie de COVID-19 reste une préoccupation majeure, et a déjà eu des effets préjudiciables sur les moyens de subsistance, la santé et le bien-être des

réfugiés et des déplacés internes dans la région. Des enquêtes téléphoniques très fréquentes – menées avec la Banque mondiale et les organismes nationaux chargés des statistiques à Djibouti, en Éthiopie, au Kenya, en Ouganda et au Rwanda – indiquent que la pandémie a réduit les revenus, provenant notamment des transferts de fonds, et l'accès au travail, tandis que le prix des denrées alimentaires a augmenté. Les populations déplacées ont été contraintes d'adopter des mécanismes de survie néfastes, réduisant par exemple leur alimentation, épuisant leurs économies et vendant leurs biens. Il sera essentiel de renforcer le soutien aux moyens de subsistance pour réduire l'impact socioéconomique de la pandémie de COVID-19 en 2022.

La stratégie de protection du HCR en 2022 sera axée en priorité sur le plaidoyer et le dialogue avec les autorités, afin de maintenir l'accès à l'asile, de renforcer les systèmes d'asile et de faire respecter le principe de non-refoulement. Les systèmes de prévention et de réponse aux violences de genre, la protection de l'enfance et les structures de protection communautaire seront renforcés. Des efforts seront déployés pour remédier aux causes profondes des mouvements secondaires, et les services de protection disponibles pour les personnes vulnérables en déplacement vers l'Afrique du Nord, l'Europe et la région du Golfe seront recensés.

Le soutien des donateurs sera vital pour protéger les personnes déracinées, leur venir en aide, les responsabiliser, trouver des solutions à leur situation et leur assurer un avenir meilleur, ainsi que pour les communautés qui les accueillent. Des ressources importantes seront nécessaires pour répondre aux besoins les plus basiques des personnes affectées par les situations de déplacement dans la région. Des services de protection, de soins de santé, d'éducation, d'accès aux moyens de subsistance, d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène continueront à être fournis et renforcés. Un soutien prévisible des donateurs sera essentiel pour tenir l'engagement de partage international des responsabilités, qui est au cœur du Pacte mondial sur les réfugiés.

La région offre des possibilités de solutions dans les pays en phase de relèvement rapide ou sortant d'un conflit. [L'initiative de recherche de solutions pour le Soudan et le Soudan du Sud de l'Autorité intergouvernementale pour le développement \(IGAD\)](#) est centrée sur les stratégies et plans d'action nationaux visant à résoudre les crises de déplacement qui touchent ces deux pays. Les processus consultatifs visent à identifier les actions prioritaires telles que les programmes de zone intégrés pour les réfugiés, les déplacés internes, les rapatriés et les communautés d'accueil, ainsi qu'à soutenir les engagements politiques pris par les gouvernements lors du Forum mondial sur les réfugiés. Les réfugiés sud-soudanais devraient continuer à revenir spontanément dans les zones où règne une paix relative. Les lieux éventuels de retour auront besoin d'un financement important de la part des partenaires humanitaires et du secteur du développement.

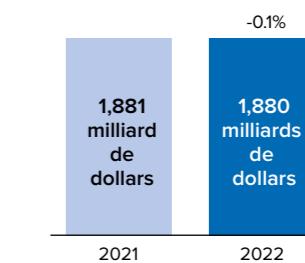
Les partenariats stratégiques, nouveaux et en cours, seront axés sur la réalisation du potentiel du Pacte mondial et sur les engagements pris lors du Forum mondial sur les réfugiés, ainsi que sur la promotion de l'autosuffisance des personnes relevant de la compétence du HCR en veillant à leur inclusion dans les communautés d'accueil et les systèmes nationaux.

Outre les partenaires traditionnels, le HCR cherchera à coopérer avec les acteurs du développement, les institutions financières et la société civile pour atteindre ces objectifs. Dans le cadre des objectifs de développement durable (ODD), le HCR et l'OIM codirigent la coalition transversale sur les

déplacements forcés, ce qui permet de renforcer le lien entre l'aide humanitaire et l'aide au développement et d'accroître l'attention accordée aux mouvements mixtes.

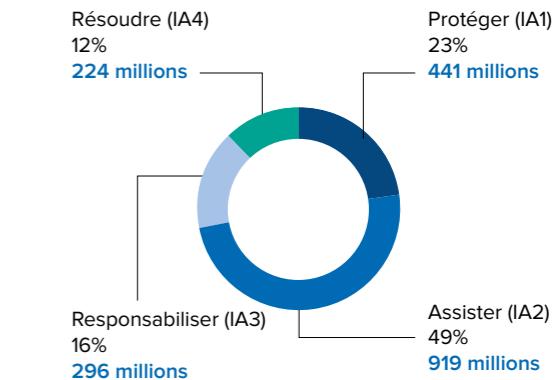
## Budgets régionaux 2021-2022

**1,880 milliard de dollars** requis pour 2022  
21% du budget global

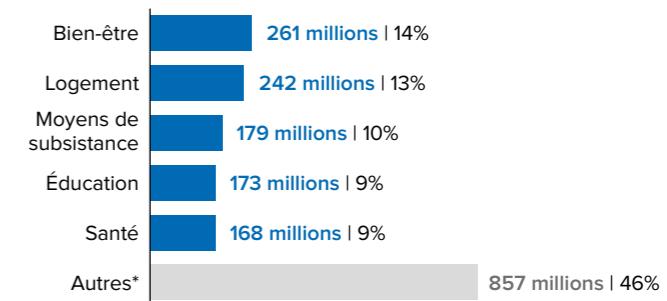


## Budget 2022 par domaine d'impact

(en millions de dollars)



## Les 5 principaux domaines de réalisation et d'appui en 2022

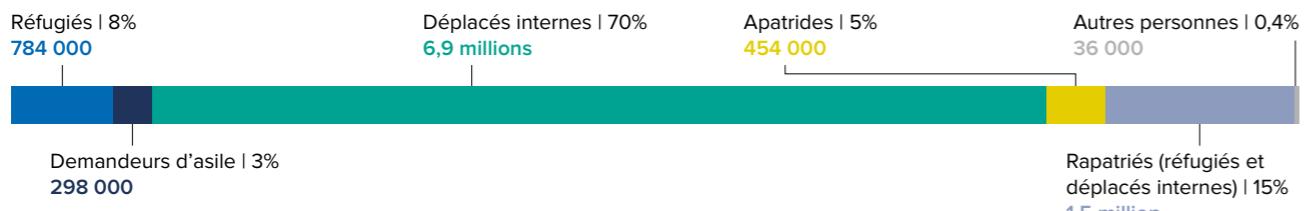


\*Consulter la page [Global Focus](#) (en anglais) pour les données complètes.

# Afrique australe



## Estimations 2022: 10 millions de personnes relevant de la compétence du HCR 10% du total mondial



Le nombre de personnes relevant de la compétence du HCR en Afrique australe a augmenté d'environ 60% au cours des trois dernières années et continuera de croître en 2022. Il devrait s'agir pour la plupart (86%) de déplacés internes en République démocratique du Congo (RDC) et au nord du Mozambique. Les populations de réfugiés à long terme resteront dans les camps et les sites d'installation de la région, avec des arrivées continues et des retours spontanés. De nouveaux réfugiés et demandeurs d'asile venant de toute l'Afrique et d'ailleurs devraient arriver dans la région, dans un contexte de mouvements mixtes complexes de réfugiés et de migrants. La situation en République centrafricaine, qui a provoqué un afflux de réfugiés au début de l'année 2021, devrait se stabiliser, permettant la reprise des rapatriements volontaires. Certains réfugiés rentreront, comme les Burundais se trouvant en RDC, mais en petit nombre. Les possibilités de réinstallation augmenteront en 2022, cependant, en raison des retards de traitement des dossiers dus à la pandémie, le nombre des départs n'évoluera pas de manière significative.

La complexité des opérations en 2022 est encore accrue par les risques permanents de catastrophes naturelles et l'impact du changement climatique, qui entraînent des pertes de vies humaines et la destruction de biens et constituent un revers pour les pays sur la voie du développement. La pandémie de

COVID-19 continuera d'avoir des implications importantes pour les personnes relevant de la compétence du HCR. Les taux d'infection en Afrique australe ont ralenti au cours du deuxième semestre 2021, mais en raison de la faible couverture vaccinale, le risque de nouvelles vagues en 2022 reste élevé. Les personnes relevant de la compétence du HCR sont incluses dans les plans de vaccination nationaux, cependant, leur déploiement a été lent dû à un approvisionnement restreint, à des difficultés logistiques et à l'hésitation à se faire vacciner. Moins de 1% des personnes relevant de la compétence du HCR étaient enregistrées comme entièrement vaccinées au 30 septembre 2021. Le HCR travaillera avec les autorités et les communautés pour soutenir les efforts de vaccination, le cas échéant.

Le HCR renforcera et encouragera un environnement de protection favorable en améliorant les lois sur la citoyenneté et en consolidant les systèmes d'asile et les cadres juridiques de protection, notamment en matière de protection de l'enfance et de prévention des violences de genre. Ces efforts seront accompagnés par des améliorations de la qualité et de l'intégrité de l'enregistrement, des données, de la gestion des informations et de l'analyse. Les initiatives visant à renforcer le rôle du système judiciaire dans la mise en place de systèmes de protection et de solutions solides comprennent un

nouveau centre d'excellence portugais et un travail coordonné sur l'interprétation des conventions de l'OUA et de Kampala. Le HCR encouragera les solutions durables dans toute la région en renforçant les stratégies en matière de moyens de subsistance, d'inclusion financière et d'autosuffisance pour favoriser l'intégration locale et le rapatriement volontaire. L'accent sera mis sur la responsabilisation des réfugiés en tant qu'acteurs du changement et partenaires efficaces pour assurer la protection, grâce à une communication bilatérale améliorée et à un engagement communautaire efficace. Les initiatives pour mettre fin de manière durable aux situations de réfugiés prolongées, concernant notamment les Angolais, les Libériens, les Rwandais et les Sierra-Léonais, se poursuivront en 2022.

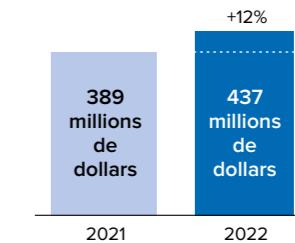
Le HCR renforcera la préparation aux situations d'urgence et aux catastrophes naturelles complexes, et s'attachera à étendre au niveau national la formation aux situations d'urgence aux pays qui n'ont pas été couverts en 2021. Sous réserve de financements, le HCR cherchera à intégrer des approches innovantes, portant notamment sur l'énergie durable et d'autres initiatives visant à réduire l'impact du changement climatique. Au niveau régional, le HCR dirige le Plan de réponse régional pour les réfugiés à la situation en RDC, et fournit une protection et une assistance stratégiques et coordonnées tout en travaillant aux solutions et à la durabilité.

Priorité sera donnée à l'amélioration des partenariats pour renforcer les synergies entre un large éventail d'acteurs, notamment les gouvernements, les communautés économiques régionales, les donateurs, le secteur privé, les acteurs du développement, les ONG, les médias, les agences des Nations Unies et les instituts de recherche. Pour renforcer le lien entre l'aide humanitaire, l'aide au développement et la paix lors des crises et des situations prolongées, le HCR veillera à ce que les questions relatives aux déplacements forcés figurent à l'ordre du jour des principaux acteurs du développement et de la sécurité et des communautés économiques régionales telles que la Communauté de développement de l'Afrique australe. En outre, il plaidera pour que les personnes relevant de sa compétence soient incluses dans les plans de développement des gouvernements. Le HCR contribuera à promouvoir l'Agenda 2030 pour le développement durable et l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Pour soutenir le Pacte mondial sur les

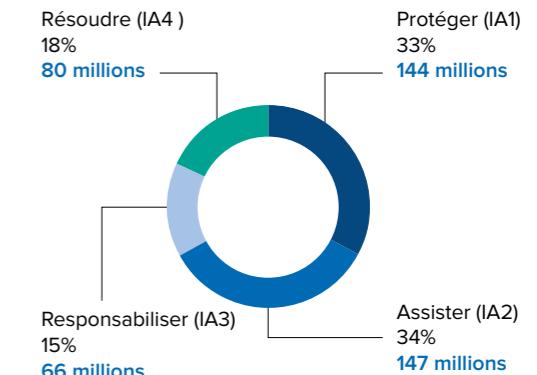
réfugiés, le HCR plaidera auprès des gouvernements, des communautés économiques régionales, des organes des Nations Unies, des ONG et des acteurs du développement pour que les engagements pris lors du Forum mondial sur les réfugiés et du [Segment de haut niveau sur l'apatridie](#) soient mis en œuvre.

## Budgets régionaux 2021-2022

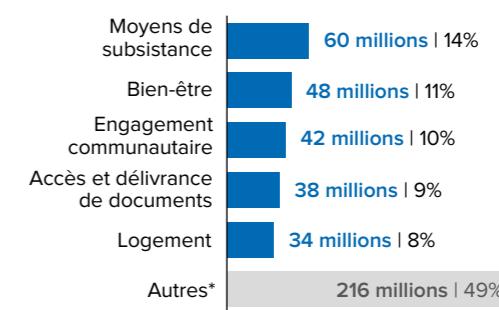
**437 millions de dollars** requis pour 2022  
5% du budget global



## Budget 2022 par domaine d'impact (en millions de dollars)



## Les 5 principaux domaines de réalisation et d'appui en 2022

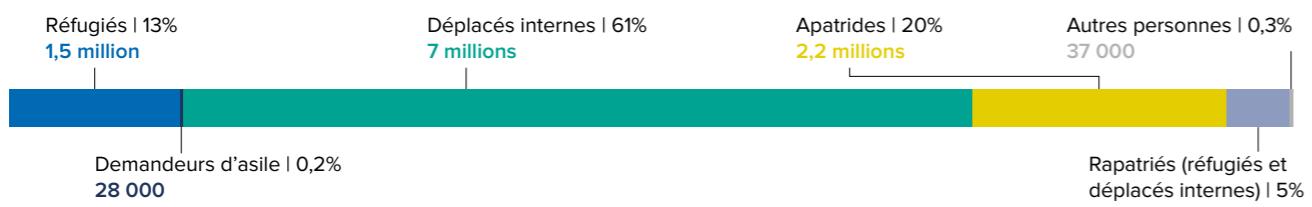


\*Consulter la page [Global Focus](#) (en anglais) pour les données complètes.

# Afrique de l'Ouest et du Centre



**Estimations 2022: 11,3 millions de personnes relevant de la compétence du HCR**  
11% du total mondial



Les principaux conflits qui touchent la région – au centre du Sahel, en République centrafricaine, dans le bassin du lac Tchad et dans les régions du nord-ouest et du sud-ouest du Cameroun – ne montrent aucun signe d'apaisement. En 2022, les déplacements forcés devraient continuer à accroître les besoins humanitaires, tandis que l'accès humanitaire restera compliqué, en particulier au Sahel et dans le bassin du lac Tchad, où les travailleurs humanitaires n'ont pas été épargnés par les attaques aveugles des groupes armés. Aggravée par la fréquence croissante des phénomènes météorologiques extrêmes liés au changement climatique et par les répercussions durables de la pandémie de COVID-19 sur les pays disposant d'une économie fragile et de services sociaux faibles, l'extrême pauvreté et l'insécurité alimentaire risquent d'augmenter, touchant principalement les personnes les plus vulnérables, notamment les populations déplacées.

Les restrictions à la liberté de circulation mises en place pour lutter contre la pandémie ont été levées, permettant la reprise de l'économie et des activités sociales, mais les effets perturbateurs de la COVID-19 devraient se prolonger en raison du manque de vaccins auquel la région est confrontée. Tous les pays de la région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre ont accepté d'inclure les réfugiés dans leurs plans de vaccination. Cependant, les coûts associés au dernier kilomètre représentent un défi majeur que le HCR s'efforce de relever, en coordination avec les autorités et les partenaires nationaux.

L'amélioration de l'environnement de protection est au cœur du mandat du HCR. Il s'agit notamment de veiller à ce que des cadres juridiques et institutionnels appropriés soient mis en place pour garantir les droits des réfugiés et des autres populations déracinées. En 2022, le HCR soutiendra l'amélioration du processus de détermination du statut de réfugié, notamment au Bénin, en Côte d'Ivoire, au Mali, au Niger et au Sénégal.

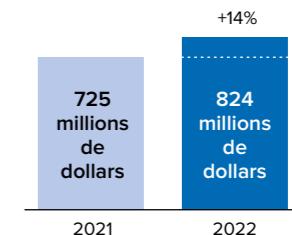
La protection sera également une priorité au niveau des opérations, notamment la protection de l'enfance, la prévention des violences de genre et l'aide aux victimes, l'éducation et les moyens de subsistance, ainsi que la consolidation des systèmes de protection communautaire pour renforcer l'autosuffisance et la cohésion sociale. Pour éclairer la programmation de ces interventions de protection et les actions de plaidoyer, [Project 21](#) – une nouvelle initiative régionale de suivi de la protection testée (en anglais) au Centre Sahel – sera étendue en 2022 et mise en place dans neuf opérations-pays, dans lesquelles les données seront systématiquement collectées et analysées et mises à la disposition de toutes les parties prenantes pour favoriser la coordination et servir de base à la planification et la programmation.

Compte tenu de ce contexte opérationnel extrêmement difficile et instable, le HCR établira et mettra à jour des plans d'urgence exhaustifs en coordination avec les autorités nationales et les acteurs de l'aide humanitaire, du développement et de la paix, afin d'anticiper les situations d'urgence et d'y répondre de manière adéquate. Le HCR renforcera ses capacités en matière de réponse aux situations d'urgence, de solutions et de coordination dans les contextes impliquant des déplacés internes, en tenant compte des risques de violences de genre dans toutes ses décisions. Le HCR augmentera également sa capacité d'enregistrement et adaptera les processus pour se concentrer davantage sur le profilage des personnes déplacées, conformément à la [politique du HCR sur le déplacement interne](#).

Malgré des perspectives de solutions limitées, il reste des possibilités, notamment en Côte d'Ivoire où une [Feuille de route régionale actualisée pour les solutions durables à la situation des réfugiés ivoiriens](#) a été adoptée en septembre 2021. Celle-ci prévoit le rapatriement volontaire et la réintégration des réfugiés ivoiriens, l'intégration locale des personnes ayant besoin d'une protection internationale, et la cessation du statut pour les réfugiés ivoiriens d'ici le 30 juin 2022. Le HCR fournira également un soutien technique et financier au gouvernement de Guinée-Bissau pour naturaliser des réfugiés dans le pays et travaillera avec les autorités du Ghana et du Togo afin de trouver des solutions globales pour les réfugiés togolais et ghanéens vivant sur leurs territoires respectifs.

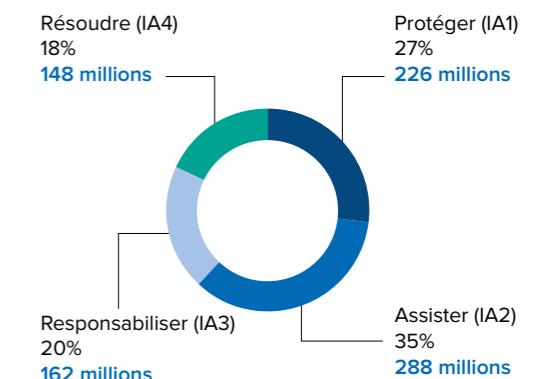
## Budgets régionaux 2021-2022

824 millions de dollars requis pour 2022  
9% du budget global

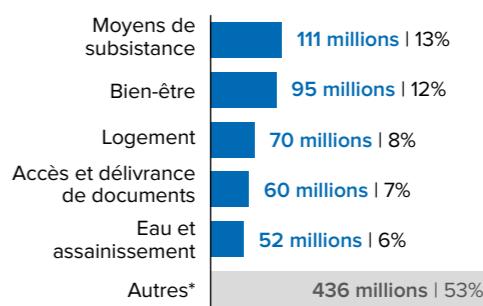


## Budget 2022 par domaine d'impact

(en millions de dollars)



## Les 5 principaux domaines de réalisation et d'appui en 2022

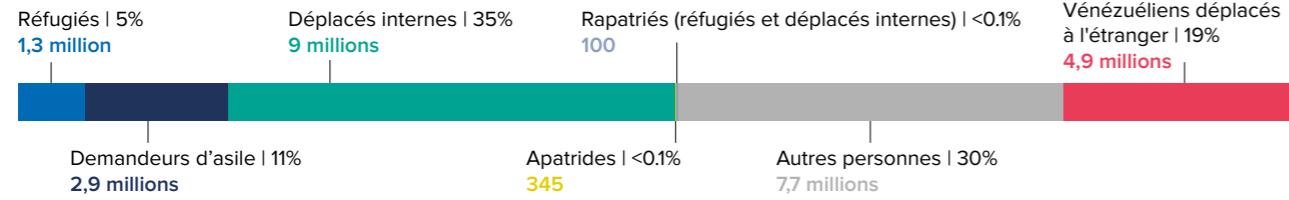


\*Consulter la page [Global Focus](#) (en anglais) pour les données complètes.

# Amériques



## Estimations 2022: 25,7 millions de personnes relevant de la compétence du HCR 25% du total mondial



Une personne sur quatre relevant de la compétence du HCR vit aux Amériques, contre une sur six en 2018. La tendance à l'augmentation des déplacements devrait se poursuivre en 2022, car les causes profondes persistent. L'exode provoqué par la détérioration de la situation en République bolivarienne du Venezuela reste la deuxième crise de déplacement externe la plus importante au monde. En Amérique centrale, El Salvador, le Guatemala et le Honduras ont connu des déplacements dus à des violences permanentes et à des phénomènes climatiques dévastateurs, tandis que la situation politique actuelle au Nicaragua continue de provoquer des exodes de population, principalement vers le Costa Rica voisin. Depuis la signature de l'accord de paix de 2016 en Colombie, des milliers de personnes ont été déplacées de force dans les zones touchées par des violences armées. Tous ces facteurs sont encore aggravés par la pandémie de COVID-19, les conditions météorologiques extrêmes et les catastrophes naturelles telles que le tremblement de terre qui a frappé Haïti.

La pandémie a intensifié les inégalités profondément ancrées aux Amériques, frappant les populations

déplacées de manière disproportionnée. Les restrictions aux frontières ont limité l'accès à l'asile et au territoire. N'ayant pas d'autre choix, des personnes ont continué de se déplacer le long de routes irrégulières et dangereuses, exposées à des risques accrus de violences de genre et d'exploitation. Les personnes ne disposant pas d'un permis de séjour régulier ont eu un accès limité aux services essentiels, comme l'éducation, les soins de santé et les vaccins contre la COVID-19. Le grave ralentissement économique a entravé les efforts en faveur de l'inclusion socioéconomique. En 2021, l'instabilité générale de la région, aggravée par la saturation des services publics locaux, la méfiance à l'égard des institutions et la persistance de troubles sociaux, a contribué à la propagation de la xénophobie. L'effet socioéconomique durable de ce ralentissement devrait persister en 2022, même si les restrictions des déplacements sont levées. Les inégalités d'accès aux vaccins pourraient entraver une reprise rapide.

Face à des perspectives difficiles pour 2022, le HCR vise à renforcer les interventions qui intègrent les considérations de protection en s'appuyant sur les ressources et les capacités collectives des autorités

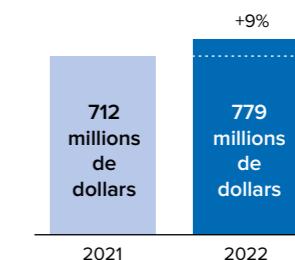
étatiques et locales, des partenaires, des communautés et du secteur privé. Le HCR axera ses efforts sur la fourniture d'une aide vitale, en particulier dans les zones frontalières et dans d'autres communautés touchées par les déplacements forcés qui ont épuisé leurs ressources ou qui sont particulièrement exposées aux chocs climatiques. Les communautés seront activement associées à la planification et à la mise en œuvre de programmes visant à renforcer la protection et l'inclusion, en particulier des enfants, des victimes de violences de genre et des populations LGBTIQ+ à risque.

Pour parvenir à des solutions à plus long terme, le HCR soutiendra les efforts nationaux pour élargir l'accès à l'asile et aux dispositions relatives au séjour régulier, à la délivrance de documents, aux services publics, à la vaccination et à la reprise économique après la pandémie, qui sont fondamentaux pour permettre aux populations déplacées de satisfaire leurs besoins essentiels et d'atteindre l'autosuffisance. Le HCR intensifiera les programmes d'intégration favorisant l'insertion professionnelle, l'entrepreneuriat et un accès plus efficace à l'éducation, en coopération avec les secteurs privé et public, les acteurs du développement et les autres parties prenantes.

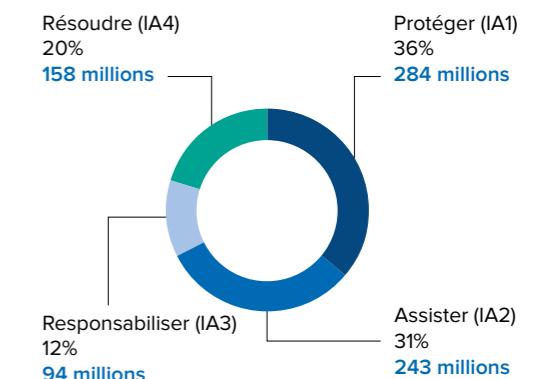
Le HCR redoublera d'efforts pour assurer la réinstallation des personnes en situation de risque accru, tout en soutenant la réunification familiale et d'autres voies complémentaires d'admission. La coopération régionale restera essentielle pour coordonner les actions de prévention et de réponse aux déplacements forcés dans la région. Le HCR et l'OIM codirigent la Plateforme régionale de coordination inter-agences connue sous le nom de R4V et son [Plan de réponse pour les réfugiés et les migrants](#) (en anglais et espagnol), ce qui garantira une réponse inter-agences cohérente à la situation du Venezuela dans 17 pays. En parallèle, le HCR et l'OIM soutiendront le processus de Quito – une initiative de plusieurs pays d'Amérique latine visant à harmoniser les politiques nationales dans les pays d'accueil – en tant qu'instance clé de coordination intergouvernementale. En Amérique centrale et au Mexique, la coopération avec le Cadre régional global de protection et de solutions (MIRPS, selon son acronyme espagnol), dirigé par les États, sera renforcée en collaboration avec d'autres agences des Nations Unies, des acteurs du développement, des institutions financières internationales et le secteur privé.

## Budgets régionaux 2021-2022

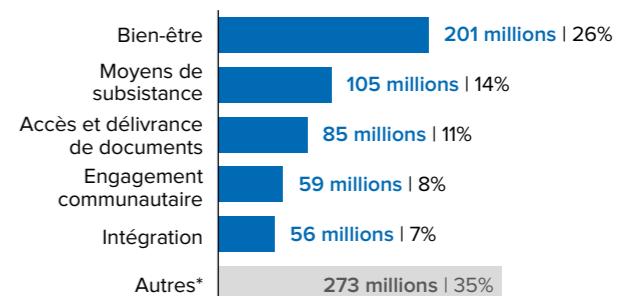
**779 millions de dollars** requis pour 2022  
9% du budget global



## Budget 2022 par domaine d'impact (en millions de dollars)



## Les 5 principaux domaines de réalisation et d'appui en 2022

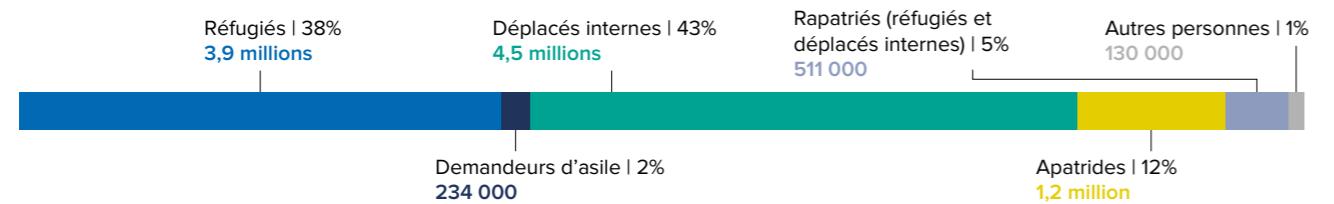


\*Consulter la page [Global Focus](#) (en anglais) pour les données complètes.

# Asie et Pacifique



## Estimations 2022: 10,5 millions de personnes relevant de la compétence du HCR 10% du total mondial



Les opérations du HCR en Asie et dans le Pacifique englobent deux des crises de déplacement forcé les plus importantes au monde. Elles se traduisent par un grand nombre d'enfants sans accès à une éducation de qualité, une pauvreté profonde, un nombre important d'apatriides, de faibles taux de vaccination contre la COVID-19 et un risque omniprésent de violences de genre. L'accès au territoire, à l'asile et à la protection reste un défi dans toute la région, où seuls 20 des 45 pays et territoires ont adhéré à la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés et où seuls trois États sont parties aux deux conventions sur l'apatriodie.

Le retrait des troupes internationales et la mise en place d'un gouvernement de facto en Afghanistan ont été précédés d'un nombre record de victimes du conflit en 2021 et d'une détérioration drastique de la situation humanitaire. Environ 670 000 personnes ont été déplacées récemment à l'intérieur du pays, tandis que des milliers d'autres ont franchi la frontière vers les pays voisins. En 2022, le HCR fournira une protection, des articles de secours essentiels, des abris, des aides en espèces et d'autres formes d'assistance, tout en encourageant les investissements locaux dans les domaines de la santé, de l'éducation et des moyens de subsistance afin de renforcer la résilience et, à terme, de permettre un retour et une réintégration durables. Le HCR dirigera un plan de réponse inter-agences pour

les réfugiés en Ouzbékistan, dans les Répubques islamiques d'Iran et du Pakistan, au Tadjikistan et au Turkménistan. Ce plan adopte une approche régionale multipartite et multisectorielle pour soutenir les investissements communautaires, conformément au Pacte mondial sur les réfugiés et à la Stratégie de recherche de solutions pour les réfugiés afghans. Il répond aux besoins des populations et des communautés d'accueil sur place, tout en préparant également l'arrivée potentielle de nouveaux réfugiés. La préparation aux situations d'urgence et la réforme juridique et politique dans les pays d'Asie centrale constituent une priorité pour garantir l'accès au territoire et à des procédures d'asile équitables, ainsi que la prise en compte des questions de protection lors des contrôles frontaliers. Le HCR vise à aider les gouvernements des pays d'accueil à inclure les réfugiés dans les services nationaux de santé et d'éducation et à favoriser l'autosuffisance par l'inclusion économique et l'accès aux dispositifs de sécurité sociale, tout en recherchant également des solutions durables.

Au Myanmar, la violence contre les civils et l'intensification du conflit armé suite aux événements de février 2021 ont déplacé plus de 200 000 personnes à l'intérieur du pays et ont poussé plusieurs milliers d'autres vers les pays voisins. En 2022, le HCR se concentrera sur les besoins des déplacés internes et

des quelque 600 000 Rohingyas apatrides, ainsi que sur la création de conditions propices au retour des réfugiés, notamment en favorisant le rétablissement de leurs droits et la mise en œuvre des recommandations de la Commission consultative sur l'État rakhine. Dans toute la région, le HCR cherchera des possibilités d'accès à l'éducation et aux moyens de subsistance pour les réfugiés rohingyas et des solutions complémentaires d'admission dans les pays tiers.

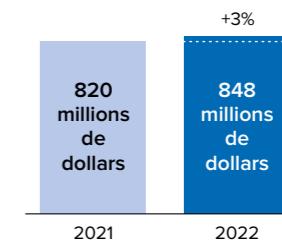
En Asie du Sud et du Sud-Est, les principales priorités sont les suivantes : trouver des solutions aux situations prolongées des réfugiés bhoutanais au Népal et des réfugiés sri-lankais en Inde ; aider les millions de résidents au Népal qui n'ont pas de certificat de nationalité ; et revoir la situation en matière de nationalité à Assam, en Inde. Le HCR cherchera activement des solutions pour les réfugiés qui se trouvent encore dans des installations offshore à Nauru et en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Aux Philippines, le HCR plaidera en faveur d'une réforme législative et soutiendra le renforcement des capacités des acteurs nationaux et locaux pour leur permettre d'assumer pleinement la responsabilité des déplacés internes à Mindanao d'ici fin 2022. Il aidera la Thaïlande à résoudre sa situation d'apatriodie, la quatrième plus importante au monde, et à améliorer l'accès des apatriodes à l'enregistrement à l'état civil, aux documents d'identité officiels, à la santé, à l'éducation et aux moyens de subsistance. Dans toute la région, le HCR plaidera pour l'adhésion aux deux conventions sur l'apatriodie et pour des protections juridiques visant à prévenir l'apatriodie.

Le HCR travaillera avec les gouvernements afin de trouver des solutions pour les réfugiés, notamment en développant les voies complémentaires d'admission. Conformément au Pacte mondial sur les réfugiés, le HCR s'efforcera de responsabiliser les personnes relevant de sa compétence en les incluant dans les programmes de protection et d'assistance, en allégeant les pressions sur les communautés d'accueil et en favorisant l'autosuffisance. En s'appuyant sur les engagements pris lors du [Forum mondial sur les réfugiés en 2019](#) (en anglais), le HCR diversifiera les partenariats pour garantir que les approches des réponses aux situations de réfugiés soient fondées sur l'engagement de l'ensemble de la société et que les responsabilités soient partagées plus équitablement.

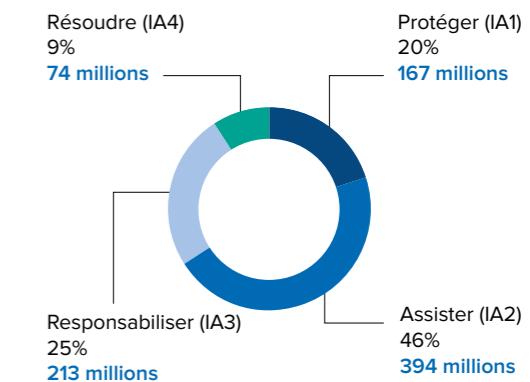
Les répercussions socioéconomiques de la pandémie de COVID-19 – perte des moyens de subsistance, détérioration de la santé mentale et physique, augmentation de la discrimination envers les populations déplacées – perdureront en 2022. Toutes les activités du HCR intégreront des mesures pour réduire au maximum les risques et les répercussions sur toutes les populations.

## Budgets régionaux 2021-2022

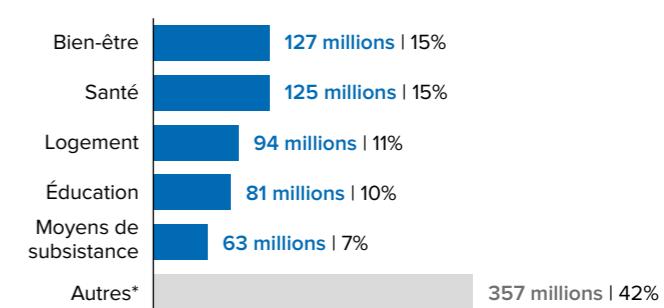
**848 millions de dollars** requis pour 2022  
9% du budget global



## Budget 2022 par domaine d'impact (en millions de dollars)



## Les 5 principaux domaines de réalisation et d'appui en 2022



\*Consulter la page [Global Focus](#) (en anglais) pour les données complètes.

# Europe



## Estimations 2022: 12,3 millions de personnes relevant de la compétence du HCR 12% du total mondial



L'Europe a une longue histoire d'accueil des réfugiés, ainsi que de soutien à la protection et à l'assistance aux personnes déracinées et aux apatrides dans le monde entier. Une décennie de crises mondiales a toutefois mis à l'épreuve la solidarité européenne et érodé l'espace d'asile dans la région. Les conflits, les inégalités socioéconomiques, les conséquences de la pandémie et le changement climatique continuent également de générer des mouvements mixtes vers l'Europe, ce qui conduit en partie à un discours public politisé qui divise les États sur la meilleure façon de réagir. Sauf détériorations graves dans les pays d'origine, le HCR prévoit que ces mouvements vers l'Europe resteront relativement modestes et gérables en 2022, poursuivant la tendance à la baisse.

Le manque de capacités de recherche et de sauvetage aux frontières maritimes de l'Europe continue de mettre des vies en danger, ce qui entraîne une augmentation significative du nombre de morts et de disparus, en particulier sur la route des îles Canaries. Les « refoulements » de demandeurs d'asile potentiels, ainsi que l'instrumentalisation des réfugiés et des migrants par certains États pour atteindre des objectifs politiques au niveau national et régional, restent très préoccupants. L'obtention d'un consensus sur

un mécanisme régional de débarquement et sur une gestion des frontières efficace mais respectueuse de la protection restera donc un défi majeur en 2022. Le HCR renforcera son plaidoyer pour l'accès au territoire et aux procédures d'asile, et pour le partage prévisible des responsabilités entre les États. En 2022, le HCR fournira également une expertise technique ciblée, un renforcement des capacités et un soutien de qualité aux autorités nationales chargées de l'asile pour soutenir la gestion des mouvements mixtes et la mise en place de procédures d'asile équitables et rapides, tandis que des activités de sensibilisation – reposant sur les technologies numériques – renforceront les informations disponibles pour les demandeurs d'asile.

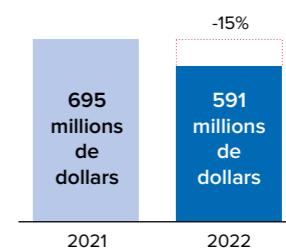
Les conditions d'accueil dans certains pays – en particulier aux frontières extérieures de l'Union européenne – restent en deçà des normes internationales et européennes, ce qui met en danger les demandeurs d'asile et les réfugiés. En 2022, le HCR concentrera ses efforts sur les capacités et les conditions d'accueil sûres, et aidera notamment les autorités nationales à identifier rapidement les personnes exposées à des risques accrus, telles que les enfants et les victimes de violences de genre, et à mettre en place des mesures de protection et d'orientation pour eux.

Les mouvements mixtes et les déplacements de populations causés par les conflits anciens et nouveaux continueront d'engendrer des besoins humanitaires dans certaines parties de l'Europe. Le HCR soutiendra les États dans la réponse opérationnelle à ces besoins en fournissant des aides en nature et en espèces. Les efforts pour trouver des solutions pour les réfugiés et les déplacés internes seront également réaffirmés. Le HCR cherchera des possibilités de réinstallation pour les personnes les plus vulnérables en Turquie, tout en travaillant avec les États pour développer la réinstallation et les autres voies complémentaires d'admission des réfugiés dans d'autres régions.

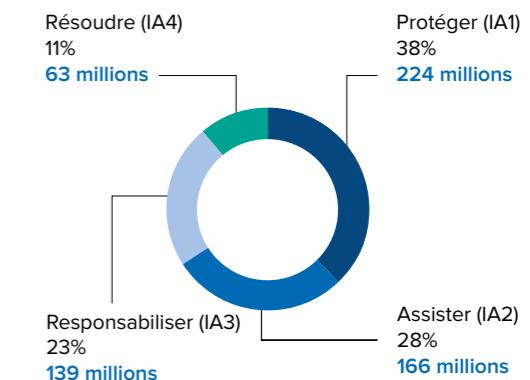
de l'apatriodie des enfants et sa réduction, notamment en comblant les lacunes des lois sur la nationalité et en améliorant l'accès à l'enregistrement à l'état civil et à la délivrance de documents.

## Budgets régionaux 2021-2022

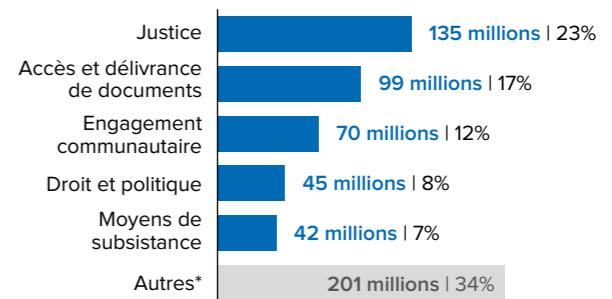
591 millions de dollars requis pour 2022  
7% du budget global



## Budget 2022 par domaine d'impact (en millions de dollars)



## Les 5 principaux domaines de réalisation et d'appui en 2022

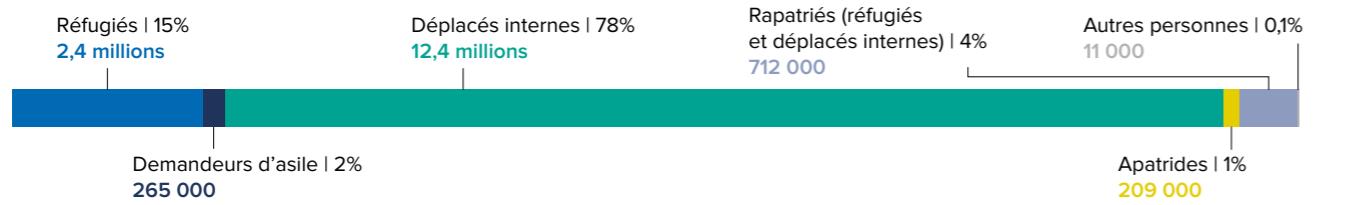


\*Consulter la page [Global Focus](#) (en anglais) pour les données complètes.

# Moyen-Orient et Afrique du Nord



**Estimations 2022:** **16 millions** de personnes relevant de la compétence du HCR  
**16%** du total mondial



Les perspectives pour 2022 sont sombres, et reproduisent des difficultés qui sont devenues familiaires au Moyen-Orient et en Afrique du Nord : conflits persistants, instabilité économique et crises de déplacement qui débordent et s'entrecroisent. Le fléau mondial de la COVID-19 est une nouvelle dimension de ce calvaire régional. Il a privé les réfugiés de leurs maigres moyens de subsistance et exposé leur vulnérabilité économique, augmentant les risques de protection sous-jacents : exploitation sexuelle, violences de genre, expulsions des logements loués et interruption de leur scolarité. La pandémie a également mis à rude épreuve les économies et les services locaux, alimentant les tensions sociales. Ce scénario d'augmentation des besoins et des déplacements forcés engendrera des défis importants pour le HCR en 2022, tout en rendant ses efforts de protection et d'assistance encore plus vitaux.

L'incapacité persistante à remédier aux causes profondes des déplacements a des coûts humains et financiers élevés. Le budget du HCR consacré au bien-être et aux besoins de base dans la région s'élève à plus de 1,1 milliard de dollars en 2022, de loin le plus

grand domaine de dépenses dans toutes les régions figurant dans cet Appel global. Les besoins en Iraq, en Jordanie, au Liban, en République arabe syrienne et au Yémen représentent près de 90% du total.

En Syrie, l'inflation, l'insécurité alimentaire, le manque d'eau et les affrontements armés devraient augmenter le nombre de personnes ayant besoin d'une aide humanitaire en 2022. Dans toute la région, les réfugiés syriens restent très vulnérables. En Iraq, il est probable que l'environnement politique et sécuritaire reste difficile, tandis que la situation en Libye devrait continuer à avoir des répercussions plus larges en Afrique du Nord. Avec l'augmentation de l'insécurité au Sahel, les personnes faisant partie de mouvements mixtes pourraient de plus en plus demander protection dans les pays d'Afrique du Nord et transiter illégalement vers l'Europe. Au Yémen, le conflit civil qui perdure risque d'aggraver encore la crise humanitaire en 2022.

En 2022, la stratégie régionale de protection et de solutions du HCR aura toujours pour principal objectif de garantir l'accès à la sécurité et à l'asile, à un espace

de protection digne et à une voie vers des solutions pour tous les groupes relevant de sa compétence. Le HCR recherchera des opportunités locales pour renforcer l'autosuffisance et augmentera les investissements opérationnels dans la résilience et les solutions à long terme. Le rôle de protection direct du HCR est crucial, car la région dispose de peu de lois nationales en matière d'asile et offre un accès limité aux solutions aux situations de déplacement. Les programmes du HCR en faveur des réfugiés et des déplacés internes, notamment au Liban et au Yémen, renforceront les efforts pour promouvoir la coexistence pacifique. Ils seront axés sur des approches par zones afin d'obtenir des résultats tangibles tant pour les populations déplacées que pour les communautés d'accueil dans les zones où des besoins importants ont été recensés. Compte tenu des risques politiques, économiques et sécuritaires dans différents pays de la région, le HCR renforcera les plateformes de coordination solides telles que le Plan régional pour les réfugiés et la résilience ainsi que son engagement avec les acteurs du développement, et maintiendra ainsi son rôle de leadership et de coordination lors des réponses aux situations de réfugiés et de déplacés internes.

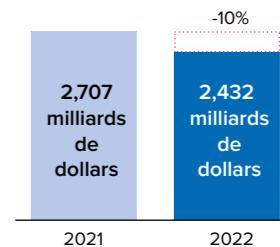
La réponse du HCR à la pandémie de COVID-19 sera axée sur le plaidoyer pour l'inclusion des personnes relevant de sa compétence dans les systèmes nationaux de santé publique, notamment dans les campagnes de vaccination, et dans d'autres réponses nationales. Pour atténuer les répercussions socioéconomiques et de protection de la pandémie de COVID-19, le HCR continuera d'adapter son assistance, notamment par des programmes d'aides en espèces. Ceux-ci ont démontré des effets positifs immédiats en réduisant la pauvreté parmi les personnes déracinées et les communautés d'accueil.

La société civile est mobilisée par l'intermédiaire du [réseau de la société civile de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord pour le déplacement](#), une coalition multipartite composée d'universitaires, d'organisations confessionnelles, d'ONG locales, d'artistes, d'influenceurs culturels et d'acteurs du secteur privé. Cette coalition vise à influencer positivement le discours public et l'élaboration des politiques liées aux déplacements, et cherchera à amplifier la voix des personnes déplacées en 2022. En 2022, le HCR soutiendra le respect des engagements pris dans le cadre du Pacte mondial sur les réfugiés et lors du

Forum mondial sur les réfugiés, et plaidera pour que les pays et les partenaires alignent leurs priorités sur les ODD et sur le programme de «Ne laisser personne de côté». Sur les 65 engagements concernant la région, 22 sont en cours de réalisation, cinq ont été remplis, deux sont en phase de planification et 36 sont en attente d'une mise à jour de leur statut.

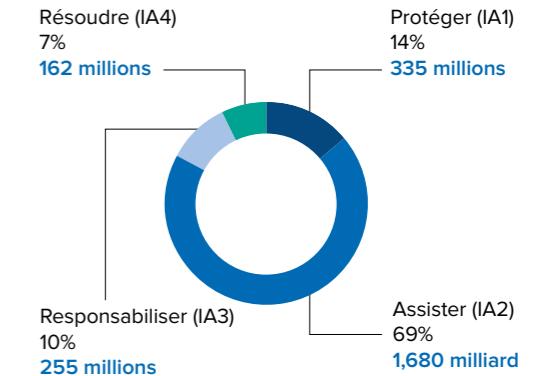
## Budgets régionaux 2021-2022

**2,432 milliards de dollars** requis pour 2022  
**27%** du budget global

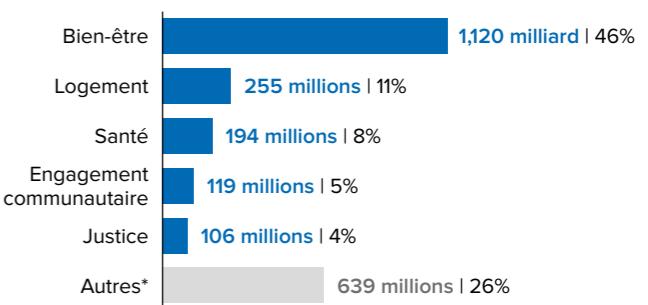


## Budget 2022 par domaine d'impact

(en millions de dollars)



## Les 5 principaux domaines de réalisation et d'appui en 2022



\*Consulter la page [Global Focus](#) (en anglais) pour les données complètes.



## Protection en 2022 : entretien avec la Haut Commissaire assistante en charge de la protection

### *Si je suis un donateur, de quelle manière ma contribution soutient-elle les activités de protection du HCR ?*

Une protection est fournie dans les situations d'urgence pour protéger les droits des personnes déracinées, dès le début d'une crise. Ce soutien comprend l'enregistrement, une aide pour la délivrance de documents, l'identification des personnes susceptibles d'être à risque ou de nécessiter un soutien spécialisé, comme les victimes de violences sexuelles, les victimes de la traite ou les enfants séparés de leurs familles. Certaines activités de protection du HCR sont à plus long terme, comme le plaidoyer et le soutien technique pour contribuer à améliorer et à changer les cadres politiques et juridiques afin de mieux protéger les droits des réfugiés. D'autres activités sont menées dans les domaines de la formation, de l'autosuffisance et des moyens de subsistance. Nous collaborons avec les communautés d'accueil pour renforcer l'inclusion communautaire. Nous privilégions les aides en espèces pour laisser les personnes faire leurs propres choix.

Dans de nombreux pays, plus de 50% des personnes ayant besoin d'une protection sont des enfants.

L'éducation est une priorité essentielle pour nous. À Cox's Bazar, par exemple, les contributions servent à offrir une éducation et des espaces d'apprentissage sûrs aux enfants. Il reste cependant beaucoup à faire pour atteindre les normes de qualité. Les dons garantissent aussi que les communautés déplacées et apatrides sont au centre de toutes les décisions qui les affectent.

C'est grâce à notre présence sur le terrain, aux nombreux partenariats qui existent au niveau local et aux approches communautaires que les contributions faites au HCR ont un impact réel.

### *Faisons-nous des progrès dans la lutte contre les violences de genre ?*

La prévention et la prise en charge des violences de genre constituent une priorité essentielle du HCR. Il s'agit d'une grave injustice qui peut prendre différentes formes telles que les violences conjugales, le mariage forcé, les violences et l'exploitation sexuelles.

Dans notre réponse à la pandémie de COVID-19, nous avons renforcé nos centres d'appel et de nombreuses personnes situées dans diverses régions d'Afrique, du Moyen-Orient et d'Amérique latine ont pu les utiliser. Nous avons constaté une hausse spectaculaire des violences de genre pendant la pandémie. Dans un centre d'appel, le nombre d'appels liés à des violences de genre a été multiplié par 10 en quelques mois. Nous avons fourni des services d'orientation et des conseils juridiques grâce à un engagement majeur de 160 000 heures de travail *pro bono*. Ces centres constituent un outil puissant et un moyen d'atteindre davantage de personnes. Cela a été une grande réussite et nous souhaitons investir davantage dans ce concept et augmenter leur nombre.

Un soutien supplémentaire est toutefois nécessaire pour les programmes et les interventions humanitaires visant à

lutter contre les violences de genre, grâce notamment à des hébergements sûrs, à des conseils juridiques et à un accompagnement juridique, ainsi qu'à des programmes éducatifs et de formation qui renforcent les capacités des premiers intervenants et créent des espaces plus sûrs pour les femmes et les enfants.

### *De manière générale, est-il plus difficile d'aider des déplacés internes que des réfugiés ?*

C'est certainement le cas dans certains conflits où nous nous battons pour avoir accès aux personnes affectées. C'est très préoccupant. Il existe une très grande différence, juridiquement, entre un réfugié qui a fui des persécutions et des violences et qui a franchi une frontière internationale, et une personne qui fuit pour exactement les mêmes raisons à l'intérieur de son propre pays. En effet, quand les personnes fuient à l'intérieur de leur propre pays, leur statut juridique ne change pas – ils restent des citoyens et ce sont leurs pays qui ont la responsabilité absolue de les protéger. Toutefois, quand les pays sont rappelés à leurs responsabilités envers leurs citoyens déplacés, ils ne sont pas toujours réceptifs. Nous devons soutenir les gouvernements pour qu'ils assument mieux leurs responsabilités. Bien entendu, nous sommes aussi là pour aider ceux qui ont besoin de notre soutien.

### *Le HCR demande l'éradication de l'apartheid. Est-ce réalisable ?*

Nous souhaitons que cela se réalise, même s'il est très ambitieux d'espérer que cet objectif soit atteint d'ici 2024 (la fin de la campagne #IBelong). Ce n'est pas tout à fait un pas en avant, deux pas en arrière, mais nous devons rester très vigilants. Nous constatons que certains pays continuent d'exclure certains groupes et, dans les situations de conflit, les nouveau-nés ne sont souvent pas enregistrés et les personnes peuvent perdre leurs documents. Partout dans le monde, des collègues du HCR œuvrent pour contribuer à prévenir et à combattre l'apartheid. Au Mozambique, par exemple, nous travaillons avec des étudiants en droit qui aident les personnes qui n'ont jamais eu de documents d'état civil ou qui les ont perdus lors de leur fuite, à obtenir des documents. Nous espérons allouer davantage de ressources à la lutte contre l'apartheid au cours des trois prochaines années car cela demeure un objectif essentiel tout comme la suppression des lois discriminatoires sur la nationalité. Les lois sur la nationalité qui discriminent sur la base du genre restent en effet l'une des principales causes conduisant à l'apartheid chez les enfants – par exemple, quand les femmes ne peuvent pas transmettre leur nationalité à leurs enfants.

### *Comment le HCR aide-t-il les personnes déplacées qui le souhaitent à rentrer chez elles ?*

Nous avons une lueur d'espoir de pouvoir trouver des mécanismes pour collaborer plus positivement avec les pays sur les conditions de retour: veiller à ce que la paix et la stabilité règnent, à ce que les droits puissent être protégés, à ce que des écoles, des emplois et des logements soient

disponibles. Nous savons que de nombreux réfugiés aspirent à rentrer chez eux. Mais nous ne pouvons faciliter les retours que si les conditions sont sûres et que cela peut avoir lieu d'une manière volontaire et digne. Cependant, dans les faits, cela ne s'avère pas possible dans un grand nombre de conflits majeurs. Il existe d'autres solutions que nous devons étudier également, que ce soit l'inclusion des réfugiés dans les services publics des pays d'accueil ou le soutien à la réinstallation et d'autres programmes de mobilité comme ceux liés au travail, aux études ou à la réunification familiale. Les places de réinstallation ont été très limitées l'année dernière mais nous avons bon espoir de les voir décoller grâce aux nouveaux engagements annoncés cette année.

### *Quelle différence le Pacte mondial peut-il apporter à la vie des réfugiés ?*

Nous observons des résultats pour les réfugiés, cela ne fait aucun doute. Le principe fondamental du Pacte est d'attirer tous les acteurs de la communauté susceptibles d'aider: des membres de la société civile, des maires, des autorités locales, des universitaires, des étudiants, des parlementaires, le secteur privé, etc. 90% des réfugiés étant accueillis dans les régions en développement, l'un des objectifs clés du Pacte est d'alléger les pressions qui pèsent sur ces pays d'accueil en partageant la responsabilité.

Le Pacte contient des mécanismes pour mettre en œuvre le principe de solidarité et de partage des responsabilités. L'un d'entre eux, par exemple, consiste à encourager les États à apporter des contreparties aux engagements pris par d'autres États. Ainsi, si un pays a besoin d'une aide en lien avec son système d'asile, un pays doté d'un système plus sophistiqué peut s'associer à lui et l'aider à renforcer ses capacités. Le Groupe d'appui à la capacité d'asile a été créé à cet effet.

### *La sympathie envers les réfugiés est-elle en train de se tarir ?*

Il existe une minorité de pays qui portent atteinte à l'un des principes essentiels de la protection des réfugiés et violent le principe fondamental de non-refoulement. Cela est extrêmement préoccupant. Cependant, dans leur grande majorité, les pays soutiennent les principes de la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés et souhaitent qu'elle s'applique. Ce texte, qui a fêté ses 70 ans cette année, a contribué à sauver des millions de vie au fil des décennies. Alors que nous avançons vers 2022, les réponses de nombreux pays continuent d'être extrêmement généreuses. La Colombie a commencé à accorder un statut de protection temporaire à près de 1,7 million de Vénézuéliens. La Turquie accueille 3,7 millions de réfugiés syriens et le Bangladesh près d'un million de réfugiés rohingyas. L'Ouganda a laissé entrer les personnes qui fuyaient les conflits armés alors que ses frontières étaient fermées au plus fort de la pandémie de COVID. La générosité manifestée dans différentes régions d'Afrique est très impressionnante. Mais il faudrait que tous les pays aillent de l'avant, respectent leurs engagements internationaux et protègent les réfugiés.



Martha Gomaa, une réfugiée sud-soudanaise au Caire, en Égypte, travaille sur une commande de bracelets MADE51 pour [UNIQLO](#) (en anglais). MADE51 met en pratique le Pacte mondial : le HCR identifie les réfugiés ayant des savoir-faire artisanaux, les aide à créer des groupes d'artisans solides et les met en lien avec des entreprises sociales locales expérimentées. Les partenaires du secteur privé organisent des collections, créent des opportunités de marketing et vendent les produits aux consommateurs dans le monde entier.

## Le Pacte mondial sur les réfugiés

La Déclaration de New York (2016) et le [Pacte mondial sur les réfugiés](#) qui a suivi (2018) constituent des engagements politiques qui renforcent le système de protection internationale et combinent une lacune de longue date, à savoir un partage réel des responsabilités concernant les réfugiés. La communauté mondiale a la responsabilité collective de s'appuyer sur cet engagement politique sans équivoque pour faire en sorte que les réfugiés puissent vivre de manière plus digne et résiliente.

Afin de consolider et de matérialiser le soutien qui émerge de cet esprit de coopération internationale et de solidarité, le premier Forum mondial sur les réfugiés s'est tenu en 2019 et a permis de traduire les principes énoncés dans le Pacte mondial en actions concrètes par le biais de 1400 engagements pris par des acteurs étatiques et non étatiques notamment dans les domaines de l'éducation,

de l'emploi, des moyens de subsistance, des capacités de protection, de l'énergie et des infrastructures. Ces promesses manifestent un engagement mondial en faveur du partage de la charge et des responsabilités. Plus de 600 engagements ont donné lieu à des rapports d'avancement. Selon la dernière mise à jour, 762 (76,5%) sont en cours, 104 (10%) sont au stade de la planification et 130 (13%) ont été honorés. Le HCR appelle les membres de la communauté mondiale à continuer d'assumer et d'accroître leurs responsabilités en matière de partage de la charge et des responsabilités en honorant les engagements pris lors du Forum mondial sur les réfugiés.

Les initiatives lancées lors du Forum mondial sur les réfugiés continuent d'être concrétisées, illustrant le Pacte mondial sur les réfugiés en action, avec une base élargie de soutien et d'engagement, comme

les [trois plateformes de soutien](#) (en anglais), [le Groupe d'appui à la capacité d'asile](#), le [Réseau interdisciplinaire académique mondial](#) (GAIN, en anglais), [la Stratégie triennale sur la réinstallation et les voies complémentaires](#), et le [Défi de l'énergie propre](#).

Plusieurs consultations et processus de bilan ont été organisés depuis le premier Forum mondial sur les réfugiés au niveau régional, au niveau des parties prenantes et au niveau thématique pour évaluer les progrès réalisés par rapport aux engagements, en particulier par rapport aux indicateurs pertinents du Pacte mondial sur les réfugiés, et pour identifier les lacunes et les domaines dans lesquels un engagement supplémentaire est nécessaire. Malgré la pandémie de COVID-19 et ses contraintes, toutes les régions ont connu des progrès substantiels dans l'approche « fondée sur l'engagement de l'ensemble de la société » ; un renforcement des partenariats de développement à fort impact et des engagements fermes des entités régionales ; un accès plus important aux solutions et aux voies complémentaires d'admission grâce à un meilleur accès aux droits fondamentaux et à l'inclusion dans les plans nationaux de protection et de développement ; ainsi qu'une augmentation des solutions innovantes et pragmatiques pour mieux répondre aux besoins des personnes.

Dans le cadre du processus de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre du Pacte, le HCR a publié le premier [rapport d'indicateurs sur le Pacte mondial sur les réfugiés](#) (en anglais) en novembre 2021, qui a permis pour la première fois de produire des données objectives et de mesurer les progrès accomplis pour atteindre les quatre objectifs du Pacte. Mettant en évidence les progrès, les défis et les lacunes, le rapport éclairera aussi les orientations et les recommandations d'engagements pour le prochain Forum mondial sur les réfugiés prévu en 2023. En 2022, le HCR, en collaboration avec d'autres parties prenantes et partenaires, se lancera dans un bilan et renforcera la portée et la mise en œuvre du cadre d'indicateurs du Pacte mondial sur les réfugiés. Bien que des soutiens importants aient été reçus au cours de l'année, les besoins dépassent toujours les ressources disponibles et des solutions à plus long terme sont indispensables.

[La réunion des hauts responsables](#), qui se tiendra en décembre 2021, sera l'occasion d'examiner comment progresser dans la mise en œuvre et le développement des engagements ainsi que dans le jumelage entre les engagements politiques et les soutiens, à la lumière du bilan et du rapport d'indicateurs du Pacte, en amont du prochain Forum mondial sur les réfugiés en 2023.

### Contreparties aux engagements : l'aide là où elle est nécessaire

Le HCR appelle la communauté mondiale à soutenir les réfugiés par la mise en œuvre des engagements pris lors du Forum mondial sur les réfugiés, en particulier par le biais des contreparties aux engagements. Ces contreparties aux engagements, qui consistent à associer des engagements financiers, matériels et techniques aux engagements pris par les pays d'accueil pour améliorer la protection et l'inclusion, facilitent la collaboration entre diverses entités qui s'engagent pour faire avancer les objectifs fondamentaux du Pacte mondial sur les réfugiés. Au bout du compte, cela permet aux réfugiés d'avoir un meilleur accès à des solutions durables et à l'autosuffisance, ce qui réduit la pression sur les ressources qui reposent souvent sur les communautés d'accueil, tout en encourageant un partage plus équitable de la charge et des responsabilités. Le HCR identifie continuellement des opportunités de contreparties pour les États donateurs, le secteur privé et les ONG internationales et nationales, entre autres. Il fait connaître les engagements politiques des pays d'accueil qui ont besoin d'un soutien pour leur mise en œuvre et appelle les entités donatrices qui s'engagent à allouer des ressources aux réfugiés et aux communautés d'accueil pour y parvenir. Pour plus d'informations sur le processus de contreparties et les possibilités de contreparties, consulter les [contreparties aux engagements](#) et [Ce que vous devez savoir sur les contreparties aux engagements](#) (en anglais).

## Domaine d'impact



### Créer un environnement de protection (Protéger)

En 2022, le HCR défendra et soutiendra le plein respect des droits des personnes relevant de sa compétence – réfugiés, demandeurs d'asile, déplacés internes, apatrides et rapatriés.

Ces efforts viseront à sauvegarder les principales réalisations de ces dernières années en matière de protection, aujourd'hui menacées par l'impact de la pandémie et des restrictions liées à cette dernière.

La qualité du droit fondamental à l'asile dépend d'un environnement de protection favorable. Sans accès au territoire et aux procédures d'asile – notamment à l'enregistrement, à la détermination du statut de réfugié et à la délivrance de documents – il n'y a pas d'espace de protection. Pendant l'année écoulée, le HCR a constaté des violations du principe de non-refoulement. Des renvois forcés de plus en plus nombreux et souvent violents aux frontières et des interceptions en mer ont été signalés, entraînant le renvoi de personnes vers un risque de persécution et d'autres violations graves des droits humains. Au mois de juin 2021, 195 pays appliquaient des mesures d'urgence en réponse à la pandémie de COVID-19 conduisant à des fermetures complètes ou partielles des frontières. Parmi ces pays, 64 ne prévoyaient aucune exception pour les demandeurs d'asile.

Le HCR s'inquiète des propositions émanant de certains États visant à externaliser la protection internationale, en transférant notamment les demandeurs d'asile vers des pays tiers chargés de l'évaluation de leurs demandes et en prévoyant un statut de protection inférieur pour les réfugiés en fonction de leur mode d'entrée dans le pays. Ces défis pour accéder à la protection internationale devraient perdurer. Le HCR continuera de coopérer

étroitement avec les États pour les sensibiliser à la façon de se conformer à leurs obligations internationales en matière de protection des personnes déplacées et de partager les responsabilités à l'échelle mondiale, tout en gérant efficacement les entrées à leurs frontières et en maintenant des systèmes d'asile nationaux équitables et efficaces.

Plusieurs pays ont amélioré la protection des apatrides et la prévention de l'apatridie, en adhérant notamment aux conventions pertinentes, en mettant en place des procédures de détermination du statut d'apatriote et en accordant des droits afférents, ainsi qu'en réformant leurs lois sur la nationalité. Le HCR intensifiera ses efforts pour prévenir et remédier à l'apatridie, conformément à l'objectif de la campagne #IBelong (#J'existe) visant à mettre fin à l'apatridie d'ici 2024.

Avec plus de 48 millions de déplacés internes à la fin de 2020, le HCR multiplie également les initiatives pour l'élaboration et la mise en œuvre de lois et de politiques nationales sur les déplacés internes, sachant que le déplacement interne doit être traité comme une question d'obligation juridique et d'intérêt national afin d'assurer l'accès égal et inclusif aux droits.

### Principaux indicateurs



Proportion de personnes sollicitant une protection internationale en mesure d'accéder aux procédures d'asile.



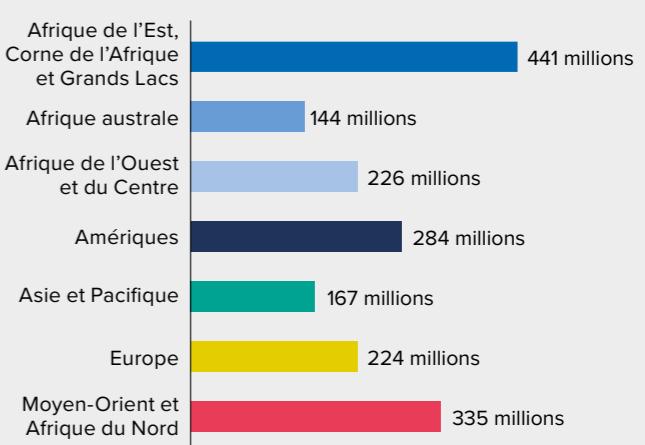
Proportion de personnes relevant de la compétence du HCR en mesure de circuler librement à l'intérieur de leur pays de résidence habituelle [Pacte mondial sur les réfugiés 2.1.2].



Nombre de personnes refoulées pour 10 000.

### Besoins mondiaux pour le domaine d'impact « Protéger » en 2022 1,991 milliard de dollars

#### Besoins régionaux





## Domaine de réalisation

Une femme originaire de la République centrafricaine attend d'être enregistrée de manière biométrique à Gbada, en République démocratique du Congo. L'enregistrement lui fournira, à elle et à ses enfants, les documents juridiques nécessaires pour bénéficier d'une assistance et d'une protection sur le territoire congolais.

© HCR/Vittoria Moretti

# Accès au territoire, enregistrement et délivrance de documents



## Priorités

En soutenant les activités du HCR dans les domaines de l'enregistrement, de la délivrance de documents et de l'accès au territoire, les donateurs contribuent à assurer l'accès à la sécurité des personnes ayant besoin d'une protection.

## Principaux indicateurs



Proportion de réfugiés et de demandeurs d'asile enregistrés à titre individuel.



Proportion d'enfants âgés de moins de 5 ans dont la naissance a été enregistrée par une autorité d'état civil [ODD 16.9.1 - Volet 1].



Proportion de personnes relevant de la compétence du HCR possédant des documents ou des papiers d'identité juridiquement reconnus [Pacte mondial sur les réfugiés 4.2.2].

Ce soutien permet aussi au HCR d'enregistrer les personnes déracinées pour qu'elles puissent obtenir la protection et l'assistance auxquelles elles ont droit.

Afin d'assurer le respect du droit de demander l'asile et d'en bénéficier, ainsi que les droits énoncés par la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés et son Protocole de 1967, il est nécessaire de faciliter l'accès au territoire et aux moyens de demander l'asile aux personnes sollicitant une protection internationale. Le HCR collabore avec les États pour mettre en place des approches tenant compte des besoins de protection, tout en reconnaissant que ceux-ci ont le droit de gérer les entrées à leurs frontières et le séjour légal des personnes sur leur territoire, dans le respect des normes internationales.

PRIMES constitue le système central d'enregistrement de la population et de gestion des dossiers du HCR. Au 1<sup>er</sup> octobre 2021, 20,4 millions de personnes étaient enregistrées dans proGres, la plateforme de gestion

des cas du système PRIMES, dans 115 opérations. En 2022, le HCR déploiera PRIMES dans les autres opérations, ce qui représentera environ 23 millions de dossiers d'enregistrement individuels à travers le monde d'ici fin 2022. Dans 80 opérations, plus de 90% de toutes les personnes enregistrées seront inscrites de façon biométrique. Le HCR commencera également à utiliser PRIMES pour enregistrer les déplacés internes dans des opérations ciblées, ce qui l'aidera à mesurer et à couvrir les besoins de protection et d'assistance de ces populations.

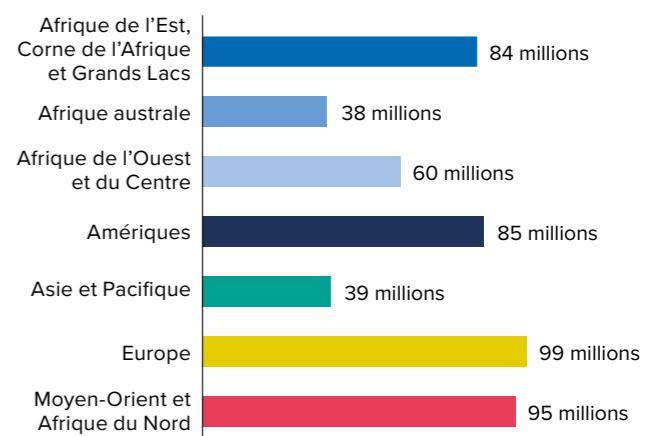
En s'appuyant sur l'expérience acquise pendant la pandémie de COVID-19, où l'accès physique aux services a été fortement limité, le HCR prévoit en 2022 d'améliorer les instructions et les capacités techniques pour maximiser l'usage des pratiques à distance. L'objectif est de faciliter les interactions numériques à distance avec les personnes déplacées et de permettre leur accès aux données dans PRIMES afin qu'elles puissent mettre à jour leurs coordonnées personnelles et solliciter des rendez-vous, une assistance ou des services. Le recours accru aux plateformes numériques répondra aux normes de protection des données pour assurer un accès sécurisé, sûr et approprié aux données personnelles.

Le HCR tiendra à jour un fichier d'urgence de personnel formé à l'enregistrement, ce qui permettra le déploiement rapide de ressources techniques sur le terrain. En outre, le HCR renforcera son partenariat avec le Conseil danois pour les réfugiés qui est chargé de la gestion d'un fichier de réserve spécial d'experts de l'enregistrement et de la gestion de l'identité prêts à soutenir les opérations disposant de capacités limitées pour des activités d'enregistrement et de vérification de la population.

Le HCR soutiendra les efforts déployés par les gouvernements pour mettre en place des systèmes d'enregistrement, d'identification numérique et d'état civil inclusifs et prenant en considération la protection des réfugiés. Cela aide les personnes relevant de la compétence du HCR à obtenir des preuves d'identité juridique leur permettant d'exercer leurs droits et d'accéder aux services du secteur privé et public. Le HCR soutiendra des innovations spécifiques qui contribuent à la réalisation des objectifs du Pacte mondial sur les réfugiés – en particulier l'autosuffisance, la connectivité et l'inclusion financière – et qui participent au

## Besoins mondiaux pour l'accès au territoire, l'enregistrement et la délivrance de documents en 2022 500 millions de dollars

### Besoins régionaux



développement de nouvelles normes et orientations mondiales en matière d'identification numérique et d'inclusion.

### Défis

Les défis liés à l'accès au territoire devraient perdurer en partie à cause des restrictions introduites pour lutter contre la pandémie de COVID-19. De nombreux États ont fermé leurs frontières pour de longues périodes en 2020-2021, sans prévoir d'exemptions pour les demandeurs d'asile dans certains cas. Le HCR continuera de coopérer étroitement avec les États pour les sensibiliser aux moyens qu'ils peuvent employer pour protéger la santé publique tout en gérant de manière efficace les entrées à leurs frontières.

Les mesures liées à la pandémie de COVID-19 ont contraint de nombreux bureaux du HCR à limiter leur présence physique et leurs activités. Cela a conduit à la diminution du nombre d'enregistrements par rapport à la normale, provoquant des retards de traitement des dossiers et des délais à toutes les étapes du processus d'enregistrement.

Un soutien supplémentaire pour renforcer l'enregistrement dans les opérations connaissant des retards importants de traitement des dossiers ou de longues périodes d'attente permettra d'améliorer les services de protection, notamment en identifiant et en développant de nouveaux moyens innovants pour enregistrer les personnes.



## Domaine de réalisation

Malgré les difficultés causées par la pandémie de COVID-19, des réfugiés syriens à Alexandrie, en Égypte, reçoivent leurs nouvelles cartes dans le cadre de leur protection juridique.

© HCR/Mina Shehata

# Détermination du statut de réfugié

## Priorités

La « détermination du statut de réfugié » (DSR) désigne le processus utilisé pour identifier les personnes ayant besoin d'une protection internationale de manière à éviter les défauts de protection et à permettre aux réfugiés de trouver et de bénéficier d'une protection.

## Principaux indicateurs



Délai de traitement moyen d'une procédure d'asile, de l'enregistrement à la décision en première instance.



Proportion de personnes entamant une procédure d'asile ayant accès à des conseils juridiques ou à une représentation.



Proportion de personnes ayant soumis une procédure d'asile ayant accès à un mécanisme effectif d'appel après le rejet de leur demande en première instance.

En 2022, le HCR se lancera stratégiquement dans le développement et le renforcement des systèmes nationaux d'asile, conduira le processus de DSR dans le cadre de son mandat en cas d'absence ou de manque de systèmes nationaux équitables et efficaces. Il publiera également des informations sur les pays d'origine et des recommandations publiques sur les besoins de protection internationale de certains groupes spécifiques et profils à risque dans certains pays ou territoires. Des capacités insuffisantes en matière de DSR conduisent à une identification et une réponse inadéquate aux besoins urgents de protection et d'assistance des réfugiés, à une accumulation ingérable des retards de traitement des dossiers qui risquent de faire perdre la confiance de la population dans des systèmes nationaux d'asile et de protection, à une montée du racisme et de la xénophobie et, en fin de compte, à une détérioration importante de la qualité de la protection internationale.

Afin de renforcer les systèmes d'asile nationaux, le HCR aidera les États à améliorer l'équité, l'efficacité, l'adaptabilité et l'intégrité de leurs systèmes

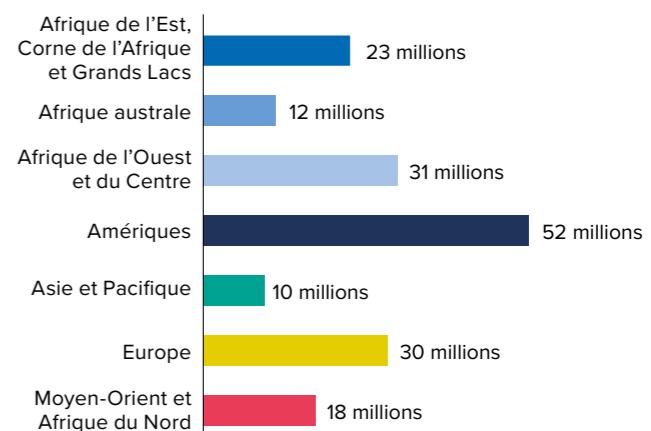
nationaux d'asile/de DSR, en collaboration avec les pays ayant pris des engagements lors du Forum mondial sur les réfugiés. Conformément aux objectifs de partage de la charge et des responsabilités énoncés dans le Pacte mondial sur les réfugiés, le HCR s'appuiera sur le [Groupe d'appui à la capacité d'asile](#), le mécanisme prévu par le Pacte pour répondre aux besoins des États. La priorité des opérations-pays sera de soutenir, de consolider et d'encourager les partenariats existants, de promouvoir le développement de nouveaux partenariats dans le cadre du Groupe d'appui à la capacité d'asile, en aidant notamment les États à évaluer les lacunes, à établir des priorités d'amélioration et à tirer profit des formes de collaboration innovantes entre les secteurs public et privé et la société civile. Comme en témoigne [l'engagement de la communauté juridique dans le cadre du Forum mondial sur les réfugiés](#) (en anglais), les partenariats entre le secteur privé et la société civile dans le domaine de l'aide, de l'assistance et de la représentation juridiques gratuites peuvent considérablement renforcer la qualité globale du système national d'asile ainsi que du système de DSR relevant du mandat du HCR.

Dans les 50 pays environ où le HCR conduit le processus de détermination du statut dans le cadre de son mandat – au Moyen-Orient, en Afrique du Nord, en Asie et dans le Pacifique – les opérations privilégient l'engagement stratégique et elles n'effectueront la détermination individuelle du statut que quand cela présente des avantages en matière de protection et de solutions qui ne peuvent pas être obtenus autrement. Le HCR innovera et améliorera la qualité de ses procédures de détermination du statut et s'appuiera sur les bonnes pratiques et les enseignements tirés pour soutenir les systèmes nationaux et les projets de contrepartie dans le cadre du Groupe d'appui à la capacité d'asile.

Des informations sur les pays d'origine et des recommandations par pays du HCR de grande qualité sont essentielles en matière de DSR et de prise de décision en matière d'asile. Le HCR continuera de publier des informations sur les pays d'origine et des recommandations actualisées, non seulement pour garantir l'équité et l'efficacité de la prise de décision mais aussi pour assurer l'intégrité et la prévisibilité globales des systèmes nationaux. Dans certains contextes, les recommandations

## Besoins mondiaux pour la détermination du statut de réfugié en 2022 181 millions de dollars

### Besoins régionaux



en matière d'informations sur les pays d'origine peuvent constituer une base solide pour adopter des approches par groupes et des procédures simplifiées pour les réfugiés qui fuient des conflits, des violations massives des droits humains ou d'autres situations de crise.

### Défis

Alors que l'impact de la pandémie de COVID-19 ne peut pas encore être pleinement évalué, la suspension partielle ou complète des systèmes nationaux d'asile continue de provoquer des retards de traitement des dossiers. Cela augmente le risque que des personnes ayant des besoins de protection internationale ne puissent pas accéder à une protection et à des solutions rapidement et efficacement.

Il est essentiel que les partenariats dans le cadre du Pacte mondial sur les réfugiés/Groupe d'appui à la capacité d'asile aient des bases solides pour entraîner des changements positifs et durables. À cet effet, il est indispensable que davantage d'États s'engagent à apporter leur soutien à d'autres pays et que les pays qui se sont engagés à améliorer leurs systèmes d'asile prennent des mesures actives pour mettre en œuvre leurs engagements, avec un soutien adéquat des parties prenantes concernées.



## Domaine de réalisation

Un enfant déambule dans le gymnase municipal de Kiki Romero à Ciudad Juarez, au Mexique. Ce gymnase héberge des migrants expulsés des États-Unis dans le cadre de l'ordonnance de santé publique liée à la pandémie de COVID-19 connue sous le nom de Titre 42.

© HCR/Jeffrey Guillenard

# Droit et politique de protection



### Priorités

Dans l'exercice de son mandat de surveillance en matière de droit des réfugiés, le HCR continuera d'élaborer et de fournir des recommandations aux États et d'interagir avec les acteurs et les processus législatifs, politiques et judiciaires sur l'interprétation et l'application de la Convention de 1951 relative au

statut des réfugiés, de son Protocole de 1967 et des autres instruments pertinents relatifs au droit des réfugiés et aux droits humains.

Les recommandations du HCR traiteront des questions juridiques relatives à la protection des droits des réfugiés et des autres personnes déplacées, notamment concernant l'accès au territoire et à la protection internationale, le droit d'asile et le principe de non-refoulement, l'interprétation de la définition du réfugié, la cessation du statut de réfugié et d'autres formes de protection internationale et les garanties procédurales dans le cadre de procédures équitables et rapides.

### Principaux indicateurs



Mesure dans laquelle le cadre juridique national est conforme à la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés et/ou à son Protocole de 1967.



Mesure dans laquelle le cadre juridique national est conforme à la Convention de 1961 sur la réduction des cas d'apatriodie.

des victimes de la traite et les droits des réfugiés impliqués plus largement dans des mouvements mixtes seront également au cœur du travail juridique.

Le HCR continuera d'œuvrer avec les États pour promouvoir l'adhésion à la Convention de 1951 et à d'autres traités pertinents. Il fournira des conseils et un soutien aux États pour rédiger et amender leurs législations nationales afin d'assurer leur conformité avec les normes juridiques internationales. Il collaborera étroitement avec les tribunaux et les praticiens du droit, notamment dans le cadre d'interventions *amicus curiae* le cas échéant, afin de guider l'interprétation et l'application des lois affectant les droits des réfugiés et des autres personnes déplacées.

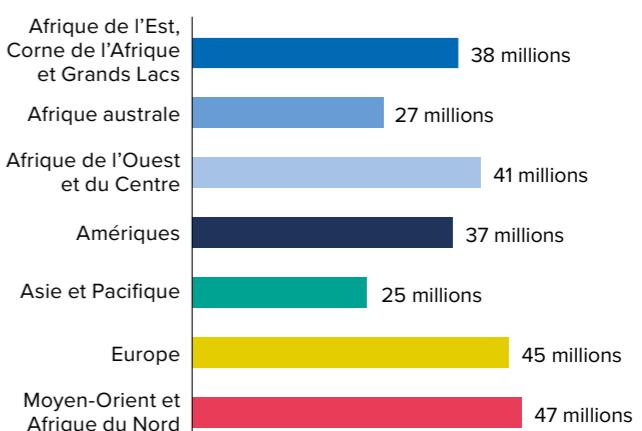
Le HCR renforcera sa participation aux discussions relatives aux aspects juridiques et normatifs des déplacements dans le contexte du changement climatique et des catastrophes naturelles. Sa contribution s'appuiera sur le dialogue en cours depuis quelques années concernant la pertinence des cadres du droit des réfugiés et des droits humains pour la protection des personnes contraintes de fuir au-delà des frontières dans ces contextes.

Afin de promouvoir les normes juridiques internationales, le HCR collaborera avec les mécanismes nationaux, régionaux et des Nations Unies sur les droits humains, ainsi qu'avec la société civile, les universitaires, les équipes de pays des Nations Unies et d'autres forums inter-agences. Le HCR continuera de coopérer étroitement avec les États et d'autres partenaires pour garantir la mise en œuvre effective du Pacte mondial sur les réfugiés. À la suite de la réunion de haut niveau de décembre 2021, les États seront encouragés à honorer leurs engagements visant à adopter et à amender leur législation; à élaborer des politiques et des stratégies pour répondre aux objectifs du Pacte mondial sur les réfugiés; à fournir un soutien sous forme de ressources, d'expertise et de contreparties; à appliquer une approche prenant en compte l'âge, le genre et la diversité et à mettre l'accent sur la réduction des pratiques discriminatoires et sur l'accès inégal aux services de protection et à l'assistance.

Le travail du HCR est essentiel pour renforcer le respect du droit international des réfugiés. Les financements alloués à la politique de protection

**Besoins mondiaux pour le droit et la politique de protection en 2022**  
**275 millions de dollars**

### Besoins régionaux



et aux activités juridiques permettent au HCR d'offrir des conseils et un soutien aux États pour l'élaboration et la mise en œuvre des lois relatives aux droits de toutes les personnes relevant de sa compétence, ainsi que pour l'interprétation et l'application des normes juridiques internationales, notamment de la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés, des instruments régionaux et des droits humains pertinents pour les personnes relevant de sa compétence. Le soutien aux activités du HCR en matière de gestion des informations juridiques lui permet d'identifier les lacunes dans le droit et la pratique et d'offrir un soutien ciblé aux États. En outre, cela permet au HCR d'analyser et de remédier à l'absence de conformité avec les normes internationales de protection des réfugiés.

### Défis

Les efforts visant à élaborer des cadres juridiques nationaux conformes à la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés sont entravés par les sensibilités politiques et la rhétorique négative autour des questions d'asile. L'impact de la pandémie de COVID-19 continuera de se faire ressentir dans de nombreux pays et ses répercussions sur les économies et les communautés pourraient conduire à redéfinir les priorités au détriment des mesures prises pour garantir les droits des réfugiés et des autres personnes déplacées.



Domaine prioritaire

© HCR/Tony Aseh

## Répondre aux déplacements internes

Plus de 48 millions de personnes, en majorité des femmes et des enfants, sont déplacées à l'intérieur de leur propre pays en raison des conflits et des violences. La tendance est inquiétante, avec 4 millions de nouveaux déplacés internes l'année dernière et des millions de déplacés supplémentaires à cause des conflits et des catastrophes. Dans des crises telles que celles qui ont lieu en Afghanistan, en Éthiopie, au Mozambique, en République démocratique du Congo, au Soudan, au Yémen et dans le Sahel, le HCR a accru son rôle opérationnel et de coordination ces dernières années alors que l'ampleur, l'étendue et la complexité des déplacements internes augmentaient. Le HCR va continuer d'intensifier sa réponse en faveur des déplacés internes en 2022.

### Préparation aux situations d'urgence

La préparation et la réponse aux situations d'urgence seront rationalisées pour suivre le rythme de la demande – le HCR a répondu à 26 urgences dans 17 pays depuis 2019 et déployé plus de 150 personnels provenant des fichiers internes ou des accords de partenariat de réserve au cours de la seule année 2021. En outre, les situations d'urgence liées à des déplacements internes sont extrêmement complexes, comme le montrent les situations en Afghanistan, en Éthiopie et au Myanmar, qui ont connu une augmentation très importante du nombre de déplacés internes et une stagnation des progrès en matière de solutions pour des centaines de milliers de déplacés internes. Dans ces pays, la réponse d'urgence du HCR en faveur des déplacés internes se concentre sur le renforcement de la coordination des groupes

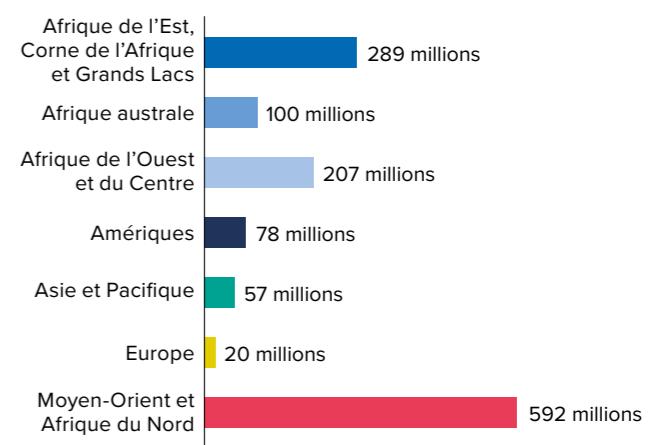
Près de 700 ménages afghans déplacés vivent en plein air ou dans des tentes de fortune à Kotal Khairkhana, un parc situé à Kaboul. Selon les estimations, [50 000 Afghans](#) auraient fui vers la capitale au cours des affrontements récents. Avec l'arrivée de l'hiver, le HCR et d'autres organisations humanitaires distribuent des produits de base et des aides en espèces aux personnes les plus vulnérables.

sectoriels, la fourniture de services de protection et d'une assistance dans le secteur des abris et de la gestion et coordination des camps lorsque l'accès est possible, ainsi que sur l'amélioration de la protection communautaire lorsque l'accès est limité ou restreint. Dans ces situations, le HCR continuera de mettre l'accent sur un plaidoyer ciblé.

En 2022, de nouveaux membres du fichier d'urgence seront formés aux questions relatives à la réponse d'urgence et à la coordination en faveur des déplacés internes, notamment dans les situations de catastrophe. Les capacités de coordination seront renforcées, notamment par le biais d'un fichier d'urgence de personnels expérimentés qui permettra à des personnels d'encadrement d'être déployés plus rapidement vers des situations d'urgence complexes.

**Besoins mondiaux pour la réponse en faveur des déplacés internes en 2022**  
**1,357 milliard de dollars**

### Besoins régionaux



## Protection

La protection doit rester au cœur de la réponse dans les contextes humanitaires et, en 2022, le HCR investira davantage pour répondre aux besoins existants. L'organisation continuera de soutenir les Coordonnateurs résidents/humanitaires et les équipes de pays des Nations Unies/pour l'action humanitaire en vue d'élaborer des stratégies essentielles de protection et de solutions, basées sur une analyse de la protection fondée sur des données objectives. Les partenaires humanitaires et des Nations Unies pourront s'appuyer sur l'expertise et les conseils du HCR concernant les priorités de protection et ses Représentants participeront activement aux équipes de pays des Nations Unies/pour l'action humanitaire pour veiller à ce que la protection soit au centre de la réponse humanitaire. Le HCR collaborera avec tous les groupes sectoriels pour fournir une réponse inter-agences guidée par des considérations de protection et par les réactions des personnes affectées. Il cherchera des possibilités de renforcer les acteurs locaux et nationaux, notamment ceux responsables du développement, en tant que participants et, à terme, responsables de la réponse aux déplacements internes. Le HCR coopérera également avec les acteurs du développement et de la paix afin de créer des conditions propices aux solutions durables.

Les opérations du HCR veilleront à appliquer une approche communautaire de la protection et à donner la priorité aux interventions visant à prévenir, à répondre et à atténuer les risques et les besoins de protection les plus urgents et immédiats, notamment les violences de genre, la protection de l'enfance, la séparation des familles, les personnes avec des besoins spécifiques, les victimes d'incidents de protection, ainsi que la santé mentale et le soutien psychosocial. Le HCR appliquera systématiquement son expertise du secteur des abris et de la gestion des camps et des sites d'installation aux activités menées auprès des déplacés internes, notamment son expérience en matière de transition des camps de réfugiés vers des sites d'installation et des zones urbaines inclusives.

Compte tenu de la responsabilité première des États, l'élaboration de lois, de politiques et de cadres nationaux relatifs aux déplacés internes constitue un domaine de préoccupation particulière pour le

HCR. Il fournira aux gouvernements une assistance technique, mènera des actions de renforcement des capacités pour les fonctionnaires gouvernementaux, les personnels humanitaires et les membres de la société civile, effectuera des recherches politiques et juridiques et développera des outils de plaidoyer pour l'élaboration et la mise en œuvre des cadres normatifs pertinents.

Dans le cadre du Comité permanent interorganisations, le HCR dirige le groupe sectoriel mondial chargé de la protection et codirige le groupe sectoriel mondial chargé des abris et le groupe sectoriel mondial chargé de la coordination et de la gestion des camps. Il coordonne également plusieurs groupes sectoriels nationaux chargés de la protection, des abris et de la coordination et de la gestion des camps, souvent avec des ONG partenaires. Le HCR assure le leadership de la coordination tout en s'investissant dans ses activités opérationnelles. Cela lui permet d'être plus proche des personnes dans le besoin, d'asseoir sa crédibilité auprès des partenaires des groupes sectoriels et de renforcer ses relations avec les gouvernements, en particulier au niveau local. Le fait de contribuer à répondre aux besoins humanitaires essentiels permet aussi d'instaurer la confiance nécessaire pour dialoguer sur des questions de protection sensibles.

À l'échelle mondiale, le HCR poursuivra son soutien à l'initiative GP2.0 impliquant diverses parties prenantes (coprésidée par le HCR, OCHA, l'OIM et le PNUD), qui constitue une communauté informelle d'experts et offre un espace pour l'organisation d'initiatives communes, d'événements, de recherches, d'échanges d'informations et de bonnes pratiques en matière de déplacement interne. En outre, le HCR renforcera encore sa collaboration avec le Groupe d'experts en matière de protection des déplacés internes (iPEG) – un partenariat entre le HCR, la Rapporteuse spéciale sur les droits humains des personnes déplacées dans leur propre pays et le groupe sectoriel mondial chargé de la protection. Le groupe d'experts continuera de mobiliser des missions de haut niveau pour fournir un appui ciblé en matière de protection des déplacés internes, renforcera la réflexion stratégique et les capacités des agents gouvernementaux, des équipes de pays et des parties prenantes concernées, et facilitera les échanges sur la protection des déplacés internes.

En fonction des opportunités qui se présenteront, le HCR continuera de s'impliquer en aidant les États à développer leurs cadres juridiques et politiques, en apportant notamment un soutien technique concernant les législations sur les déplacés internes actuellement en cours d'examen aux niveaux national et régional. Aux Philippines, où 120 000 personnes étaient déplacées à l'intérieur du pays à Mindanao au 30 juin 2021, le HCR a renforcé les capacités des autorités locales et nationales afin qu'elles soient en mesure d'assumer et de diriger les réponses actuelles et futures aux déplacements internes.

Bien qu'il ne s'agisse encore que d'un projet pilote à petite échelle, en accord avec le gouvernement, le HCR a commencé à inclure des Mexicains particulièrement vulnérables dans son projet de relocalisation et d'intégration qui jusqu'à présent ne concernait que des réfugiés. Le HCR dispense également des formations intensives sur les déplacés internes aux agents gouvernementaux mexicains et aux membres de la société civile, une action de profilage étant en cours au niveau de l'État.

## Solutions

Differentes solutions en faveur des déplacés internes seront recherchées partout où les conditions sont propices et où le choix est volontaire. Des mouvements de retour de déplacés internes devraient avoir lieu dans des endroits tels que la Libye, la République démocratique du Congo et la République arabe syrienne. Ils seront soutenus grâce à des programmes de réintégration communautaires et fondés sur le marché, à des projets visant à l'inclusion socioéconomique, à un suivi des retours, à des actions de sensibilisation et à la protection des droits. Le HCR soutiendra des projets de solutions pilotés par les gouvernements comme l'Initiative de recherche de solutions pour le Soudan du Sud et le Soudan de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD). Il élargira aussi son soutien aux personnes souhaitant rester dans les endroits où elles ont fui à l'intérieur de leur pays, notamment par le biais de programmes plus importants visant à soutenir à la fois le séjour et l'inclusion locale des déplacés internes.

Concernant l'inclusion, un soutien sera fourni pour les moyens de subsistance, l'éducation, les documents d'état civil et le logement. Le HCR privilégiera les aides en espèces comme moyen

de parvenir à la protection sociale, à l'inclusion financière, à des moyens de subsistance et à la cohésion sociale. Il plaidera en particulier pour la protection des droits au logement, à la terre et à la propriété qui sont essentiels pour la recherche de solutions. Le HCR collaborera avec ses partenaires pour veiller à ce que les principes de protection soient au cœur des solutions, en garantissant notamment le respect des opinions des déplacés internes. Une coopération importante avec la Banque mondiale, le secteur privé et d'autres partenaires multilatéraux sera également recherchée pour la protection et les solutions durables en faveur des déplacés internes.

Le HCR veillera à ce qu'une analyse approfondie de la protection soit menée en collaboration avec les partenaires, notamment pour la préparation de la réponse et aux autres étapes du déplacement interne. Cela nécessitera que le HCR investisse dans des données et des informations précises, actualisées, complètes et de qualité pour servir de base à des actions de plaidoyer, de programmation, de suivi, d'assistance et de fourniture de services fondées sur des données factuelles, menées par le HCR ou par le reste de la communauté humanitaire. Cela permettra aussi de parvenir à des résultats solides dans le domaine de la protection et des solutions.

Le HCR aidera ses personnels et, dans la mesure du possible, ceux de ses partenaires à acquérir les différentes qualifications et compétences nécessaires pour travailler à toutes les étapes du déplacement interne. Il renforcera ses efforts actuels visant à identifier, former et maintenir un corps de personnel ayant des qualifications et des compétences spécialisées, notamment en matière de coordination et de gestion des informations dans les situations relevant des groupes sectoriels ou non, susceptible d'être déployé si nécessaire, en particulier dans les situations d'urgence mais aussi dans d'autres situations de déplacement interne.

## Groupes sectoriels mondiaux

### Le groupe sectoriel mondial chargé de la protection (dirigé par le HCR)

Le [Cadre stratégique 2020-2024 du groupe sectoriel mondial chargé de la protection](#) (en anglais) se concentre sur cinq domaines : la coordination ; le plaidoyer ; l'analyse commune de la protection ; la promotion des solutions durables grâce au rapprochement des actions dans les domaines de la paix, du développement et de l'humanitaire ; l'adaptation à un environnement opérationnel en évolution. L'élabo ration, par le groupe sectoriel, en 2022 d'un Programme relatif à la coordination sur le terrain, accompagné de formations pertinentes pour les 32 groupes sectoriels chargés de la protection sur le terrain, fournira des références pratiques essentielles, des instructions, des bonnes pratiques et des outils pour améliorer la coordination de la réponse en matière de protection, ainsi qu'un soutien sur le terrain et à distance. En 2022, le groupe sectoriel collectera des données pour veiller à ce que la voix de personnes affectées par les crises humanitaires soit entendue, et ses [Actualités en matière de protection](#) (en anglais) présenteront des données émanant de tous les membres du groupe sectoriel chargé de la protection. Le groupe sectoriel continuera de réunir des experts des opérations et des États membres pour qu'ils se mettent d'accord sur des actions et des plaidoyers communs.

### Le groupe sectoriel mondial chargé des abris (codirigé avec la Fédération Internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge)

La mission stratégique du groupe sectoriel consiste toujours à « aider collectivement les personnes affectées par les crises à vivre dans des abris et des sites d'installation sûrs, dignes et adaptés ». La Stratégie 2018-2022 est axée sur quatre domaines : la coordination, le plaidoyer, la réponse fondée sur des données factuelles et les capacités. Dans la perspective d'une nouvelle Stratégie globale pour les abris à partir de 2023, le groupe sectoriel s'efforce déjà de renforcer la réponse des acteurs humanitaires dans le domaine des abris, grâce à une réponse globale plus respectueuse de l'environnement et au niveau national, à des groupes

sectoriels chargés des abris, adaptés au contexte local et innovants.

Le groupe sectoriel renforcera les capacités techniques et de coordination en intégrant des ressources mondiales supplémentaires spécialisées dans les domaines du logement, de la terre et de la propriété, de l'environnement, de la recherche et du plaidoyer. Un soutien direct sera fourni aux groupes sectoriels chargés des abris au niveau national, grâce au renforcement des capacités de déploiement rapide et à distance s'appuyant sur une équipe volante de coordinateurs et d'agents chargés de la gestion des informations, afin de répondre à l'augmentation du nombre de personnes déplacées et à la complexité croissante des contextes opérationnels.

Un « Plan d'action stratégique de plaidoyer » tiendra davantage compte de l'importance des abris et sites d'installation dans la réponse humanitaire et le relèvement, renforcera l'engagement et les financements des donateurs et des agences pour la réponse et influera sur les questions transversales essentielles telles que les réponses environnementales et urbaines, la programmation des aides en espèces fondée sur les marchés et les approches par zones. Le HCR continuera de diriger 17 groupes sectoriels chargés des abris et un groupe de travail et fournira une aide en matière d'abris à près de 11 millions de déplacés internes.

### Le groupe sectoriel mondial chargé de la gestion et de la coordination des camps (codirigé avec l'OIM)

L'objectif principal du groupe sectoriel chargé de la gestion et de la coordination des camps est de faire en sorte que les réponses des groupes sectoriels nationaux soient mises en œuvre de façon coordonnée, éclairée et prévisible. Cela se fait par le partage continu des bonnes pratiques et des enseignements tirés, l'élaboration de politiques, le renforcement des capacités et, si nécessaire, un soutien direct.

L'année 2022 sera d'une importance capitale pour le leadership du HCR en matière de gestion et de coordination des camps et la fourniture de services

dans ce secteur dans le monde entier. Une nouvelle stratégie fondée sur une programmation inclusive et de qualité visera à responsabiliser les acteurs opérationnels pour adapter les interventions en matière de gestion et de coordination des camps au contexte local, à améliorer la coordination sur le terrain ainsi qu'à renforcer la visibilité et l'importance de ce secteur dans la préparation, la réponse et le relèvement humanitaires.

En réponse aux besoins croissants des communautés déplacées dans le monde, le groupe sectoriel consolidera les services de développement des capacités à destination des partenaires en créant une réserve de talents dans le secteur de la gestion et de la coordination des camps et des capacités de déploiement rapide et à distance pour les groupes sectoriels nationaux, grâce à une équipe volante de coordinateurs et à des formations spécialisées en collaboration avec le groupe sectoriel mondial chargé des abris. Le partenariat avec NORCAP continuera de renforcer les capacités dans le secteur de la gestion et de la coordination des camps et de fournir des formations au mentorat grâce à un soutien direct et à des déploiements sur le terrain.

Le groupe sectoriel chargé de la gestion et de la coordination des camps actualisera les politiques mondiales en élaborant et en publiant des outils politiques, des instructions et en offrant un soutien direct. L'accent sera mis sur le lien entre le soutien en matière de gestion et de coordination des camps et les questions transversales essentielles comme les solutions durables et l'innovation environnementale. Le plaidoyer, les communications et la mobilisation des ressources continueront de renforcer la pertinence du secteur de la gestion et de la coordination des camps, de permettre au HCR de remplir ses engagements en tant qu'organisation chef de file et d'améliorer la coordination avec les autres groupes sectoriels et partenaires. Le HCR continuera de diriger 12 groupes sectoriels et quatre groupes de travail et fournira une aide en matière de gestion et de coordination des camps à près de 10 millions de déplacés internes.



## Domaine de réalisation

Grâce au soutien du HCR et de BOWDI - l'Initiative pour le développement des femmes de Borno -, une jeune mère a pu obtenir un traitement et des conseils pour sa fille victime de viols répétés à Bakassi, un camp pour déplacés internes au Nigéria.

© HCR/Gabriel Adeyemo

## Violences de genre



### Priorités

Les femmes et les jeunes filles, qui représentent 48% des personnes déracinées, sont affectées de manière disproportionnée par les violences de genre. Les situations de déplacement et de conflit accroissent généralement les risques de violences de genre. Des rapports font état d'une forte augmentation des violences conjugales, des mariages d'enfants, et des cas d'exploitation et d'abus sexuels suite à la pandémie de COVID-19.

### Principaux indicateurs



Proportion de personnes relevant de la compétence du HCR qui savent où avoir accès aux services disponibles pour une prise en charge liée à des violences de genre.



Proportion de victimes qui sont satisfaites des services de gestion des cas de violences de genre.



Proportion de personnes relevant de la compétence du HCR qui n'acceptent pas les violences faites aux femmes.

Malgré une forte hausse des besoins en termes de programmes de prise en charge des victimes de violences de genre, une analyse préliminaire indique que 72% des besoins opérationnels du HCR identifiés pour la mise en œuvre d'activités dans ce domaine n'ont pas pu être financés en 2021.

La [politique de 2020 du HCR relative aux violences de genre](#) institutionnalise la prévention, la réduction des risques et la prise en charge comme des actions vitales. Cette politique fixe deux objectifs prioritaires : la réduction des risques de violences de genre pour toutes les personnes relevant de la compétence du HCR et l'accès adéquat et rapide à des services de qualité pour toutes les victimes.

En 2022, le HCR renforcera la disponibilité, l'accessibilité et la qualité des services de prise en charge des victimes de violences de genre, notamment la gestion des cas par le biais de programmes sur place, mobiles ou à distance. L'objectif sera notamment d'améliorer les possibilités d'hébergement sûrs, l'aide juridique et le soutien psychosocial pour les victimes et d'augmenter les aides en espèces pour ces dernières et les personnes à risque.

Le HCR coopérera étroitement avec les communautés déracinées pour veiller ce que les informations relatives aux services liés aux violences de genre soient largement diffusées, notamment auprès des groupes marginalisés de femmes et de filles. La participation égale et significative des femmes et des filles et le renforcement de la collaboration avec les communautés, les partenaires locaux et les organisations dirigées par des femmes, en particulier celles dirigées par des femmes déracinées et apatrides, seront des priorités.

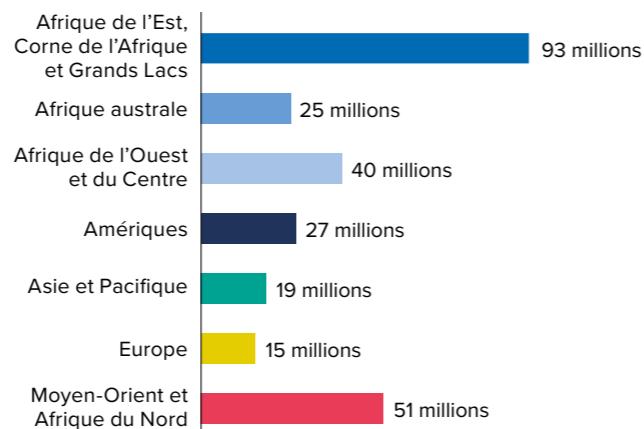
Le HCR continuera de tisser des partenariats avec des organisations spécialisées pour augmenter les capacités opérationnelles en matière de programmes de prévention en 2022. La prévention comprend les stratégies visant à s'attaquer aux causes profondes des violences de genre avant qu'elles surviennent et met l'accent sur les changements de comportement et d'attitude. Ces objectifs nécessitent des investissements à plus long terme.

En 2022, la priorité mondiale et régionale consistera à améliorer et à fournir un soutien technique coordonné et de grande qualité en matière de prévention des violences de genre, de réduction des risques et de prise en charge, en développant notamment les capacités pour garantir les signalements en toute sécurité et l'accès sûr à des services de prise en charge multisectorielle pour les victimes. Le HCR intégrera systématiquement la réduction des risques de violences de genre dans tous les secteurs de son activité. Afin de mieux hiérarchiser les priorités, un plan quinquennal spécifique sera élaboré et mis en œuvre. Il établira les principaux domaines d'appui pour progresser sur la programmation en matière de violences de genre et sur la coordination à tous les niveaux, y compris en termes d'effectifs, de capacités et de développement des compétences.

Le HCR reste déterminé à apporter une expertise et un soutien technique en matière de violences de genre dans les situations d'urgence et continuera de déployer des experts dès le début de ses interventions.

## Besoins mondiaux pour les violences de genre en 2022 271 millions de dollars

### Besoin régionaux



### Défis

Alors que le besoin d'interventions dans le domaine des violences de genre et de l'égalité des genres n'a jamais été aussi important, la pandémie de COVID-19 a mis encore plus en exergue le sévère sous-financement chronique de ces secteurs dans les contextes humanitaires.

Les normes et les systèmes de genre discriminatoires et néfastes ainsi que l'inégalité des genres constituent des causes profondes des violences de genre. Les principales difficultés sont l'impunité, l'accès humanitaire restreint, la multitude des priorités vitales à couvrir avec des investissements limités et à court terme ainsi que des infrastructures et des capacités insuffisantes.

Le fait de disposer de personnel spécialisé avec une expertise dans ce domaine dès le début d'une situation d'urgence permet d'améliorer l'accès des victimes aux services et de réduire les risques de violences de genre. Les ressources limitées et le sous-financement conduisent à une insuffisance d'effectifs et compromettent la priorisation des services et des programmes liés aux violences de genre sur le terrain.



### Collecte de fonds thématique pour agir dans le domaine du genre

En qualité d'organisation chef de file chargée de la protection des personnes déracinées, le HCR amplifie l'appel à contributions en faveur des programmes pour l'égalité des genres et contre les violences de genre en 2022.

L'inégalité des genres constitue une cause profonde des violences faites aux femmes et aux filles. Le HCR tisse et entretient des réseaux solides avec les femmes et les filles. Il soutient leurs capacités individuelles, collectives et organisationnelles en matière de prise de décisions, de gestion et de leadership. Il les mobilise, les implique, les consulte et leur donne des responsabilités dans les processus décisionnels, les structures communautaires et les comités composés de personnes relevant de sa compétence.

Le HCR aide à réduire les risques de violences de genre pour toutes les personnes relevant de sa compétence et offre aux victimes un accès rapide et adéquat à des services de qualité répondant à leurs besoins, notamment un soutien psychosocial, une aide juridique et des services médicaux. Grâce à des actions de sensibilisation et de proximité, les victimes reçoivent des informations sur les moyens d'accéder aux services en toute sécurité et de bénéficier d'un soutien pour guérir et se rétablir. L'engagement continu de la communauté, la mobilisation et les interventions ciblées contribuent à réduire les violences de genre et à empêcher qu'elles se produisent en premier lieu, en s'attaquant aux normes sociales néfastes et à l'inégalité des genres.

Le HCR a identifié des besoins de financement pour un total de **271 millions de dollars** pour combattre les violences de genre en 2022 et répondre aux besoins d'actions dans le domaine du genre relevant du domaine de réalisation «Engagement communautaire et émancipation des femmes». Des contributions thématiques flexibles pour soutenir des programmes de lutte contre les violences de genre permettraient de soutenir les femmes et les filles où qu'elles se trouvent, dès le tout début d'une situation urgence.



## Domaine de réalisation

Paola Muremula, 4 ans, et son frère vont chercher de l'eau à l'extérieur de la salle de classe où ils logent temporairement avec leur famille. Ils font partie des 450 000 personnes ayant fui l'éruption du Mont Nyiragongo situé près de Goma en République démocratique du Congo.

© HCR/Sanne Biesmans

# Protection de l'enfance

## Priorités

Les enfants représentent 30% de la population mondiale, mais 42% de l'ensemble des personnes déracinées. Les enfants déplacés sont particulièrement vulnérables à des violations graves de leurs droits humains, comme la séparation, la violence et l'exploitation. La détérioration de la situation socioéconomique, les restrictions des

déplacements et les fermetures d'écoles qui ont résulté de la pandémie de COVID-19 ont accru les risques de protection pour les enfants. En 2022, l'approche du HCR en matière de protection de l'enfance sera centrée sur quatre priorités stratégiques :

### Le renforcement des systèmes de protection de l'enfance

Le HCR travaillera avec les autorités, d'autres organisations des Nations Unies et la société civile pour renforcer l'inclusion des enfants déplacés et apatrides dans les systèmes nationaux de protection de l'enfance ainsi que la capacité de ces systèmes à prendre en charge leurs besoins particuliers. Les priorités consistent notamment à renforcer les services sociaux dans les régions qui accueillent des personnes déplacées, à consolider les compétences et les procédures en place pour répondre aux besoins des enfants déplacés et à accroître l'enregistrement des naissances des

## Principaux indicateurs



Proportion d'enfants en situation de risque accru faisant l'objet de procédures de détermination de leur intérêt supérieur.



Proportion d'enfants qui participent à des programmes communautaires de protection de l'enfance.



Proportion de mineurs isolés qui bénéficient d'autres modalités de prise en charge adaptées.

enfants relevant de la compétence du HCR afin de prévenir l'apatriodie.

### Les services de protection de l'enfance

Le HCR veillera également à ce que les enfants relevant de sa compétence aient accès rapidement à des procédures adaptées de détermination de l'intérêt supérieur de l'enfant lorsque les procédures nationales sont insuffisantes ou inaccessibles. Le HCR coopérera avec ses partenaires pour renforcer l'accès des mineurs isolés à des modalités appropriées de prise en charge alternative, en particulier la prise en charge familiale et l'orientation vers d'autres services comme la santé mentale et le soutien psychosocial.

Par ailleurs, le HCR poursuivra ses efforts pour veiller à ce que les systèmes d'asile soient adaptés aux enfants, que leurs opinions soient dûment prises en compte, que l'unité de la famille soit considérée comme une priorité, que les enfants et les familles reçoivent des informations précises et à jour et que les entretiens soient conduits par du personnel qualifié, d'une manière adaptée aux enfants.

### Les enfants, les familles et les communautés sont engagées à protéger les enfants

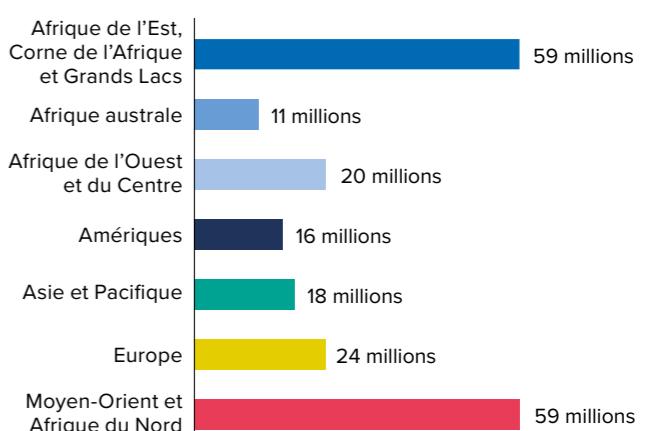
Les enfants, les familles et les communautés bénéficieront d'un soutien pour lutter contre des problèmes de protection essentiels comme le travail des enfants, les mariages précoces ou les violences familiales. Le HCR et ses partenaires fourniront aussi des informations adaptées aux enfants concernant les services accessibles aux enfants, aux familles et aux communautés affectées pour prévenir et remédier aux problèmes de protection de l'enfance. Ils appuieront également les programmes de formation aux compétences parentales qui aident les personnes ayant la charge d'enfants à gérer leur propre stress, à protéger leurs enfants, à prendre soin d'eux et à utiliser des méthodes de discipline positive.

### La prise en compte de la protection de l'enfance, la coordination et le partenariat

Le HCR collaborera avec différents secteurs, agences des Nations Unies et partenaires pour élaborer et mettre en œuvre une approche cohérente visant à intégrer la protection de l'enfance

## Besoins mondiaux pour la protection de l'enfance en 2022 207 millions de dollars

### Besoins régionaux



dans tous les secteurs de la réponse humanitaire et pour renforcer la coordination et la collaboration multisectorielles afin d'améliorer la protection et le bien-être des enfants.

### Défis

En raison de l'augmentation continue du nombre d'enfants relevant de la compétence du HCR et des risques de protection qui leur sont propres, conjuguée aux répercussions actuelles de la pandémie de COVID-19 et aux pressions qui pèsent globalement sur les financements alloués au HCR, l'écart entre les besoins et les ressources continue de se creuser.

Pour faire face à ce défi, il est essentiel de mobiliser l'expertise des partenaires, d'investir dans des programmes de protection de l'enfance de qualité, de contribuer au renforcement continu des capacités des autorités et des partenaires et de leur apporter un soutien technique. Une vision collective et une action concertée de la part de la communauté humanitaire s'imposent plus que jamais – une approche multisectorielle pour protéger les enfants déplacés de force contre les divers risques, étroitement liés, auxquels ils sont confrontés.



## Domaine de réalisation

Un bateau de sauvetage humanitaire transportant 236 migrants accoste dans un port en Sicile, en Italie.

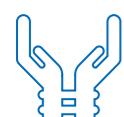
© HCR/Alessio Mamo

# Sécurité et accès à la justice

## Priorités

La sécurité et l'accès à la justice englobent un grand nombre d'actions sans lesquelles l'exercice des droits serait restreint. Pour que leur accès effectif à la justice soit garanti, les personnes déracinées doivent avoir le droit de recourir à des voies judiciaires et avoir les moyens de le faire. L'orientation et l'aide juridiques sont essentielles.

## Principal indicateur



Nombre de personnes relevant de la compétence du HCR arrêtées ou détenues en raison du contrôle de l'immigration ou de leur statut juridique, pour 10 000 personnes relevant de la compétence du HCR enregistrées.

Le HCR poursuivra ses efforts pour promouvoir des alternatives à la détention (en cas d'arrestation et de détention en lien avec le contrôle de l'immigration ou le statut juridique), en tenant pleinement compte des préoccupations des États concernant les mouvements irréguliers de demandeurs d'asile.

Les alternatives à la détention consistent en diverses mesures non privatives de liberté, allant des obligations de déclaration à la surveillance communautaire structurée et/ou à des programmes de gestion des cas. De telles alternatives ont été expérimentées dans plusieurs pays dont la Belgique, le Canada, la Colombie, le Portugal, le Royaume-Uni et la Thaïlande, notamment à la suite de la stratégie globale du HCR « [Au-delà de la détention 2014-19](#) » et d'activités de plaidoyer ciblées.

De nombreux États continuent d'avoir recours à la détention des demandeurs d'asile pour des motifs liés à l'immigration. Le HCR redoublera d'efforts pour

remédier à cette difficulté essentielle en termes de protection. Sa mission consiste entre autres à intervenir dans des cas individuels dans le cadre de ses opérations à travers le monde, en ayant recours à des conseils et à une représentation juridique, des documents et des actions de plaidoyer pour obtenir la libération de demandeurs d'asile, notamment ceux qui sont particulièrement vulnérables, retenus pour de longues périodes ou dans de mauvaises conditions.

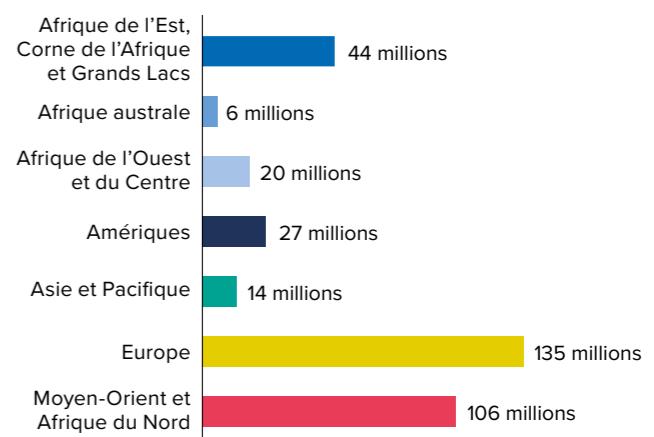
Dans le cadre de son travail au sein du [Réseau des Nations Unies sur les migrations](#) (en anglais), le HCR élargira le réseau de praticiens collaborant avec les États qui ont expérimenté des alternatives à la détention. Les « [Principes directeurs du HCR sur la détention](#) » de 2012 et la stratégie globale « [Au-delà de la détention 2014-19](#) » constituent une base solide pour mener des actions de plaidoyer et apporter un soutien aux États.

En collaborant avec ses partenaires dans le cadre du Réseau des Nations Unies sur les migrations, le HCR découvre de nouvelles possibilités découlant des discussions plus larges avec les États sur la question de la détention et du respect des droits à travers tout le spectre de la mobilité humaine. L'identification et le partage de bonnes pratiques en matière d'alternatives à la détention au sein d'États issus de différentes régions et situations seront essentiels pour améliorer l'efficacité de ce travail.

De même, dans le contexte des engagements pris lors du [Forum mondial sur les réfugiés](#) par des associations de juges, des cabinets d'avocats, des barreaux et des entreprises, ainsi que des organisations juridiques et communautaires en faveur de l'aide juridique gratuite, le HCR continuera d'encourager et de développer ces partenariats dans le monde entier afin d'augmenter les ressources soutenant l'accès des réfugiés et des autres personnes déracinées à la justice.

## Besoins mondiaux pour la sécurité et l'accès à la justice en 2022 351 millions de dollars

### Besoins régionaux



### Défis

Les ressources disponibles sont limitées pour soutenir le recours à des alternatives à la détention, comme celles nécessaires pour mettre en place des mécanismes de déclaration, un suivi et des structures adaptées, notamment pour les familles avec enfants. Les hésitations potentielles liées aux risques apparents que représenteraient les mesures non privatives de liberté, en particulier le risque de fuite, devront également être surmontées. Pour cela, il faudra s'appuyer sur la preuve des avantages, pour les États et les demandeurs d'asile, de la libération et des autres alternatives à la détention et sur leur succès afin de promouvoir une procédure efficace de détermination des demandes et de règlement des cas.

## Domaine d'impact



### Réaliser le respect des droits fondamentaux dans des milieux sûrs (Assister)

Pour fournir aux personnes relevant de la compétence du HCR un environnement sûr leur permettant d’exercer leurs droits, il convient d’établir des fondements solides pendant les interventions d’urgence et de veiller à ce que la protection et l’aide fournies contribuent à leur résilience de manière durable.

Le HCR adopte une approche globale des services de base essentiels, reconnaissant que le logement/les abris, l’eau, l’assainissement, l’énergie, la protection, la santé et les moyens de subsistance sont tous des éléments cruciaux qui permettent aux personnes d’exercer leurs droits dans un environnement sûr. Pour répondre à leurs besoins immédiats tout en favorisant leur résilience, il est primordial qu’elles bénéficient d’un environnement physique et social durable. Le HCR saisira toutes les occasions de plaider en faveur de l’éclairage et de

la connectivité dans les sites d’installation, les logements/abris et les installations communautaires telles que les centres de soins de santé et les écoles. Le HCR intégrera l’atténuation et l’adaptation aux effets du changement climatique ainsi que des considérations environnementales plus larges dans les différents secteurs et modalités d’aide. Il privilégiera les interventions ciblant les réfugiés et les déplacés internes les plus exposés aux risques climatiques et environnementaux, tout en encourageant la transition vers les énergies renouvelables conformément au [Cadre stratégique pour l'action climatique](#) (en anglais) du HCR. Ces mesures représenteront une grande avancée vers l’obtention de la neutralité carbone dans les réponses opérationnelles du HCR, réduiront la dépendance aux combustibles fossiles et créeront des environnements sûrs pour les personnes relevant de sa compétence et les communautés d’accueil.

La pandémie de COVID-19 a modifié le paysage mondial du développement et de l’aide humanitaire en multipliant les occasions de promouvoir et d’améliorer la santé et le bien-être des personnes relevant de la compétence du HCR. Toutefois, elle a également mis en lumière les lacunes des systèmes de santé nationaux en matière de capacités et le rôle crucial que joue la santé dans l’exercice des droits, le bien-être et le développement. Les répercussions de la pandémie de COVID-19 vont bien au-delà de la santé, avec des impacts majeurs sur la sécurité alimentaire, le statut socioéconomique, le bien-être psychosocial, les conditions de vie, le niveau d’éducation et l’attention accordée aux autres priorités de santé.

Bien que de nombreux pays permettent aux réfugiés d'accéder aux services de santé nationaux, de nombreux réfugiés n'ont qu'un accès partiel, ou sont confrontés à des dépenses prohibitives ou à des obstacles pratiques (éloignement des centres de santé, non-maitrise de la langue, non-acceptation par les prestataires de santé, etc.). Le HCR s'efforcera d'aider les gouvernements à renforcer ces services afin de pouvoir répondre aux besoins des communautés d'accueil et des réfugiés.

Enfin, étant donné que 86% des réfugiés sont accueillis dans des pays en développement, les partenariats avec les acteurs du développement seront essentiels pour soutenir les pays d'accueil dans leurs efforts de relèvement, de réduction de la pauvreté et de développement inclusifs, conformément aux ODD et au Pacte mondial sur les réfugiés. L'autosuffisance des réfugiés sera renforcée grâce à la collaboration avec les gouvernements et les acteurs du développement. Il s'agira de mettre en place un environnement plus favorable dans les pays d'accueil pour améliorer l'inclusion économique des personnes relevant de la compétence du HCR, l'accès aux droits et à des services de qualité, et le soutien à des programmes innovants et résilients.

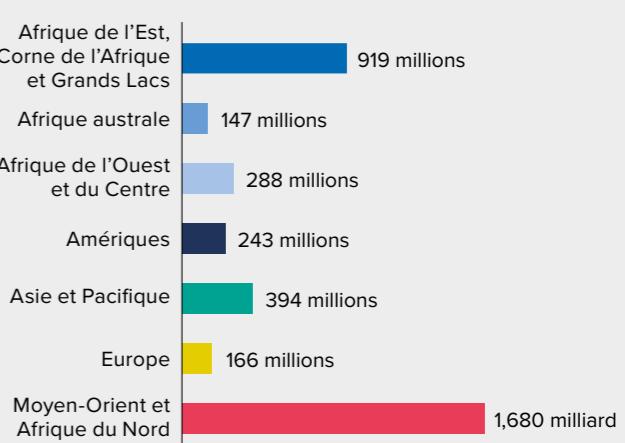
### Principaux indicateurs

- Proportion de personnes relevant de la compétence du HCR vivant au-dessous du seuil de pauvreté national [Pacte mondial sur les réfugiés 2.1.1 et ODD 1.2.1].
- Proportion de personnes relevant de la compétence du HCR résidant dans des sites d’installation physiquement sûrs et sains, ayant accès aux services essentiels [ODD 1.4.1].
- Proportion de personnes relevant de la compétence du HCR ayant accès aux services de santé [ODD 3.8.1].

### Besoins mondiaux pour le domaine d'impact « Assister » en 2022

**4,194 milliards de dollars**

### Besoins régionaux





## Domaine prioritaire

# Action climatique

Des preuves de plus en plus nombreuses montrent que [le changement climatique est la menace la plus sérieuse](#) (en anglais) à laquelle nous sommes confrontés en tant que communauté mondiale. Les personnes déplacées sont exposées de manière disproportionnée à l'urgence climatique et se trouvent souvent prises au piège à la croisée des impacts climatiques et des conflits. Le risque de déplacements récurrents, continus et prolongés est élevé, en particulier lorsque les personnes sont exposées à des conditions météorologiques de plus en plus extrêmes et à la détérioration des conditions environnementales. En outre, le changement climatique s'ajoute à d'autres facteurs de vulnérabilité, rendant les zones de retour de plus en plus inhabitables. Près de 90% des réfugiés et plus de 70% des personnes déplacées internes en raison d'un conflit viennent de pays très vulnérables au changement climatique tels que l'Afghanistan, le Myanmar, la République arabe syrienne et le Soudan du Sud.

Étant donné que ce sont des pays très vulnérables au changement climatique qui accueillent plus de 40% des réfugiés relevant du mandat du HCR, les réponses doivent tenir compte des risques climatiques pour mieux protéger les personnes déplacées, et des ressources supplémentaires dédiées à l'adaptation seront peut-être nécessaires pour prévenir de nouveaux déplacements. Le «[Cadre stratégique pour l'action climatique](#)» du HCR (en anglais) s'attaque de front à ces problèmes.

## Opérations – renforcer la résilience aux premières lignes de l'urgence climatique

Le HCR renforce ses opérations pour répondre aux besoins humanitaires et de protection exacerbés par l'urgence climatique, tels que la préparation et la réponse aux déplacements liés aux catastrophes, la mise en œuvre de programmes respectueux de l'environnement qui protègent les personnes et l'environnement, et le renforcement de la résilience des communautés déplacées et d'accueil aux chocs climatiques.

Une route rendue impraticable par les inondations près du site pour personnes déplacées de Kafia à Baga Sola, au Tchad.



## Collecte de fonds thématique pour l'action climatique

Le HCR intervient dans certains des contextes les plus fragiles, où les conflits et les vulnérabilités climatiques se rejoignent et où des millions de personnes sont déplacées et ont un besoin urgent d'aide et de protection. Il est nécessaire de mener d'urgence une action climatique pour mobiliser un appui aux personnes déplacées et apatrides qui ressentent déjà les effets accélérés du changement climatique.

Pour relever ce défi, il est essentiel que le HCR dispose de ressources flexibles maintenant. L'organisation a besoin de 417 millions de dollars pour l'action climatique en 2022 afin de répondre aux effets néfastes du changement climatique par des interventions plus respectueuses de l'environnement qui aident les personnes déplacées et les communautés d'accueil à résister aux chocs climatiques, et de mieux anticiper et préparer les futurs mouvements de populations dus au climat. Les actions climatiques menées actuellement par le HCR comprennent par exemple l'aide apportée aux communautés pour restaurer des forêts au Bangladesh, au Cameroun et en Éthiopie; la construction d'abris durables et plus respectueux de l'environnement au Yémen; et le remplacement du diesel par l'énergie solaire pour assurer l'accès de la population à l'eau potable au Tchad. À Cox's Bazar, le HCR réduit également les risques de glissements de terrain et d'inondations pendant la saison des moussons.

Le HCR prend également des mesures innovantes pour réduire ses propres émissions et collabore avec le secteur privé pour fournir à ses bureaux une énergie propre à des prix compétitifs. Grâce à l'agence suédoise Sida et au BMZ et à la GIZ en Allemagne, le HCR a mis en place un mécanisme de financement vert innovant qui est 60% plus efficace que les subventions traditionnelles pour permettre une transition vers les énergies renouvelables. Ce soutien ainsi que l'appui d'autres donateurs permettra au HCR d'atteindre son objectif ambitieux de faire passer la majorité de ses plus de 500 bureaux extérieurs à une énergie propre et de remplacer dans la mesure du possible son parc mondial de 6000 véhicules légers par des voitures électriques d'ici 2030.



**Focus sur l'analyse prédictive** | À l'appui de la [Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel](#), le HCR coordonne un projet inter-agences d'analyse prédictive pour anticiper l'impact du changement climatique sur les futurs risques au Sahel, améliorer la coordination sur les données et renforcer la préparation aux risques croissants et interconnectés. Le HCR a réuni un consortium mondial de chefs de file en matière d'analyse prédictive et de prospective stratégique. Ce consortium travaillera sur les principaux facteurs de vulnérabilité dans les domaines du développement, de l'aide humanitaire et de la paix, en se concentrant sur la manière dont le changement climatique et d'autres tendances de fond peuvent contribuer à créer ou exacerber les risques, notamment de déplacement.

En 2022, le HCR s'engagera de manière plus prévisible dans la préparation et la réponse aux catastrophes liées au climat, en particulier dans les pays où il est présent ou invité à agir. Il mettra à jour sa Politique sur les urgences afin que sa préparation et sa réponse aux situations d'urgence s'appliquent également dans les situations de crises humanitaires liées au climat.

Le HCR collabore activement avec les gouvernements et les partenaires pour identifier les risques climatiques et autres, les évaluer et soutenir les mesures de préparation. Le HCR sera guidé par ses engagements en tant qu'organisation chef de file dans les groupes sectoriels chargés de la protection, des abris et de la gestion et coordination des camps lors des crises humanitaires, dont les crises provoquées par les risques naturels et exacerbées par les conséquences néfastes du changement climatique, et par son mandat général d'intervention dans les situations affectant des réfugiés.



**Focus sur l'innovation** | Grâce à un nouveau Fonds pour l'innovation, l'environnement et la résilience, le HCR s'efforcera d'anticiper les risques liés au climat, de restaurer les environnements naturels et de travailler en étroite collaboration avec les personnes déplacées et les membres de la communauté d'accueil, qui comprennent le mieux les défis environnementaux spécifiques auxquels ils sont confrontés et les mesures nécessaires pour améliorer leur résilience. Pour tester ces innovations et ces solutions locales fondées sur la nature, le HCR fournira un financement et un soutien technique ainsi qu'une mise en relation et un dialogue avec des partenaires non conventionnels.

Les guides opérationnels sur [la préparation aux situations d'urgence affectant des réfugiés](#) et des [déplacés internes](#) seront rationalisés, tout en incorporant des dispositions sur l'engagement en cas de catastrophe. En outre, comme indiqué dans ses [instructions opérationnelles](#) (en anglais) sur les réponses de protection en faveur des déplacés internes dans le contexte de catastrophes et des effets néfastes du changement climatique, le HCR veillera à ce que les préoccupations de protection spécifiques aux situations de catastrophe soient prises en compte et à ce que les considérations relatives à la protection des déplacés internes soient intégrées à la planification et à la réponse des pays en matière de gestion des risques de catastrophe.

Les programmes de réponse du HCR réduisent les risques environnementaux et climatiques dans les situations de déplacement, tels que les inondations, les glissements de terrain, les canicules et les sécheresses.



Emtithal Mahmoud, championne du monde de poésie et Ambassadrice de bonne volonté du HCR, a présenté [son poème](#) Di Baladna lors de la COP26 à Glasgow, sur les effets dévastateurs du changement climatique sur l'humanité et notamment sur les réfugiés.

Le HCR a recensé des domaines dans lesquels la réponse pourrait être plus verte et tenir davantage compte des risques climatiques, tels que la planification des sites d'installation, les abris, l'énergie, l'eau et l'assainissement, la gestion des centres de santé et des établissements scolaires et la fourniture d'autres types d'assistance. Bien que certaines sources d'eau et certains centres de santé disposent désormais de l'énergie solaire, beaucoup d'autres ont besoin d'avoir accès à des sources d'énergie renouvelable pour atteindre les objectifs énoncés dans la « [Stratégie mondiale pour l'énergie durable](#) » (en anglais) du HCR. Afin de réduire au minimum la déforestation dans les contextes de déplacement, causée en grande partie par les besoins en combustibles de cuisson, le HCR étudie un mécanisme de financement durable pour investir dans des programmes de reforestation à grande échelle et de combustibles de cuisson propres, pouvant être enregistrés en tant que crédits d'émission de carbone vérifiés.

### Droit et politique – promouvoir la protection des personnes déplacées de force par les effets du changement climatique

Les États ont souvent besoin de conseils pour soutenir l'élaboration et la bonne application des lois et de politiques relatives aux déplacements internes, à la protection internationale et aux risques d'apartheid

dans le contexte du changement climatique et des catastrophes. Le HCR publie des recommandations et noue le dialogue avec les États sur les questions juridiques afin de s'assurer qu'ils sont bien équipés pour répondre aux besoins de protection des personnes déplacées dans ces contextes.

Le HCR fournit une assistance technique et travaille avec les gouvernements, la société civile ainsi que les partenaires universitaires et juridiques pour promouvoir l'action et la sensibilisation internationales. En collaboration avec ses partenaires, le HCR contribue à l'élaboration et à la bonne application des lois et des politiques en matière de protection et de solutions durables pour les personnes déplacées, notamment dans le contexte de catastrophes et du changement climatique, tout en soutenant l'intégration du déplacement dans les cadres juridiques et politiques liés à la réduction des risques de catastrophe et à l'adaptation au changement climatique.

Le HCR contribue à des travaux de recherche pour approfondir la compréhension de la protection des personnes déplacées et améliorer leur accès à la protection juridique en cas de catastrophe. Il travaille avec des partenaires, renforce leurs capacités et soutient la recherche afin de promouvoir des lois et politiques pertinentes et de renforcer la sensibilisation aux risques liés au climat et aux catastrophes.

### Pour un HCR plus vert – réduction de sa propre empreinte environnementale

La vision du HCR est d'être chef de file en matière de durabilité environnementale parmi les agences humanitaires. Il a déjà atteint la neutralité carbone, avec l'aide de compensations carbone, et vise à réduire son empreinte environnementale d'au moins 45%, sous les niveaux de 2010, d'ici 2030.

En 2022, l'empreinte du HCR diminuera à mesure qu'il opérera la transition de ses bureaux vers des énergies vertes et redimensionnera son parc de véhicules en développant un système de covoiturage, en testant des véhicules électriques

et en optimisant les déplacements. Il soutiendra activement l'efficacité énergétique et la conscience écologique dans l'ensemble de l'organisation sans compromettre sa capacité à répondre aux besoins des réfugiés, des déplacés internes et des communautés d'accueil dans le monde entier.

En 2022, le HCR poursuivra l'installation de compteurs d'énergie (boîtiers verts) dans ses bureaux, l'objectif étant que 80% d'entre eux fournissent des données en temps réel. Le mécanisme novateur de financement vert du HCR soutiendra la transition des bureaux les plus importants vers des énergies renouvelables. Un projet pilote a été lancé en Afrique de l'Est, avec le soutien de l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (Sida), et d'autres régions suivront en 2022.

En outre, le HCR vise à mettre en place une plateforme de données vertes pleinement fonctionnelle, fournissant des données en temps réel sur le parc de véhicules et la consommation d'énergie (provenant des boîtiers verts). Le suivi de l'utilisation des véhicules permettra au HCR d'élaborer des stratégies pour réduire leurs émissions. Le HCR participe au rapport annuel

«Du bleu au vert» à l'échelle des Nations Unies, et prévoit d'étendre cette participation à la majorité des bureaux du HCR afin d'établir des données de référence pour effectuer des comparaisons.

Les ambitions climatiques du HCR dépendront fortement de sa gestion des approvisionnements. Il vise à créer un réseau d'approvisionnement efficace et réactif, ainsi qu'à planifier et mettre en œuvre une chaîne d'approvisionnement plus verte du début à la fin. Le HCR privilégiera les produits durables dans ses achats, en tenant compte de leur contenu, de leurs emballages, de leur transport, de leur utilisation et de la gestion de leur fin de vie.



## Domaine de réalisation

Le demandeur d'asile afghan Ahmad Zaki Bayat, âgé de 39 ans, reçoit une aide en espèces à Tripoli, en Grèce, ce qui lui permet d'emmener ses filles faire des courses à l'épicerie locale.

© HCR/Socrates Baltagiannis



### Des réfugiés aident des réfugiés; des réfugiés syriens ingénieurs électriques font fonctionner une centrale solaire dans le camp d'Azraq, en Jordanie

En 2017, le camp de réfugiés d'Azraq en Jordanie est devenu le premier au monde à ouvrir une centrale solaire. La centrale est désormais gérée presque exclusivement par une équipe de sept réfugiés sous la supervision du HCR. Jusqu'à récemment, ils étaient employés dans le cadre de contrats de volontariat fondés

sur des incitations, qui leur offraient une petite allocation pouvant durer jusqu'à six mois, souvent pour des emplois comme balayeur de rue ou assistant éducatif. La centrale solaire avait besoin d'experts.

Pour Hatem Al Balkhe, un ingénieur électrique ayant 20 ans d'expérience en Syrie et désormais en Jordanie en tant que réfugié bénéficiant d'un contrat de volontaire des Nations Unies lui donnant le statut d'employé du HCR, c'était la solution parfaite. Travaillant du dimanche au jeudi, il veille au bon fonctionnement de la centrale et surveille le réseau électrique du camp.

### Priorités

 Le HCR prévoit que les réfugiés, les déplacés internes, les demandeurs d'asile et les autres personnes relevant de sa compétence reçoivent de plus en plus des aides sous forme d'espèces, depuis les phases

### Core indicators

 Proportion de personnes dans le besoin relevant de la compétence du HCR qui reçoivent des aides en espèces ou en nature.

 Proportion de personnes relevant de la compétence du HCR dépendant principalement de combustibles de cuisson et de technologies propres (ODD 7.1.2).

initiales de la préparation et de la réponse aux situations d'urgence jusqu'à l'atteinte éventuelle de solutions. La nouvelle politique quinquennale s'appuiera sur la stratégie réussie qui visait à doubler le recours aux aides en espèces sur la période 2016-2020, en élargissant le recours rapide et systématique aux aides en espèces comme moyen privilégié de fourniture d'une aide.

Le recours aux aides en espèces favorise l'inclusion dans les communautés et l'accès aux services locaux, et le fait de verser aux personnes vulnérables une aide en espèces pouvant être utilisée sans restriction leur permet de définir leurs besoins prioritaires comme bon leur semble. En 2022, le HCR versera des aides en espèces pour un montant de 700 millions de dollars à 9 millions de personnes dans 100 pays.

Le HCR travaillera avec les gouvernements, les agences sœurs des Nations Unies, les ONG et surtout les partenaires locaux pour assurer une approche collaborative évitant les doublons, et simplifier autant que possible l'accès aux aides en espèces pour les personnes relevant de sa compétence. Ces travaux s'appuieront sur les efforts en cours dans le cadre de la [déclaration commune des Nations Unies sur les aides en espèces](#) (en anglais).

Les bénéficiaires recevront des aides en espèces d'une manière simple, efficace et responsable tenant compte de tous les risques et – là où les données personnelles sont gérées de manière responsable – ils auront accès à des systèmes de paiement numériques. Ils seront invités à participer en tant que partenaires à la conception, à la fourniture et au suivi des aides en espèces, et le HCR collaborera avec des personnes de profils divers pour optimiser l'égalité des genres et atténuer les risques de protection.

Les systèmes de suivi et de contrôle financier du HCR permettront d'assurer une gestion financière et une redevabilité solides. De plus, le système de gestion des aides en espèces du HCR, [CashAssist](#) (en anglais) et le système de suivi post-distribution seront déployés à l'échelle mondiale.

Outre les aides en espèces, le HCR s'efforcera d'accroître la disponibilité de combustibles et de technologies abordables, durables et propres, ce qui sera bénéfique pour la santé des réfugiés qui subissent la pollution de l'air intérieur dû à l'inefficacité des combustibles et des réchauds, et réduira considérablement leur empreinte environnementale.

Le HCR collaborera avec le PAM pour évaluer les besoins alimentaires et les autres besoins essentiels des réfugiés, cibler l'aide et élaborer des programmes visant à soutenir les moyens de subsistance et l'inclusion des réfugiés. Le HCR redoublera également d'efforts pour développer

les partenariats en faveur d'une agriculture plus nutritive et neutre pour le climat, ainsi que pour améliorer l'inclusion des réfugiés dans les systèmes alimentaires locaux, nationaux et régionaux afin d'accroître la sécurité et la résilience alimentaires durables.

En tant que codirecteur des groupes sectoriels globaux chargés des abris et de la gestion et de la coordination des camps, le HCR prendra des mesures pour que la réponse de ses partenaires mondiaux et nationaux soit plus respectueuse de l'environnement. Par ailleurs, le groupe de travail sur l'énergie, la connectivité et le développement durable du groupe sectoriel chargé de la gestion et de la coordination des camps dotera les partenaires des connaissances requises, tout en prenant des initiatives communes pour s'assurer que toutes les activités menées dans ce domaine tiennent compte des questions d'impact environnemental et de changement climatique.

## Défis

Les réfugiés et les autres personnes relevant de la compétence du HCR ont parfois du mal à utiliser les dispositifs de transferts numériques, tels que l'argent mobile ou les cartes bancaires. Parfois, ils ne savent pas utiliser un téléphone portable ou ne se souviennent pas d'un code PIN. Le HCR accordera de plus en plus d'attention à la culture numérique, mathématique et financière des bénéficiaires d'aides en espèces.

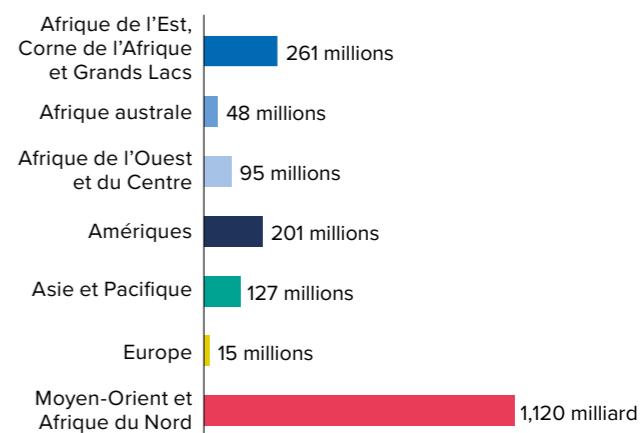
Les exigences en matière d'identification constituent souvent un obstacle juridique important à l'activation d'une connexion mobile, l'ouverture d'un compte bancaire ou l'accès à un portefeuille d'argent mobile. Pour éviter que ces obstacles ne marginalisent les personnes déplacées, le HCR travaillera avec les régulateurs, en particulier les banques centrales, en s'appuyant sur [les travaux innovants déjà réalisés](#) (en anglais).

Pour disposer de systèmes d'aides en espèces préparés aux situations d'urgence, le HCR doit établir des partenariats et passer des contrats avec des prestataires de services financiers capables de fournir rapidement des aides en espèces dans les zones de déplacements éventuels. Pour ce faire, il convient de réaliser des évaluations de la faisabilité des aides en espèces et une analyse des réponses, d'être ouverts à des dispositifs de fournitures d'aides en espèces innovants et à distance, et d'être en mesure de fournir des aides en espèces sans conditions ni restrictions.

Pour répondre aux ambitions environnementales du HCR, les gouvernements et les acteurs du développement devront soutenir des programmes de reforestation systématiques. Au niveau national, il existe peut-être des programmes pour établir ou améliorer des chaînes d'approvisionnement en combustibles propres offrant de nouveaux débouchés, mais ils ne couvrent peut-être pas les zones rurales ou éloignées, ou peuvent être inabordables dans les milieux à faible revenu.

## Besoins mondiaux pour le Bien-être et les besoins essentiels en 2022 1,873 milliard de dollars

### Besoins régionaux



l'argent ainsi économisé à d'autres besoins tels que la nourriture ou l'éducation. Après avoir distribué des centaines de milliers d'articles en 2021, Inditex s'est fixé pour objectif d'envoyer 2 millions de vêtements neufs en Ouganda en 2022.



[Inditex soutient plusieurs milliers de réfugiés en leur fournissant des vêtements](#)

Le HCR s'associe à [Inditex](#) (en anglais) pour fournir des vêtements aux réfugiés dans des pays tels que le Burkina Faso, l'Ouganda et le Rwanda. Grâce à ce partenariat, des milliers de femmes, d'hommes et d'enfants recevront des vêtements, leur apportant confort et chaleur, et leur permettant également de consacrer



## Domaine de réalisation

Dusabé Irasebura, 53 ans, Nzira Nsabimana, 50 ans, et leurs six enfants vivent depuis plus de 10 ans dans un site de déplacés internes à Kitshanga dans le Nord-Kivu, en République démocratique du Congo. Grâce à l'appui du HCR, ils disposent désormais d'une maison à eux, dans le cadre d'une approche de villagisation qui donne aux déplacés internes de longue date la possibilité de s'intégrer dans leur communauté d'accueil.

# Logement et sites d'installation durables



## Priorités

Les réfugiés et les déplacés internes vivent parfois dans des sites d'installation pendant des décennies, en attendant de rentrer chez eux ou de parvenir à commencer une nouvelle vie meilleure. Pendant ce temps, ils peuvent subir des inondations, des glissements de terrain et des sécheresses, étant donné que les sites d'installation sont souvent situés dans des zones exposées à des conditions météorologiques extrêmes liées au changement climatique.

## Principaux indicateurs



Proportion de personnes relevant de la compétence du HCR vivant dans des logements habitables à un coût abordable [ODD 11.1.1].



Proportion de personnes relevant de la compétence du HCR disposant d'énergie pour l'éclairage.

En 2022, le HCR travaillera en étroite collaboration avec les personnes vivant dans les sites d'installation, ainsi qu'avec les gouvernements, les experts et les partenaires du secteur humanitaire et du développement. Il soutiendra la transformation des sites d'installation nouveaux et existants en s'appuyant sur des données factuelles concernant les sites, sur des analyses des risques climatiques et sur des études d'impact environnemental. L'intégration des considérations environnementales dès le premier jour de la réponse aux situations de déplacement atténuerait l'impact des sites d'installation sur les ressources locales en eau, le sol et la végétation, et réduira la concurrence éventuelle avec les communautés d'accueil pour l'accès à des ressources limitées.

Le HCR s'efforce de garantir que le logement apporte aux bénéficiaires non seulement une sécurité et une protection contre les éléments, mais aussi qu'ils s'y sentent chez eux, ce qui est essentiel pour l'unité familiale et la vie communautaire.

Le HCR élaborera des programmes de construction d'abris en étroite consultation avec les personnes qui en ont besoin, en veillant à ce que les préférences culturelles soient prises en compte et à ce que les vulnérabilités liées à l'âge, au genre et à la diversité soient prioritaires. L'utilisation de matériaux et de techniques de conception et de construction locaux raccourcira les chaînes d'approvisionnement et garantira une meilleure adaptation des abris à la culture et au climat locaux.

Le HCR saisira toutes les occasions pour assurer un éclairage et une connectivité durables sur les lieux de vie et dans les équipements communautaires tels que les centres de santé et les écoles, en donnant la priorité aux énergies renouvelables conformément au «[Cadre stratégique pour l'action climatique](#)» du HCR (en anglais) et à la «[Stratégie mondiale pour une énergie durable](#)» (en anglais).

Ces mesures représenteront une grande avancée vers l'atteinte de la neutralité carbone dans les réponses opérationnelles et créeront des environnements sûrs pour les personnes relevant de la compétence du HCR et les communautés d'accueil. Le HCR s'emploiera également à améliorer et faire progresser le recyclage des matériaux des abris d'urgence et provisoires.

En s'inspirant des bonnes pratiques d'Europe et des réponses aux situations syrienne et vénézuélienne, le HCR favorisera également le recours aux aides en espèces pour permettre aux populations de définir leurs besoins prioritaires, parmi lesquels figure le logement.

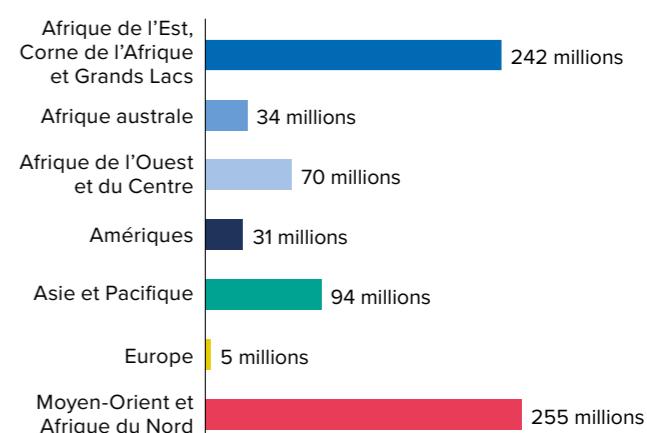
Ces priorités figurent dans les politiques et stratégies des groupes sectoriels chargés des abris au niveau global et national, selon lesquelles le logement durable fait partie intégrante des solutions durables et des stratégies de sortie des acteurs venant en aide aux déplacés internes sur les sites.

## Défis

La «[Politique sur les alternatives aux camps](#)» préconise de recourir à des solutions alternatives dans la mesure du possible. Toutefois, les camps officiels et les sites d'installation qui ressemblent à des camps demeurent une réalité mondiale, et des situations prolongées s'enracinent là où l'on s'attendait initialement à ce que les sites d'installation soient temporaires. Pour assurer leur intégration aux infrastructures et aux services

**Besoins mondiaux en matière de logement et sites d'installation durables en 2022**  
**739 millions de dollars**

## Besoins régionaux



publics locaux, il faut mobiliser des ressources importantes, qui dépassent souvent les capacités du HCR. Par conséquent, des partenariats larges et transversaux seront mis en place, compte tenu de l'ampleur des investissements et de l'expertise technique requis.

Le HCR s'efforce de surmonter les obstacles à l'accès à un logement plus durable, tels que la précarité des droits au logement, à la terre et à la propriété et la concurrence entre les personnes déplacées et les populations locales vulnérables pour l'accès à des ressources limitées. La croissance incontrôlée des sites d'installation pose de nombreux défis, du point de vue des sites d'installation et du logement et au-delà.

De nombreux pays d'accueil de réfugiés ont du mal à répondre aux besoins énergétiques croissants de la société, laissant des communautés entières, y compris leurs centres de santé et leurs écoles, sans électricité ou desservies par des générateurs diesel inefficaces et polluants, sans aucune incitation à se tourner vers des sources d'énergie renouvelable. Le HCR encourage des réformes du secteur de l'énergie qui intègrent les populations déplacées, et travaille de plus en plus avec les acteurs du développement et le secteur privé pour plaider en faveur de leur inclusion dans les plans de développement plus larges.



## Domaine de réalisation

Des auxiliaires de santé communautaires aident des réfugiés rohingyas âgés à entrer dans le centre de vaccination pour recevoir leur première dose de vaccin contre la COVID-19 dans le camp de réfugiés de Kutupalong à Cox's Bazar, au Bangladesh. Des milliers de bénévoles issus des communautés de réfugiés et d'accueil ont mené la lutte contre la pandémie.

© HCR/Amos Halder

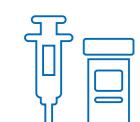
# Santé



## Priorités

Le HCR travaille avec les gouvernements des pays d'accueil et d'autres partenaires pour garantir l'accès des réfugiés et des communautés d'accueil à une gamme complète de services de santé efficaces

## Principaux indicateurs



Proportion d'enfants âgés entre 9 mois et 5 ans vaccinés contre la rougeole.



Proportion de naissances assistées par un personnel de santé qualifié [ODD 3.1.2].

et abordables. Les priorités du HCR sont énoncées dans sa nouvelle « [Stratégie globale pour la santé publique 2021-2025](#) » (en anglais).

En 2022, la pandémie persistera, malgré les énormes progrès scientifiques accomplis, notamment en matière de vaccins. Malheureusement, en raison de la distribution inéquitable des vaccins, la grande majorité des personnes relevant de la compétence du HCR n'ont pas été vaccinées, et nombre d'entre elles risquent d'être exclues du déploiement national de la vaccination. Le HCR surveillera l'accès aux vaccins et leur couverture et soutiendra les mesures visant à surmonter les obstacles administratifs, logistiques, géographiques et autres.

L'une des priorités de la stratégie du HCR en matière de santé est de fournir une réponse d'urgence prévisible et solide. Des interventions appropriées et rapides, une bonne coordination et des partenariats efficaces permettront de réduire les pertes en vies humaines, les maladies et les détériorations évitables et favoriseront la santé mentale et le bien-être psychosocial. Le HCR a l'intention de continuer à améliorer sa capacité d'intervention d'urgence grâce à un « guide sur la santé publique dans les situations d'urgence », à une nouvelle liste de réserve interne pour les déploiements d'urgence qui permettra des déploiements prévisibles et efficaces, à une chaîne d'approvisionnement médicale réactive et à une meilleure gestion de l'information sanitaire.

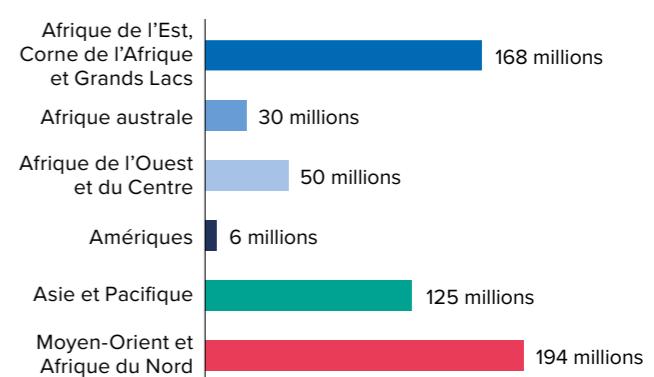
Le HCR agit par l'intermédiaire des systèmes de santé nationaux et leur apporte un appui stratégique. Conformément à l'objectif du Pacte mondial d'alléger la pression sur les communautés d'accueil, le HCR investit dans des partenariats stratégiques pour renforcer le soutien aux systèmes de santé nationaux et débloquer des financements rapides et durables lors des nouvelles interventions. En 2022, le HCR recherchera des partenariats académiques pour disposer de davantage de données probantes sur l'inclusion des réfugiés dans les systèmes nationaux. [Le protocole d'accord révisé avec l'OMS](#) (en anglais) renforcera le soutien conjoint aux systèmes nationaux. Un outil sera élaboré en 2022 pour évaluer la capacité des systèmes de santé nationaux à faire face à un afflux de réfugiés.

En 2022, le HCR renforcera le système intégré d'information sanitaire sur les réfugiés (iRHIS), qui repose sur l'utilisation de tablettes, et introduira la base de données en ligne d'orientation médicale. Une version révisée plus large de « l'Enquête sur l'accès aux services de santé et leur utilisation », comprenant de nouvelles variables relatives à la couverture vaccinale contre la COVID-19, améliorera la qualité et la portée des données de santé. Le HCR étudiera également l'interopérabilité avec

## Besoins mondiaux en matière de santé en 2022

**581 millions de dollars**

### Besoins régionaux



la plateforme de santé d'accès libre DHIS2 pour soutenir l'intégration des réfugiés dans les systèmes nationaux de données sanitaires.

Le HCR s'efforcera de renforcer la santé communautaire en tant qu'élément essentiel du continuum de soins de santé primaire. Les services de santé procréative font partie intégrante des programmes de santé publique du HCR. Les soins obstétriques et néonataux d'urgence constituent l'une des priorités des efforts du HCR pour améliorer les capacités des partenaires, renforcer les systèmes nationaux et accroître l'engagement communautaire. La santé mentale des réfugiés sera davantage intégrée dans les soins de santé primaire, grâce à la formation des prestataires de soins de santé à l'identification et à la prise en charge des troubles mentaux, et à l'apport d'une supervision et d'un soutien réguliers par des professionnels de la santé mentale pour gérer les personnes souffrant de troubles complexes. La santé mentale et le soutien psychosocial seront consolidés dans les activités de protection, notamment pour les victimes de violences de genre ou d'autres violations des droits humains. Il s'agira

notamment de former le personnel aux premiers secours psychologiques et d'intégrer la santé mentale et le soutien psychosocial dans la prise en charge des cas. Le HCR continuera d'œuvrer à la réalisation de l'ODD 2.2, qui consiste à mettre fin à toutes les formes de malnutrition d'ici 2030.

### Défis

En 2022, la pandémie de COVID-19 et l'inégalité d'accès aux vaccins affecteront les résultats en matière de santé, la continuité des services de santé et les déterminants sociaux de la santé. Plus de 80% des réfugiés sont accueillis dans des pays à revenu faible ou intermédiaire. Les systèmes de santé nationaux ont une capacité insuffisante et, sans un soutien adéquat et en temps opportun, ils risquent d'être rapidement débordés. Trop de femmes et de nouveau-nés meurent encore lors des situations de réfugiés, alors que des interventions à fort impact et à faible coût pourraient les sauver. La faiblesse des services nationaux, le manque de capacités des partenaires et le manque de ressources entravent les progrès.

Les problèmes de santé mentale et de bien-être psychosocial sont répandus parmi les réfugiés et ont été exacerbés par la pandémie. Même avant la pandémie de COVID-19, on estimait que 22% des adultes en situation de conflit souffraient de troubles mentaux importants.

Les dernières données annuelles complètes, qui datent de 2019, montrent que seulement 61% des sites respectent les normes du HCR en matière de malnutrition aiguë, et que seulement 24% respectent les normes en matière de retard de croissance – un résultat extrêmement alarmant.



### Domaine de réalisation

Des réfugiés éthiopiens vont chercher de l'eau dans le camp de Tunaybah, au Soudan. Le HCR fournit de l'eau à plus de 20 000 réfugiés dans ce camp. Crée en janvier 2021 pour accueillir les réfugiés éthiopiens fuyant le conflit au Tigré, le camp dispose déjà d'un marché animé, de cafés, de kiosques et de salons de coiffure.

© HCR/Ahmed Kwarté

## Eau potable, assainissement et hygiène

© HCR/Ahmed Kwarté


### La Kuwait Patients Helping Fund Society apporte une aide vitale lors de la pandémie

Le HCR s'associe à l'une des organisations caritatives les plus renommées au Koweït, la [Kuwait Patients Helping Fund Society](#) (KPHFS) pour financer des activités dans les domaines de la santé, de la protection et de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène. Elles contribuent à réduire l'impact de la pandémie de COVID-19,

qui a eu des répercussions massives sur les réfugiés et les autres personnes relevant de la compétence du HCR depuis ses débuts. D'autres initiatives du secteur privé semblables à celles de la KPHFS aident le HCR à fournir des soins de santé primaire et à mener des activités de protection comme moyen direct de sauver des personnes de situations d'urgence et de situations mettant leur vie en danger.



### Priorités

Plus de 8 millions de réfugiés dépendent actuellement du soutien du HCR et de ses partenaires pour accéder à l'eau potable, à l'assainissement et à l'hygiène (WASH).

### Principaux indicateurs



Proportion de personnes relevant de la compétence du HCR utilisant au moins les services de base d'approvisionnement en eau potable [ODD 6.1.1].



Proportion de personnes relevant de la compétence du HCR ayant accès à des toilettes familiales sûres [ODD 6.2.1].

Dans la seule région de l'Afrique de l'Est, de la Corne de l'Afrique et des Grands Lacs, plus de 5,5 millions de réfugiés ont besoin de services WASH de base dans des endroits extrêmement reculés et pauvres, au climat rigoureux et exposés à des événements météorologiques extrêmes, dans une combinaison de situations prolongées et d'interventions vitales dans des situations d'urgence en cours.

Les programmes WASH du HCR visent à garantir le droit fondamental à l'eau et à l'assainissement, à atteindre les objectifs de développement durable et à contribuer directement à l'amélioration de la santé et de la protection des personnes relevant de sa compétence.

Le HCR soutiendra tous les efforts pour répondre aux besoins WASH vitaux pendant les situations d'urgence de réfugiés et les épidémies de maladies transmises par l'eau en 2022. Une planification d'urgence exhaustive et la coordination avec les parties prenantes concernées permettront de garantir que la fourniture de services WASH est inclusive et axée sur les besoins. Le HCR intensifiera ses travaux sur la transition vers des services WASH durables, en visant à réaliser les ODD dans les situations prolongées, conformément au Pacte mondial sur les réfugiés. En plus d'assurer la disponibilité et la gestion de l'eau potable et de l'assainissement pour les réfugiés, le HCR s'efforce en permanence d'intégrer des considérations de durabilité dans les activités WASH, depuis la planification des situations d'urgence jusqu'à la mise en œuvre de solutions durables.

La participation de l'ensemble des parties prenantes du secteur WASH ainsi que la promotion de décisions globales à long terme et d'une planification stratégique lors des phases d'urgence et de transition sont essentielles pour assurer des services WASH durables dans les situations prolongées. La transition vers des services au niveau des ménages est encouragée lorsque les situations se prolongent, afin de permettre aux réfugiés d'avoir accès à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement adéquats et gérés de manière sûre.

La collaboration, l'engagement communautaire et le renforcement des capacités dans les secteurs techniques améliorent la conception et la fourniture de services WASH, créant un environnement plus sûr pour les réfugiés. Par exemple, l'intégration de techniques de conception et de matériaux locaux dans les infrastructures WASH contribue à l'accès, la sécurité, la satisfaction et l'appropriation de ces services par les réfugiés.

Pour réduire l'empreinte environnementale des opérations en faveur des réfugiés, le HCR intégrera des considérations environnementales et relatives au changement climatique dans les interventions WASH, ce qui réduira les émissions de carbone et améliorera la santé et la protection des réfugiés. La transition vers l'énergie solaire pour pomper l'eau réduit la consommation de diesel et les émissions de carbone. Le HCR vise à faire fonctionner 30 forages à l'énergie solaire dans le monde en 2022. Une analyse complète et des perspectives de planification WASH à plus long terme permettront de promouvoir des services durables et neutres pour le climat, contribuant à préserver les sources d'eau, à créer des systèmes d'approvisionnement en eau économes en ressources et à limiter la pollution due aux eaux usées insalubres et à la gestion des déchets solides.

Pour atteindre ces résultats prioritaires, le HCR renforcera sa collaboration avec les autorités nationales et locales, les acteurs du développement et le secteur privé. Il améliorera son système de suivi WASH en 2022, notamment la qualité et la quantité des données, tout en renforçant la prise de décisions fondée sur des données objectives dans toutes ses opérations. Le HCR intensifiera et étendra l'utilisation de technologies innovantes. Un suivi en temps réel via des équipements connectés permettra de surveiller l'efficacité des systèmes d'eau et l'exploitation responsable des aquifères, comme testé dans des [projets pilotes](#) au Bangladesh, en Iraq, au Kenya, en Ouganda, en République-Unie de Tanzanie et au Rwanda.

Le HCR plaidera en faveur de services WASH durables aux niveaux national, régional et mondial, en s'appuyant également sur le [programme conjoint du HCR et de l'UNICEF](#) (en anglais) pour mener ces actions de plaidoyer. Le HCR fera de plus en plus appel à des donateurs non traditionnels, étudiera les possibilités de financement « non transactionnel »

pour les investissements dans les infrastructures ainsi que le renforcement des systèmes, et utilisera des modèles de financement innovants tels que les fonds renouvelables pour couvrir les coûts d'investissement initiaux élevés liés à la transition des forages vers l'énergie solaire.

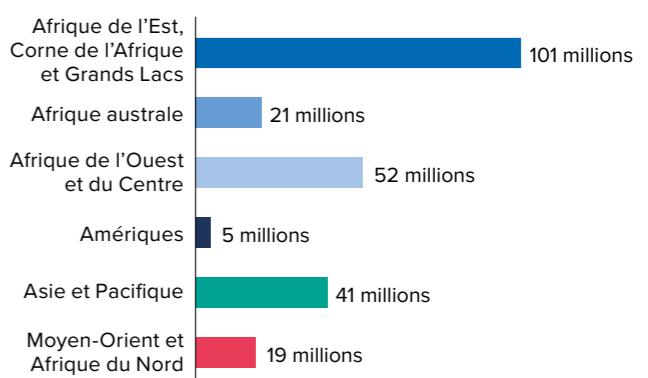
## Défis

Alors que les situations de réfugiés ont pris de l'ampleur et sont devenues plus complexes, le secteur WASH est confronté à des défis environnementaux, sociaux, politiques, institutionnels et financiers. En raison de l'insuffisance de la planification des situations d'urgence, de l'éloignement et de l'instabilité, de contraintes techniques et environnementales, de difficultés à augmenter les capacités WASH des parties prenantes et de difficultés de coordination, le HCR et ses partenaires ont eu du mal à atteindre rapidement les objectifs WASH de base.

La transition de la fourniture de services WASH d'urgence vers des services adaptés à des contextes prolongés est complexe, varie suivant la situation et demande beaucoup de ressources. L'incertitude quant à savoir si une situation va se prolonger peut limiter la planification, la budgétisation et la programmation pendant les situations d'urgence. L'absence de mécanismes de financement pluriannuels appropriés et d'analyses complètes du cycle de vie, des liens insuffisants avec les acteurs WASH du secteur du développement et l'intégration insuffisante d'une perspective à long terme pour les services WASH destinés aux réfugiés dans les stratégies et plans opérationnels gouvernementaux constituent d'autres problèmes. Ils entravent le développement et la mise en œuvre de services WASH durables qui répondraient aux normes du HCR et aux ODD, ainsi qu'aux besoins des réfugiés eux-mêmes.

## Besoins mondiaux en eau potable, assainissement et hygiène en 2022 241 millions de dollars

### Besoins régionaux



## Domaine d'impact



### Responsabiliser les communautés et atteindre l'égalité des genres (Responsabiliser)

En 2022, le HCR continuera d'œuvrer au respect de ses engagements de redevabilité envers les personnes affectées et au renforcement des résultats de protection pour toutes les personnes relevant de sa compétence, déterminé à servir plus efficacement tout l'éventail des âges, des genres et de la diversité en étant plus à l'écoute des besoins et des priorités des communautés et en travaillant

en partenariat avec elles. Ces points sont décrits dans les « [directives opérationnelles du HCR sur la redevabilité envers les personnes affectées](#) » (en anglais).

L'amélioration de la communication bilatérale avec les communautés – notamment le partage d'informations, l'écoute et la réponse aux besoins des personnes, ainsi que la collecte, le stockage et l'analyse de données – éclairera la prise de décisions et permettra d'aligner la programmation sur les priorités des communautés.

Les femmes et les filles sont souvent désavantagées de manière disproportionnée en raison d'une discrimination de genre bien ancrée. Non seulement les déplacements forcés peuvent aggraver les inégalités entre les genres, mais le genre vient s'ajouter à d'autres dimensions et caractéristiques individuelles au détriment de groupes déjà exposés à des risques de protection accrus. Le HCR continuera d'appliquer et de préconiser une approche intersectorielle pour assurer une réponse globale à la complexité des besoins.

Le HCR axe ses efforts à la fois sur une programmation intégrant les considérations de genre (répondant aux besoins des personnes de tous horizons en matière d'âge, de genre et de diversité) et sur des programmes de transformation (s'efforçant de remédier aux inégalités structurelles entre les genres). Il s'agit d'un investissement à long terme qui doit être soutenu par des actions ciblées visant à promouvoir l'émancipation des femmes, ainsi que par des efforts de généralisation. Des efforts continus seront mis en œuvre pour inclure les femmes et les filles dans les systèmes nationaux. Il s'agira notamment de leur donner accès aux moyens de subsistance, à l'éducation et aux services de santé jugés essentiels pour créer l'égalité des chances, promouvoir une participation significative et surmonter les obstacles liés au genre.

Le HCR a publié des [orientations sur les considérations d'âge, de genre et de diversité dans le contexte de la pandémie de COVID-19](#) (en anglais): la pandémie a exacerbé les inégalités et les violences de genre tout en mettant en péril les résultats positifs déjà obtenus. Les femmes et les organisations dirigées par des femmes ont démontré qu'elles jouaient un rôle moteur essentiel en matière de solutions et de résilience en période de crise. Le HCR continuera d'investir dans le renforcement des capacités des organisations dirigées par des femmes et de leur donner des occasions de s'épanouir.

Le HCR s'appuiera sur la dynamique impulsée par le [Forum Génération Égalité](#) de 2021 et son plan d'accélération des progrès vers l'égalité des genres d'ici 2030. Le HCR utilisera également le potentiel de l'égalité des genres en tant que moteur de progrès dans de multiples domaines, tels que la paix et la sécurité, le développement durable et l'innovation. Le HCR a encouragé l'égalité des genres dans l'action humanitaire en soutenant des initiatives telles que les audits de genre des processus relatifs au Forum mondial sur les réfugiés et au Pacte mondial sur les réfugiés. Il est également devenu membre du conseil d'administration du Pacte sur les femmes, la paix, la sécurité et l'action humanitaire. Ces engagements seront maintenus en 2022.

### Besoins mondiaux pour le domaine d'impact « Responsabiliser » en 2022 1,372 milliard de dollars

#### Principaux indicateurs



Proportion de personnes relevant de la compétence du HCR ayant droit à un travail décent [Pacte mondial sur les réfugiés 2.1.1].

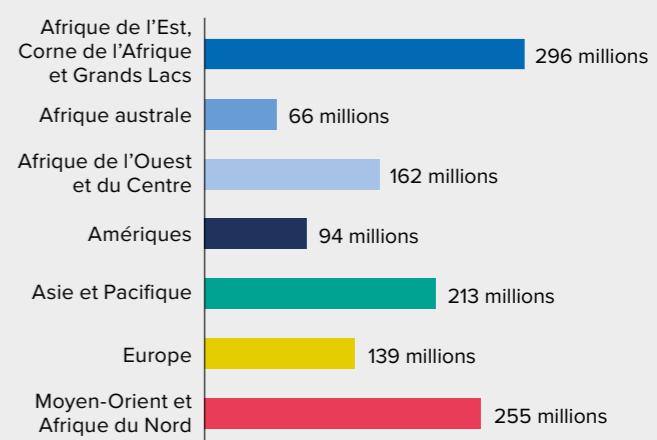


Proportion de personnes relevant de la compétence du HCR inscrites dans l'enseignement primaire ou secondaire [ODD 4.1.1].



Proportion de personnes relevant de la compétence du HCR qui se sentent en sécurité lorsqu'elles marchent seules dans leur quartier [ODD 16.1.4].

#### Besoins régionaux





## Domaine prioritaire

© HCR/Samuel Otieno

Projet d'agriculture commerciale mis en place conjointement par le PAM, la FAO et le gouvernement du comté de Turkana dans le village de Kalobeyei 1, au Kenya. Le projet est financé par l'Union européenne et bénéficie aux réfugiés et à la communauté d'accueil.

## Intégrer dès le départ des solutions pour les populations déracinées, notamment en formant des coalitions avec des partenaires du secteur du développement

Les réponses globales aux situations de déplacement, incluant des approches à moyen et long terme, sont au cœur du Pacte mondial sur les réfugiés et sont essentielles pour trouver des solutions durables pour les populations déplacées. Le HCR cherche de plus en plus à impliquer les acteurs du développement dans les situations de déplacement, en favorisant des partenariats solides, fiables et complémentaires avec les banques multilatérales de développement, les acteurs bilatéraux et les agences des Nations Unies.

En 2022, le HCR renforcera ce type de coopération pour faire progresser la résilience, la protection et

les solutions dans le monde entier. Ces relations s'appliquent essentiellement aux situations d'urgence, aux situations prolongées et aux situations de retour, augmentant ainsi la quantité et la qualité de l'aide au développement dès le début d'une situation de déplacement. Les acteurs du développement sont bien placés pour répondre aux besoins à long terme en créant des opportunités socioéconomiques pour les réfugiés comme pour les communautés d'accueil/de retour, et en intégrant toutes les populations relevant de la compétence du HCR dans leurs programmes et leurs financements en matière de développement.

Ils apportent également un soutien en incluant les questions liées aux déplacements forcés dans leur dialogue politique avec les gouvernements des pays d'accueil, notamment concernant l'inclusion dans la planification et le financement du développement au niveau national et local.

En 2022, la collaboration du HCR avec les acteurs du développement s'appuiera sur les résultats de la réunion de haut niveau de décembre 2021, qui évaluera les progrès accomplis dans la mise en œuvre des engagements pris lors du Forum mondial sur les réfugiés. Le HCR collaborera avec les acteurs du développement pour tenir ces engagements. En plus d'apporter des ressources financières importantes, ces partenariats sont essentiels pour le développement des données socioéconomiques, le partage sécurisé de microdonnées anonymisées et l'utilisation efficace de ces données pour élaborer des programmes, des politiques et des actions de plaidoyer fondés sur des données objectives.

Les acteurs du développement disposent de capacités analytiques et consultatives, d'un pouvoir fédérant et d'une influence politique, ainsi que de données socioéconomiques comparables qui peuvent améliorer l'efficacité des réponses du HCR et de ses partenaires.

Le HCR renforcera son partenariat avec le Groupe de la Banque mondiale en participant aux aspects politiques et programmatiques de l'instrument de financement de la Banque mondiale pour les pays d'accueil de réfugiés à faible revenu, le Guichet pour les réfugiés et les communautés d'accueil de l'Association internationale de développement (IDA19 WHR). Le HCR et la Banque mondiale collaborent également sur la collecte et l'analyse de données au sein du [Centre commun de données sur les déplacements forcés](#) (en anglais) ainsi que sur des initiatives conjointes d'apprentissage et de renforcement des capacités, et renforcent leur collaboration technique dans des secteurs tels que



Le site d'installation de réfugiés le plus grand au monde, le camp de réfugiés de Kutupalong, héberge 745 000 réfugiés rohingyas à Cox's Bazar au Bangladesh. L'approvisionnement en eau potable, l'assainissement et l'hygiène constituent un défi. Le HCR, en partenariat avec Oxfam, gère la station de traitement des boues d'épuration la plus importante de tous les camps de réfugiés.

l'éducation, la protection sociale et l'agriculture. Dans le cadre de l'IDA19 WHR, et conformément aux objectifs de la Banque mondiale de faire progresser les politiques des gouvernements bénéficiaires, la Banque mondiale a élaboré un cadre d'examen des politiques relatives aux réfugiés pour lequel le HCR a fourni une analyse complète des lois, politiques et pratiques concernant les réfugiés dans 14 pays éligibles au financement de l'IDA19 WHR. Ces résumés par pays constituent une bonne base pour les discussions sur les politiques relatives aux réfugiés entre le HCR, le gouvernement, la Banque mondiale et d'autres acteurs pertinents dans les pays concernés.

Le HCR est observateur au sein du Comité directeur du Mécanisme mondial de financement concessionnel, créé en 2016 pour les pays à revenu intermédiaire accueillant un grand nombre de réfugiés. Le HCR travaille en étroite collaboration avec le secrétariat du Mécanisme mondial de financement concessionnel sur les conseils en matière de programmes et fournit une analyse des politiques de protection des réfugiés tout en soutenant les efforts visant à renforcer le suivi de leur impact sur les réfugiés et les communautés d'accueil.

Le HCR renforcera son partenariat avec la Banque africaine de développement (BAfD), en s'engageant de manière plus stratégique à intégrer les réfugiés et les autres populations déplacées dans les financements, les politiques, les activités de plaidoyer et les efforts de la BAfD pour remédier aux fragilités et renforcer la résilience. Les opérations du HCR collaboreront avec la BAfD pour mettre en œuvre des projets dans la région de l'Afrique de l'Est, de la Corne de l'Afrique et des Grands Lacs, ainsi qu'au Mozambique et au Zimbabwe en Afrique australe. Le HCR renforcera également ses partenariats avec la Banque interaméricaine de développement, la Banque asiatique de développement et la Banque islamique de développement dans les domaines géographiques et thématiques prioritaires identifiés.

Le HCR collaborera avec la Plateforme de coordination des Banques multilatérales de développement (BMD) en matière de migrations économiques et de déplacements forcés en 2022, en utilisant cette plateforme pour plaider en faveur d'un renforcement de l'action des BMD dans les situations de déplacements forcés et de la coordination entre les BMD lors de leurs interventions dans les situations de réfugiés.

En 2022, le HCR établira de nouveaux partenariats avec des acteurs bilatéraux du développement, approfondira et élargira les partenariats existants et se concentrera davantage sur la coordination entre les agences bilatérales, dans le but ultime d'accroître la complémentarité des interventions et les synergies dans les efforts de plaidoyer.

Il poursuivra les travaux avec la direction générale des partenariats internationaux (INTPA) de la Commission européenne pour intégrer les déplacements forcés au cycle de programmation 2021-2027 dans les principaux pays d'accueil. Le HCR collabore avec le Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement ainsi qu'avec la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) et la Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW) sur la mise au point d'un instrument financier dédié aux déplacements forcés, et sur le renforcement de la coopération au niveau des pays.

Le HCR et l'Agence japonaise de coopération internationale élargiront leur approche fructueuse de soutien aux autorités nationales et locales lors de

la réponse à la situation des réfugiés en Ouganda à d'autres pays d'Afrique. Le HCR renforce également sa collaboration avec l'Agence française de développement dans les situations de déplacements forcés en Afrique centrale et en Afrique de l'Ouest. Enfin, le HCR contribuera à l'élaboration des stratégies et à la planification des programmes d'autres acteurs bilatéraux du développement tels que l'agence belge de développement Enabel, l'Agence suédoise de coopération internationale au développement et l'Agence norvégienne de coopération pour le développement.

Le HCR collaborera étroitement avec des agences des Nations Unies telles que le PNUD et l'OIT, qui disposent d'un avantage comparatif pour répondre aux besoins à long terme des personnes relevant de la compétence du HCR dans leurs domaines de compétence respectifs, comme l'emploi, l'état de droit, la gouvernance et l'inclusion dans les ODD et les bilans communs de pays du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable ainsi que dans la planification nationale du développement.



10 sections du camp de Tongogara, au Zimbabwe. Ce projet d'approvisionnement en eau a également profité aux résidents des communautés d'accueil environnantes du district de Chipinge, où se trouve le camp. L'initiative financée par la BAfD – Solutions innovantes pour soutenir les moyens de subsistance des communautés vulnérables – qui comprend les systèmes d'alimentation en eau – fait partie d'une stratégie globale visant à renforcer les capacités économiques et techniques des réfugiés et de leurs communautés d'accueil.

Le projet a permis de mettre à disposition l'éclairage public, l'eau potable et un système d'irrigation dynamique, entre autres innovations. Les réfugiés travaillent désormais sur les parcelles nouvellement attribuées afin de produire de la nourriture pour leur famille.



#### Un meilleur accès à l'eau améliore la vie des réfugiés et de leurs communautés d'accueil dans un camp au Zimbabwe

L'année dernière, un [projet](#) financé par la Banque africaine de développement (BAfD) a conduit à l'installation de nouveaux forages de grande capacité et d'un système de canalisation d'eau étendu et mieux conçu, appelé système d'alimentation en eau, qui fonctionne à l'énergie solaire et peut fournir de l'eau courante aux



## Domaine de réalisation

En feuilletant un vieil album photo, Saleema Rehman, une réfugiée afghane de 29 ans, décrit son parcours pour devenir médecin à de jeunes réfugiées au Pakistan.

© HCR/Amsal Naeem

# Engagement communautaire et émancipation des femmes

## Principaux indicateurs



Proportion de personnes relevant de la compétence du HCR qui participent de manière significative à toutes les phases du cycle de gestion des opérations.



Proportion de personnes relevant de la compétence du HCR ayant accès à des mécanismes efficaces de réponse et de retour d'informations.



Proportion de femmes participant activement aux structures de gestion/leadership.



5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES



17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

## Priorités

Reconnaissant le rôle crucial qu'ont joué les organisations

communautaires pendant la pandémie de COVID-19, notamment celles dirigées par des personnes déplacées, le HCR investit dans l'établissement de relations avec les organisations communautaires, en particulier celles dirigées par des femmes, des jeunes et des personnes en situation de handicap. Il facilitera leur participation significative à l'élaboration des stratégies et des politiques et appuiera leur rôle en tant qu'acteurs

de la réponse. Le HCR renforcera sa collaboration avec les chefs religieux pour s'attaquer aux aspects de la discrimination religieuse qui génèrent des risques de protection spécifiques.

Le HCR a lancé un projet pilote du Fonds d'innovation et continue de mettre en place une convention de subvention pour renforcer les capacités des organisations dirigées par des réfugiés et permettre un financement flexible pour les organisations locales dirigées par des personnes déracinées.

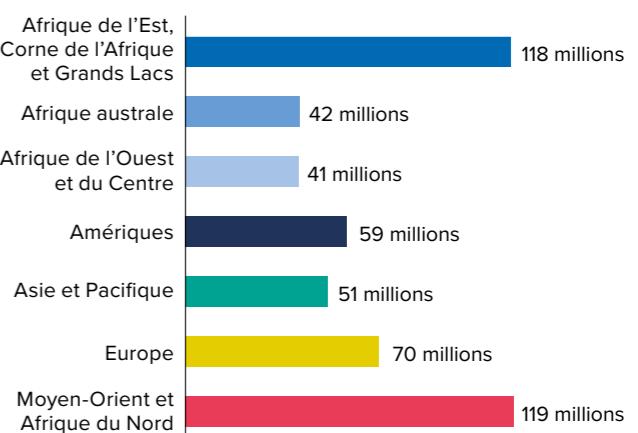
La redevabilité envers les personnes affectées est un principe central du mandat de protection du HCR, souligné par les défis posés par la pandémie de COVID-19. La communication des risques et l'engagement communautaire ont exigé du HCR de communiquer efficacement sur la nécessité de respecter la distanciation physique et sur les moyens d'accéder aux services malgré les confinements et les fermetures. Le HCR a ensuite dû mieux comprendre l'évolution des besoins des personnes relevant de sa compétence pour pouvoir adapter ses programmes. Étant donné que le HCR et ses partenaires ne pouvaient pas toujours accéder aux sites sur le terrain, les dirigeants communautaires ont joué un rôle essentiel, démontrant que les personnes relevant de sa compétence sont elles-mêmes des acteurs centraux de la réponse humanitaire. La redevabilité envers les personnes affectées vise également à renforcer des mécanismes de retour d'informations et de réponse sûrs et accessibles, notamment pour les plaintes sensibles, concernant par exemple l'exploitation et les abus sexuels.

En 2022, le [Fonds d'engagement communautaire et de communication](#) pour la prévention de l'exploitation et des abus sexuels (en anglais) continuera de fournir des subventions ciblées pour les actions communautaires qui permettent aux mécanismes de plainte, de réponse et de retour d'informations de répondre aux besoins locaux et variés. Cette initiative soutient un large éventail d'outils élaborés par les communautés : programmes de radio et de télévision, documents

**Besoins mondiaux en matière d'engagement communautaire et d'émancipation des femmes en 2022**

**507 millions de dollars**

## Besoins régionaux



en braille, guides de dialogue communautaire, théâtre de rue adapté aux enfants, ainsi que panneaux, affiches et brochures ciblant des populations spécifiques – telles que les femmes et les filles en situation de handicap, les enfants des rues, les personnes LGBTIQ+ et les communautés où l'on sait que l'exploitation sexuelle à des fins commerciales est répandue. Le financement et la documentation des bonnes pratiques en matière de prévention de l'exploitation et des abus sexuels seront maintenus, en particulier celles qui investissent dans le leadership des femmes, des filles et d'autres personnes exposées à des risques élevés.

La stratégie du HCR sur la redevabilité envers les personnes relevant de sa compétence repose sur le renforcement de la coordination et de la collaboration ainsi que sur le leadership dans la mise en œuvre d'approches locales.

Il s'agit notamment de renforcer les mécanismes de retour d'informations et de réponse sûrs et accessibles, notamment pour les plaintes sensibles concernant par exemple l'exploitation et les abus sexuels, et d'améliorer la communication bilatérale avec les personnes relevant de la compétence du

HCR et les personnes en déplacement. Les centres de contact, les [outils numériques](#) (en anglais) et les réseaux sociaux garantissent que les personnes relevant de sa compétence peuvent communiquer avec le HCR et lui fournir des retours d'informations.

L'égalité des genres fait partie intégrante du mandat de protection du HCR. La « [Politique du HCR sur l'âge, le genre et la diversité](#) » définit les engagements du HCR envers les femmes et les filles, ainsi que des domaines d'action clés pour promouvoir leur protection et le respect de leurs droits. En 2022, le HCR continuera de faire avancer l'égalité des genres dans l'ensemble de ses réponses opérationnelles grâce à la mise en œuvre de ses cinq engagements envers les femmes et les filles, au renforcement des capacités et des compétences internes, au plaidoyer, au partage de connaissances entre les opérations et entre les régions ainsi qu'au renforcement des partenariats et de la collaboration en matière d'égalité des genres. La participation active et le leadership des femmes déplacées et des organisations qui les représentent sont une priorité pour le HCR.

Le HCR consolidera les progrès accomplis dans la mise en œuvre de son plan pour faire avancer la [Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap](#). Les domaines prioritaires comprennent le renforcement de la participation des organisations de personnes en situation de handicap aux réponses aux situations de réfugiés grâce au renforcement des capacités et à des partenariats opérationnels; le renforcement de l'identification et de l'enregistrement des personnes en situation de handicap à l'aide des questions du Groupe de Washington, intégrées au système d'enregistrement du HCR à partir de juillet 2021; et l'autonomisation des réfugiés handicapés en leur permettant d'accéder à des espaces numériques grâce à des subventions pour l'innovation.

Le HCR améliorera la protection des personnes âgées en renforçant la capacité de son personnel et de ses partenaires à identifier et réduire les risques ainsi que les obstacles à l'aide et à la protection. Il renforcera également la collaboration avec les organisations de la société civile qui s'occupent spécifiquement des droits et des besoins des personnes âgées.

En s'appuyant sur les discussions de la table ronde mondiale sur la protection et les solutions pour les personnes LGBTIQ+ affectées par les déplacements forcés et l'apatriodie, le HCR redoublera d'efforts pour renforcer les capacités de son personnel et de ses partenaires à identifier leurs besoins de protection spécifiques et à y répondre. Les partenariats avec les organisations de la société civile seront encouragés afin d'élargir la coalition de parties prenantes pour répondre aux besoins spécifiques des personnes LGBTIQ+ lors des déplacements forcés. Des actions continues de plaidoyer viseront à garantir l'accès des personnes LGBTIQ+ aux systèmes nationaux de protection et aux procédures d'asile.

### Défis

Alors que l'engagement du HCR auprès des personnes relevant de sa compétence s'élargit aux espaces numériques, il est important d'être attentif aux risques liés à la protection des données en ligne et de la vie privée, ainsi que d'identifier et de limiter les risques auxquels s'exposent les personnes relevant de sa compétence lorsqu'elles participent à ces espaces.

Le renforcement continu des capacités et la sensibilisation à l'inclusion et à l'accessibilité des services aux personnes dans toute leur diversité demeurent essentiels. La lutte contre les inégalités structurelles entre les genres et les autres formes de discrimination ainsi que l'engagement et le renforcement de la confiance avec les communautés requièrent une proximité et un investissement continu en temps et en ressources humaines.



## Domaine de réalisation

Des élèves du centre Jesuit Worldwide Learning, dans le camp de Dzaleka, au Malawi, où des ordinateurs portables et des tablettes ont été fournis aux élèves dans le cadre d'un plan d'urgence face à la pandémie de COVID-19 pour qu'ils puissent étudier à domicile.

© HCR/Antoine Tardy

# Éducation



### Priorités

Le HCR s'efforce de garantir un accès durable à l'éducation à tous les apprenants réfugiés – que ce soit dans les situations d'urgence extrême ou dans les situations prolongées. La reprise de l'éducation dans les trois mois suivant le déplacement est un objectif clé. Le HCR soutient l'accès aux programmes formels et informels dans les situations d'urgence (notamment les cours de langue, les programmes d'éducation accélérée et les programmes d'éducation connectée).

### Principaux indicateurs



Proportion de personnes relevant de la compétence du HCR inscrites dans l'enseignement supérieur en 2022.



Proportion de personnes relevant de la compétence du HCR inscrites dans le système éducatif national [ODD 4.3.1] [Pacte mondial sur les réfugiés 2.2.1].

En 2022, le HCR soutiendra les possibilités d'éducation pour les enfants réfugiés dans l'enseignement primaire et secondaire, en donnant la priorité aux interventions visant à réduire les inégalités d'apprentissage et à répondre aux besoins de protection des groupes les plus vulnérables (filles, enfants en situation de handicap et enfants déscolarisés).

Bien qu'on ne connaisse pas la proportion exacte de personnes relevant de la compétence du HCR inscrites dans les systèmes éducatifs nationaux, l'environnement politique pour l'inclusion des enfants réfugiés dans les systèmes éducatifs nationaux semble favorable. 97 pays ont répondu à une enquête comparant l'accès à l'éducation des réfugiés à celui des ressortissants nationaux. Au niveau de l'enseignement primaire, 75% ont une politique d'égalité d'accès, 22% limitent l'accès des réfugiés et 3% ne permettent pas aux réfugiés d'accéder à l'éducation. Il est important de noter qu'aucun pays n'a déclaré ne pas avoir de politique en faveur des réfugiés. En ce qui concerne l'enseignement secondaire, 66% offrent l'égalité d'accès et 28% limitent l'accès des réfugiés.



### Collecte de fonds thématique pour l'éducation

En qualité d'organisation chef de file chargée de promouvoir l'éducation des enfants réfugiés, le HCR s'efforce de combler les lacunes en matière d'accès et d'apprentissage pour des millions d'enfants déplacés et apatrides, exacerbées par la pandémie de COVID-19.

Des financements flexibles soutiendront la mise en place rapide de services éducatifs dans les situations d'urgence, le maintien des services éducatifs pour les enfants dans les situations de

crise oubliées ou sous-financées, et la poursuite des activités de plaidoyer pour garantir l'accès de tous les enfants à l'éducation. Ils permettront aux enfants affectés par des situations d'urgence de reprendre rapidement leurs études, réduisant les risques de protection liés à la déscolarisation tels que le travail des enfants, l'exploitation, le recrutement dans des groupes armés et les mariages d'enfants. Ces actions contribuent à l'objectif de développement durable des Nations Unies d'assurer l'accès équitable et inclusif de tous les enfants à l'éducation.

**452 millions de dollars** de soutien des donateurs à l'éducation en 2022 permettront:

- d'aider 1,9 million d'enfants réfugiés à accéder à des services d'enseignement primaire de qualité;
- d'aider 250 000 enfants et jeunes réfugiés à accéder à un enseignement secondaire de qualité;
- de faire passer la proportion de personnes relevant de la compétence du HCR inscrites dans l'enseignement supérieur de 5% à 7%;
- d'atteindre 300 000 apprenants grâce à l'éducation connectée.

Le HCR plaidera également pour l'inclusion de tous les enfants et de tous les jeunes dans les systèmes éducatifs nationaux.

Les fermetures d'écoles liées à la pandémie de COVID-19 ont eu des impacts extrêmes sur l'accès à l'enseignement et sur les progrès scolaires, la sécurité, la protection, le bien-être émotionnel et la santé des élèves. La plupart des enfants réfugiés ne pouvaient pas accéder facilement à internet et ont donc été particulièrement touchés par le passage à l'apprentissage à domicile. Le HCR et ses partenaires se sont efforcés de trouver des solutions pour le dernier kilomètre afin d'élargir les possibilités d'éducation connectée soutenues au niveau national. Bien que 934 000 élèves réfugiés en aient bénéficié, la grande majorité d'entre eux en ont été exclus, victimes d'une fracture numérique par rapport à leurs pairs. En mars 2021, les élèves réfugiés avaient perdu en moyenne 142 jours d'école. Des programmes de ratrappage sont nécessaires pour que les progrès réalisés en matière d'inscription ne soient pas perdus et que les élèves qui ne réintègrent pas l'école aient des possibilités flexibles d'accès à l'éducation.

Pour soutenir la reprise de l'éducation, le Groupe de travail sur l'éducation accélérée dirigé par le HCR a élaboré les orientations suivantes: «[Conseils pour condenser un programme scolaire](#)», «[10 principes pour aider les apprenants à se remettre à niveau et à renouer avec l'école](#)» et «[COVID-19: des voies pour renouer avec l'école](#)».

En 2022, le HCR augmentera les investissements dans l'éducation connectée, portant le nombre d'apprenants bénéficiant du programme «Instant Network Schools» à plus de 250 000 et mobilisant d'autres acteurs pour relever le défi de «l'éducation connectée pour les réfugiés».

La participation des réfugiés à l'enseignement supérieur est passée de 3% à 5% en 2021 et devrait atteindre 7% en 2022, ce qui permettra à des milliers de personnes d'avancer vers un avenir plus autosuffisant. En 2021, 7343 réfugiés de 47 pays

d'origine ont obtenu des bourses DAFI dans 53 pays. Le programme DAFI est très demandé, mais est largement sous-financé: 6,4 millions de dollars supplémentaires sont nécessaires pour financer 2000 étudiants de plus par an. Dans l'enseignement supérieur connecté, les programmes du [Consortium sur l'apprentissage connecté en situations de crise](#) ont touché 376 000 étudiants réfugiés et des communautés d'accueil. Le HCR coordonne l'équipe mondiale pour l'enseignement supérieur, en collaboration avec le [Réseau des étudiants réfugiés de l'enseignement supérieur](#) (en anglais), pour progresser dans la réalisation de «[l'objectif 15by30](#)», qui repose sur cinq piliers: universités nationales, enseignement technique et professionnel, enseignement supérieur connecté, voies complémentaires d'enseignement et programme de bourses d'études DAFI.

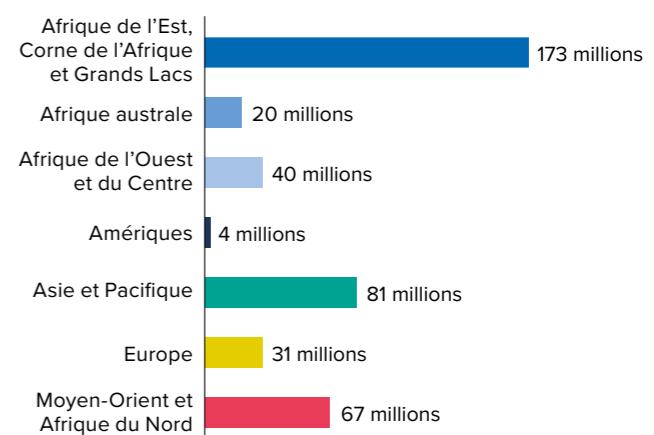
Le HCR a renforcé la collecte de données sur l'accès à l'éducation dans plus de 40 pays, couvrant plus de la moitié des réfugiés et des Vénézuéliens déplacés à l'étranger, et il continuera d'améliorer la qualité et l'étendue des données.

### Défis

L'éducation ne reçoit qu'une infime fraction des financements humanitaires dans la plupart des interventions d'urgence, alors qu'il s'agit d'un des premiers services demandés par les réfugiés. L'échec à fournir une éducation peu après le déplacement a des conséquences à long terme sur la protection, la résilience des communautés et les perspectives

## Besoins mondiaux en matière d'éducation en 2022 452 millions de dollars

### Besoins régionaux



des jeunes réfugiés. Les interventions en matière d'éducation doivent être prioritaires, et disposer d'un investissement initial suffisant pour soutenir l'inclusion dans les systèmes nationaux et une réponse durable.

Le HCR et [Educate A Child](#) (EAC, en anglais), un programme de la fondation Education Above All, développeront l'accès à l'enseignement primaire pour les enfants déplacés déscolarisés dans 14 pays aux Amériques, en Afrique, en Asie et au Moyen-Orient. EAC, soutenu par le Fonds pour le développement du Qatar, permettra à plus de 127 000 enfants déscolarisés de s'inscrire à l'école primaire rien qu'en 2022.



### Fondation Vodafone + HCR = éducation numérique pour les réfugiés

Le HCR a noué un partenariat avec la Fondation Vodafone pour créer son programme phare d'éducation connectée, [Instant Network Schools](#) (en anglais).

L'utilité de la connectivité et de la technologie dans l'éducation a été démontrée lorsque la pandémie de COVID-19 a contraint à la fermeture des écoles dans le monde entier en 2020. Grâce à l'expertise et au savoir-faire de partenaires du secteur privé comme la Fondation Vodafone, le programme Instant Network Schools permet désormais de fournir une éducation numérique de qualité et accréditée pour les élèves en situation de déplacement.

L'expansion du programme d'ici 2025 bénéficiera à plus d'un demi-million d'élèves réfugiés et des communautés d'accueil et à 10 000 enseignants, et 300 nouvelles écoles «Instant Network Schools» devraient être créées.

## Domaine de réalisation

# Autosuffisance, inclusion économique et moyens de subsistance

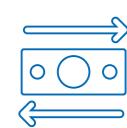


### Priorités

Les personnes forcées de fuir ne perdent pas pour autant leurs ambitions ou leurs compétences, cependant,

les personnes relevant de la compétence du HCR constatent régulièrement que leur potentiel est limité par leur statut. Le HCR s'efforce de leur permettre de travailler, de gagner leur vie, d'apprendre et de réaliser leur potentiel en tant que membres actifs de la société – notamment les femmes, les jeunes, les personnes en situation de handicap et les personnes LGBTIQ+. Pour ce faire, il convient d'investir dans la recherche pour défendre l'inclusion économique, d'aider les pays d'accueil de réfugiés à les intégrer dans la population active et de veiller à ce qu'ils puissent accéder aux services financiers, à la technologie, à la terre, aux marchés, au développement des compétences et à des emplois. En 2021, le HCR a dépensé 138 millions de dollars pour faire bénéficier 615 000 personnes déplacées et membres de la communauté d'accueil

### Principaux indicateurs



Proportion de personnes relevant de la compétence du HCR disposant d'un compte auprès d'une banque, d'une autre institution financière ou d'un prestataire de services financiers mobiles [ODD 8.10.2].



Proportion de personnes relevant de la compétence du HCR ayant constaté un changement positif dans leurs revenus par rapport à l'année précédente.



Proportion de personnes relevant de la compétence du HCR (en âge de travailler) qui sont sans emploi [ODD 8.5.2].

de programmes de moyens de subsistance et d'inclusion économique. Avec des ressources supplémentaires, des partenariats spécialisés et une plus grande inclusion dans les programmes nationaux de développement, beaucoup plus de personnes pourraient en bénéficier.

Comme l'inclusion économique dépend des liens juridiques et financiers avec la communauté d'accueil, le HCR plaide pour l'accès aux services financiers et à un travail décent. Le HCR sensibilise les prestataires de services financiers aux besoins des personnes relevant de sa compétence et les aide à établir des liens avec elles, en utilisant les aides en espèces comme première transaction pouvant mener à d'autres services financiers. Le HCR prévoit de renforcer les partenariats (par exemple, avec le FENU, l'OIT, la FSDA, la Société financière internationale (SFI), Kiva et la Fondation Grameen Crédit Agricole) pour élargir les solutions adaptées aux marchés, notamment les programmes de financement mixte, les évaluations de marché et le soutien, dans des contextes spécifiques, aux groupes d'épargne. La priorité sera donnée à l'Afrique de l'Ouest, la région la plus en retard en matière d'inclusion financière des réfugiés. Les personnes déracinées recevront une formation en compétences commerciales, un accès à l'éducation financière et des informations sur l'ouverture de comptes bancaires et l'accès aux services financiers.

Le HCR est en train d'élaborer une feuille de route pour l'entrepreneuriat des réfugiés, qui renforce la résilience des entrepreneurs réfugiés grâce à des partenariats avec le secteur privé et le secteur du développement et à de bonnes pratiques transposables. Le HCR s'appuiera sur les engagements pris lors du Forum mondial sur les réfugiés, et établira un partenariat avec les acteurs

du développement et les institutions spécialisées concernant une feuille de route mondiale pour l'agriculture, adoptant des approches innovantes, intelligentes sur le plan climatique et tenant compte de la nutrition. Il s'efforcera d'améliorer l'accès à la terre et aux chaînes de valeur agricoles afin de renforcer l'autosuffisance, la résilience et la sécurité alimentaire.

Parallèlement à une nouvelle stratégie numérique, le HCR prévoit d'élaborer une stratégie sur les moyens de subsistance numériques pour éviter que les personnes relevant de sa compétence ne soient laissées pour compte en matière de compétences d'avenir. Le HCR cherchera à impliquer les entreprises qui fournissent une formation et des emplois numériques, et à établir des partenariats avec les agences des Nations Unies, les entreprises du secteur privé et les entités qui ont pris des engagements en faveur du travail numérique lors du Forum mondial sur les réfugiés.

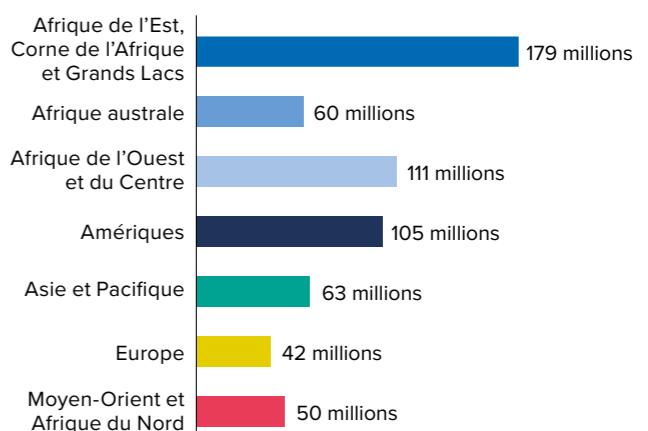
En 2022, la Coalition de lutte contre la pauvreté, le HCR et 13 ONG internationales aideront 40 000 ménages dans plus de 20 pays à «sortir de la pauvreté», après avoir aidé 32 000 ménages en 2021. La priorité est d'accroître l'accès des ONG aux financements pluriannuels, tout en établissant des preuves rigoureuses pour montrer l'impact à long terme et éclairer la conception des programmes. Le modèle de progression est le plus éprouvé pour lutter contre l'extrême pauvreté au niveau des ménages, selon des recherches menées par les lauréats du prix Nobel 2019 Duflo et Banerjee et des projets pilotes du HCR.

L'initiative du HCR [MADE51](#) (en anglais), qui permet de vendre de beaux produits fabriqués par des réfugiés sur les marchés mondiaux, a de bonnes perspectives de croissance en 2022. Malgré les interruptions liées à la pandémie de COVID-19 dans les chaînes de valeur mondiales, MADE51 a prospéré, et les 30 partenaires d'entreprises sociales dans 23 pays ont tous maintenu leurs partenariats. Ce modèle s'est révélé être un espace propice à la collaboration avec le secteur privé: en 2021, les artisans réfugiés de sept pays MADE51 ont travaillé sur des commandes de grande ampleur avec les marques Chloé, UNIQLO et Theory. Ces partenariats et d'autres opportunités de commercialisation permettront à 4000 réfugiés

**Besoins mondiaux en matière d'autosuffisance, d'inclusion économique et de moyens de subsistance en 2022**

**612 millions de dollars**

### Besoins régionaux



de gagner un salaire équitable grâce à un travail digne, mettant en valeur les compétences des réfugiés dans le monde entier. Avec plus de financements, MADE51 pourrait se développer et apporter l'artisanat traditionnel des réfugiés sur de nouveaux marchés.

### Défis

Les dépenses consacrées au développement dans les zones d'accueil de réfugiés et dans les infrastructures des marchés transfrontaliers restent faibles. L'insécurité alimentaire et la pauvreté augmentent, tandis que les politiques et pratiques restrictives de nombreux pays entravent l'inclusion financière et économique.

Une enquête menée par le HCR en 2021 a révélé que 62% des réfugiés vivent dans des pays où l'accès à l'emploi formel est restreint dans la pratique, 59% dans des pays où l'accès à l'enregistrement et à la gestion d'une entreprise est restreint dans la pratique, et 66% dans des pays où les droits à l'accès aux terres agricoles sont limités. 56% des réfugiés vivent dans des pays où les cartes d'identité des réfugiés ne sont pas légalement reconnues pour ouvrir un compte bancaire. L'accès limité à des données socioéconomiques de qualité constitue une lacune supplémentaire.

## Domaine d'impact



**“Je suis très content...  
J'étais très inquiet parce que  
nous avons attendu  
longtemps que notre dossier  
de réinstallation soit traité.  
Mais je n'ai jamais abandonné.”**

— **Abdulbasit**, un réfugié somalien qui a subi de terribles sévices en détention en Libye et a été évacué au Rwanda dans le cadre d'un dispositif humanitaire vital mis en place par le gouvernement rwandais, l'Union africaine et le HCR, avec le soutien de donateurs comme l'Union européenne. La famille a été acceptée dans le cadre du programme de réinstallation des réfugiés au Canada.

### Trouver des solutions (Résoudre)

Le HCR est mandaté par l'Assemblée générale des Nations Unies pour protéger les réfugiés et les aider à trouver des solutions à leur déplacement, en coopération avec les États d'accueil qui sont les premiers responsables. Afin d'identifier des solutions durables à des situations de déplacement forcé complexes, massives et prolongées, le HCR adopte une

approche progressive et globale mettant l'accent sur un exercice plus effectif des droits.

Le HCR collaborera avec les États et les partenaires du développement pour mettre en place des solutions progressives dès le début d'une situation de déplacement avec une évolution vers une inclusion et une autosuffisance plus importante. L'inclusion contribue à l'autosuffisance et à la résilience des réfugiés, leur donne les moyens

de subvenir à leurs besoins d'une manière sûre, soutenable et digne, leur évite de dépendre de l'aide et d'avoir recours à des mécanismes de survie néfastes, contribue aux économies des pays d'accueil et prépare les réfugiés à leur avenir – qu'ils retournent dans leur pays d'origine, qu'ils s'intègrent dans leur pays d'asile ou qu'ils se réinstallent ailleurs. Des progrès limités ont été réalisés ces dernières années dans ce domaine à cause de la pandémie, des conflits, des contraintes financières, des obstacles politiques et juridiques, et des nouveaux déplacements qui ont détourné l'attention de la question des solutions. Cependant, la dynamique générée par le Pacte mondial sur les réfugiés et le Forum mondial sur les réfugiés peut mobiliser un soutien vital.

S'attaquer aux causes à l'origine des déplacements, rétablir la paix et la stabilité sont essentiels pour créer des conditions propices au retour. Cela nécessite des institutions et des systèmes nationaux efficaces et des liens entre les acteurs humanitaires, du développement et de la consolidation de la paix. Dans le cadre du groupe sectoriel mondial chargé de la gestion et de la coordination des camps, le HCR veillera à ce que des solutions dignes figurent comme priorité à l'ordre du jour des questions humanitaires pour les déplacés internes. La création de sites d'installation pour déplacés internes doit être le dernier recours et le HCR collaborera avec

### Principaux indicateurs



Nombre de réfugiés qui rentrent volontairement dans leur pays d'origine dans la sécurité et la dignité. [Pacte mondial sur les réfugiés 4.2.1]



Nombre de personnes relevant de la compétence du HCR partant vers un pays de réinstallation. [Pacte mondial sur les réfugiés 3.1.1]



Nombre de personnes relevant de la compétence du HCR partant dans le cadre des voies complémentaires d'admission. [Pacte mondial sur les réfugiés 3.2.1]



Nombre d'apatriides pour lesquels la nationalité est accordée ou confirmée.



Nombre de réfugiés pour lesquels un statut de résidence est accordé ou confirmé.

les gouvernements et les acteurs du développement pour identifier des solutions à long terme pour ces sites où la survie dépend de l'aide humanitaire.

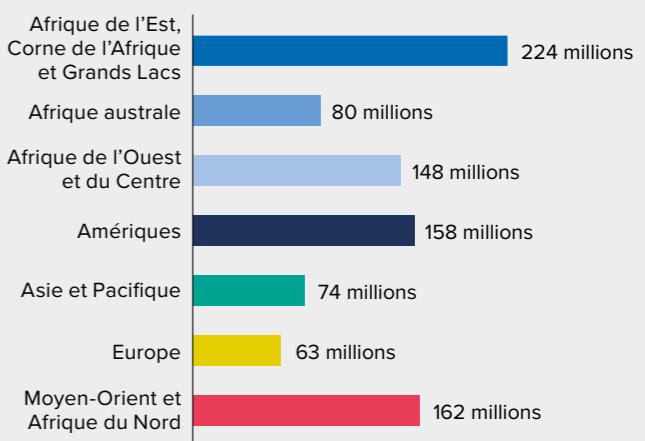
Dans le cadre des efforts menés par les États pour parvenir à des solutions pour les réfugiés dans des pays tiers, le HCR coopérera avec des parties prenantes telles que le secteur privé, la société civile et les organisations de la diaspora pour promouvoir le développement des voies complémentaires d'admission comme une option supplémentaire, notamment par le biais de l'éducation, de la réunification familiale, de la mobilité professionnelle et des visas humanitaires spéciaux. Le HCR plaidera également pour l'inclusion socioéconomique et l'intégration, et apportera son soutien aux États qui offrent aux réfugiés une possibilité d'intégration locale ou d'autres solutions locales comme le droit au séjour temporaire et permanent, la naturalisation ou l'installation dans le cadre d'accords régionaux.

Les nouvelles approches du partage de la charge et des responsabilités et le renforcement de la coopération internationale, avec l'accent mis sur l'inclusion dans les systèmes nationaux, donnent de l'espoir pour l'avenir. Le HCR est déterminé à faire en sorte que la dynamique positive actuelle pour trouver des solutions se traduise par de nouvelles réalisations concrètes.

### Besoins mondiaux pour le domaine d'impact « Résoudre » en 2022

**997 millions de dollars**

### Besoins régionaux





## Domaine prioritaire

# Accélérer les efforts pour remédier à l'apatriodie afin d'atteindre les objectifs de la campagne #IBelong

### Priorités

La campagne #IBelong entamera sa huitième année en 2022, laissant une fenêtre de deux ans pour œuvrer en faveur des objectifs ambitieux du Plan

### Objectifs pour 2022

 **90 000** apatrides acquerront une nationalité, ou verront leur nationalité confirmée.

 **6** adhésions aux conventions des Nations Unies sur l'apatriodie.

 **20** États amélioreront leurs lois sur la nationalité, leurs politiques et leurs procédures pour qu'elles soient plus conformes aux normes internationales relatives à la prévention et à la réduction de l'apatriodie.

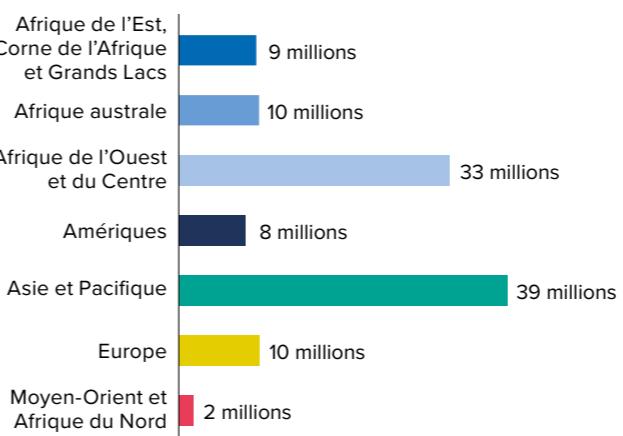
d'action mondial pour mettre fin à l'apatriodie. Depuis son lancement en novembre 2014, la campagne a réalisé des progrès importants sur tous les fronts du mandat du HCR en matière d'apatriodie. Plus de 367 000 apatrides ont acquis une nationalité ou ont vu leur nationalité confirmée, 21 États ont adhéré à l'une des Conventions des Nations Unies sur l'apatriodie ou les deux, 16 États ont mis en place des procédures spécifiques de détermination de l'apatriodie pour identifier et protéger les apatrides et 12 États ont introduit des garanties dans leur loi sur la nationalité pour prévenir l'apatriodie.

Cependant, les progrès ont été inégaux et des réformes doivent encore être engagées dans un certain nombre de pays où vivent d'importantes populations apatrides depuis longtemps. En 2022, le HCR ciblera son soutien technique et son plaidoyer sur les contextes où la volonté politique de remédier

Liyatu Ayuba, une accoucheuse traditionnelle dans le camp de déplacés internes de Durumi à Abuja, au Nigéria, est ravie que les bébés qu'elle a accouchés disposent désormais de certificats de naissance. Le HCR et la Commission de la population nationale ont lancé une campagne d'enregistrement des naissances des déplacés internes afin de réduire le risque d'apatriodie.

### Besoins mondiaux pour l'apatriodie en 2022 112 millions de dollars

#### Besoins régionaux



de stratégies claires et de mesures positives permettant d'identifier et de protéger les apatrides ainsi que de prévenir et de réduire l'apatriodie.

Le HCR intensifiera également son engagement pour assurer l'accès à des documents d'état civil dans des pays où les conflits sont susceptibles d'engendrer de nouveaux risques d'apatriodie.

En particulier, en 2022, le HCR aidera les États et les autres acteurs à poursuivre la mise en œuvre des 396 engagements pour lutter contre l'apatriodie pris lors du Segment de haut niveau sur l'apatriodie en 2019 et du Forum mondial sur les réfugiés.

Jusqu'à présent, en tenant compte de l'impact de la pandémie de COVID-19, 21 engagements ont été complètement mis en œuvre et des progrès significatifs ont été réalisés pour 17 autres. La promotion des adhésions et de l'application effective des normes internationales prévues par les conventions sur l'apatriodie reste une priorité. La mise en œuvre des recommandations tirées de l'évaluation récente des

initiatives menées par le HCR en vue de mettre fin à l'apatriodie renforcera nettement les réponses du HCR et encouragera les efforts des parties prenantes pendant et après la campagne #IBelong.

Il est essentiel de protéger les personnes apatrides jusqu'à ce qu'elles acquièrent une nationalité. La [pandémie](#) a mis en évidence leurs vulnérabilités criantes. Dans de nombreux pays, les apatrides ont subi son impact de manière disproportionnée. Ils ont rencontré des problèmes économiques accrus du fait de leur dépendance au secteur informel pour leurs moyens de subsistance ainsi que des difficultés pour accéder au dépistage, aux traitements et à d'autres services sociaux faute de disposer d'une carte d'identité nationale. La pandémie a donc permis de [rappeler l'importance de posséder une nationalité](#) (en anglais) et les droits qui en découlent. En 2022, le HCR défendra l'accès non discriminatoire des apatrides au dépistage, aux traitements et aux autres services.

À l'échelle mondiale, seuls 26 États ont mis en place des procédures spécifiques de détermination de l'apatriodie. Le HCR plaidera auprès des gouvernements et leur fournira des conseils techniques pour qu'ils introduisent ou améliorent leurs procédures, en particulier dans les États où vivent d'importantes populations apatrides déplacées. Le HCR plaidera également pour la mise en place de procédures facilitant la naturalisation des personnes apatrides reconnues.

Afin de prévenir de nouvelles situations d'apatriodie, le HCR déployera des efforts ciblés pour combler les lacunes et supprimer les discriminations des lois sur la nationalité. Le HCR fournira des conseils techniques aux gouvernements pour qu'ils mettent leurs lois sur la nationalité en conformité avec les dispositions de la Convention de 1961 sur la réduction des cas d'apatriodie et veillera également à ce que les procédures mises en place pour mettre en œuvre ces dispositions soient effectives. Le HCR s'efforcera aussi de remédier aux facteurs fondamentaux d'apatriodie, liés à la discrimination et à l'exclusion, en collaborant notamment avec les 25 États dont les lois empêchent les mères de transmettre leur nationalité à leurs enfants dans les mêmes conditions que les pères, et avec les États qui autorisent le refus, la perte ou la privation de nationalité pour d'autres motifs discriminatoires.

Un autre domaine clé consistera à renforcer l'accès universel à l'enregistrement des naissances, en particulier dans les pays où l'enregistrement à l'état civil n'a pas été considéré comme un service vital et a connu des perturbations pendant les confinements liés à la pandémie de COVID-19. L'augmentation des déplacements forcés engendrés par le changement climatique retiendra également l'attention du HCR en 2022 et au-delà.

Pour atteindre ses objectifs, le HCR renforcera sa collaboration stratégique avec les États, en particulier avec les « Amis de la campagne #IBelong », un groupe composé de pays, d'organismes publics régionaux, d'autres agences de la famille des Nations Unies, de l'Union interparlementaire, de réseaux régionaux de lutte contre l'apatriodie, de partenaires de la société civile (notamment des groupes confessionnels et des universitaires) et de membres du grand public. Il cherchera aussi à nouer des partenariats durables avec les acteurs du développement, notamment la Banque mondiale, les banques régionales de développement et l'Organisation internationale de droit du développement. Conformément à sa politique générale, le HCR s'efforcera également de maximiser l'engagement direct des apatrides dans tous les volets de son action en matière d'apatriodie.

## Défis

Fin 2020, le HCR disposait de statistiques sur l'apatriodie pour 94 pays, soit un total de 4,2 millions de personnes relevant de son mandat en matière d'apatriodie. Selon les estimations, le chiffre réel serait beaucoup plus élevé: le manque de données complètes et précises demeure un défi majeur. Le HCR travaille avec la Commission statistique des Nations Unies, la Banque mondiale, le FNUAP et les organismes nationaux de statistiques pour améliorer la qualité des données et augmenter le nombre de pays communiquant des informations à ce sujet. Le travail sur l'élaboration de nouvelles recommandations internationales concernant les statistiques relatives aux apatrides se poursuivra en 2022, sous l'égide du groupe d'experts sur les statistiques relatives aux réfugiés et aux déplacés internes (EGRIS), en vue de leur soumission à la commission statistique des Nations Unies en mars 2023.





## Domaine de réalisation

Une famille déplacée par les violences au Soudan du Sud retourne chez elle dans la ville de Baliet située près de Malakal dans l'État du Nil supérieur, avec l'aide du HCR.

© HCR/Assim Said Ali Juma

# Rapatriement volontaire et réintégration durable

## Priorités

La plupart des réfugiés aspirent à rentrer chez eux, et le HCR a pour objectif de les aider si les conditions sont propices. Le rapatriement volontaire doit résulter d'un choix libre et éclairé, et il doit avoir lieu dans le plein respect du principe de non-refoulement. Cependant, dans la grande majorité des cas, la poursuite des conflits et l'insécurité persistante rendent les retours impossibles, et le nombre de personnes déracinées augmente chaque année.

## Principaux indicateurs



Proportion de personnes rapatriées possédant des documents ou des papiers d'identité juridiquement reconnus.  
[Pacte mondial sur les réfugiés 4.2.2]



Proportion de personnes relevant de la compétence du HCR qui souhaitent recevoir des informations sur leur pays d'origine et les reçoivent effectivement.

Afin de mobiliser des soutiens pour garantir un rapatriement sûr et digne et lever les obstacles au retour, le HCR travaille de plus en plus en partenariat – par exemple, avec ONU-Habitat sur les problématiques de logement, de terre et de propriété, et avec l'OIT sur l'inclusion économique des communautés déplacées. Le HCR et le PNUD encouragent une approche intégrée du développement et mettront en place une mise en œuvre pluriannuelle de programmes communs dans les secteurs humanitaire, du développement et de la paix qui prévoiront une évaluation et une analyse communes renforcées et l'établissement d'une norme commune pour leurs interventions conjointes.

Pour aider les réfugiés à prendre une décision éclairée, le HCR facilite les échanges d'informations à travers les frontières et les communautés sur la situation régnant dans les zones de retour. Il organise aussi des visites de reconnaissance dans les zones de retour et de déplacement, et surveille les conditions de retour et l'accès aux services dans les pays d'asile. Dans les pays d'asile, le dialogue

régulier que mène le HCR avec les réfugiés et les déplacés internes permet de recueillir leurs points de vue sur les solutions possibles, notamment par le biais d'enquêtes d'intentions. Dans les pays d'asile et d'origine, le HCR collabore avec les autorités nationales et des partenaires juridiques pour aider à l'acquisition de documents d'état civil.

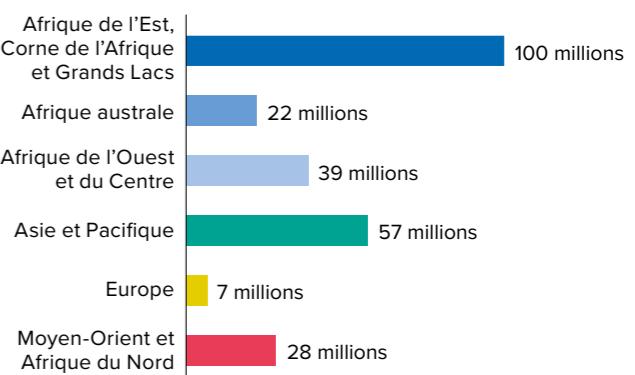
Le HCR joue un rôle de catalyseur en collaborant avec l'Initiative de recherche de solutions pour le Soudan du Sud et le Soudan de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), la Stratégie de recherche de solutions pour les réfugiés afghans (SSAR) et le Cadre régional global de protection et de solutions en Amérique latine (MIRPS). Une quatrième plateforme d'appui, portant sur la situation en République centrafricaine, sera lancée au cours des prochains mois. Ces plateformes mobilisent l'engagement politique, le plaidoyer et l'assistance, tout en facilitant la participation précoce et soutenue des acteurs du développement. Le rapatriement volontaire fait partie intégrante des solutions prévues par les trois plateformes existantes. Le HCR continuera de mobiliser des soutiens pour veiller à ce que les populations affectées soient incluses dans les dialogues nationaux et que leurs besoins et leurs intérêts soient pris en compte.

Pour répondre aux besoins des personnes rapatriées à plus long terme, des efforts concertés sont indispensables. Le HCR s'implique de plus en plus dans des partenariats avec les acteurs de la paix et du développement ainsi qu'avec les autorités nationales et municipales pour promouvoir l'inclusion des personnes rapatriées dans les plans de développement nationaux et les projets de développement à long terme.

Le HCR a considérablement renforcé son partenariat avec le Fonds pour la consolidation de la paix des Nations Unies, des projets ayant été signés au Burkina Faso, en République démocratique du Congo, au Soudan et dans le nord de l'Amérique centrale. Le projet au Soudan, qui sera mis en œuvre avec le PNUD, apportera un soutien direct à la Commission pour la paix chargée de l'application de l'accord de paix de Juba. Cela constitue un exemple d'engagement du HCR dans le cadre de l'agenda pour une paix durable et de collaboration inter-agences entre les domaines de l'humanitaire, du développement et de la paix.

## Besoins mondiaux pour le rapatriement volontaire et la réintégration durable en 2022 254 millions de dollars

### Besoins régionaux



### Défis

Alors que le rapatriement volontaire demeure la solution préférée de nombreux réfugiés, ils sont de moins en moins à pouvoir exercer leur droit de rentrer dans des conditions de sécurité et de dignité. Tandis qu'en 2005, 15% de la population réfugiée dans le monde trouvait une solution par le rapatriement volontaire, cette proportion était tombée à 1,6% en 2019. En 2021, les retours ont également été empêchés par la pandémie de COVID-19 qui a conduit à la fermeture des frontières et à la suspension des opérations de rapatriement volontaire.

Les perspectives pour les retours en 2022 restent sombres car les obstacles les plus courants au retour perdurent, notamment les processus de paix fragiles ou défaillants, l'insécurité permanente, l'inclusion et la participation limitées des réfugiés aux processus de paix et aux programmes de rapatriement, l'incapacité de s'attaquer aux causes profondes des déplacements, la destruction et la confiscation du logement, de la terre et de la propriété, la saturation grave des services dans les lieux d'origine et l'absence de moyens de subsistance viables. Le HCR reste préoccupé par le fait que les retours ne seront pas durables compte tenu de la situation dans certains lieux de retour. Bien que la résolution des causes profondes relève principalement de la responsabilité des pays d'origine, leur capacité à le faire est intrinsèquement liée à l'existence d'un véritable soutien international.



## Domaine de réalisation

Hana, une réfugiée syrienne, vit dans un appartement à Stockholm, en Suède, avec son mari Ali et leurs trois filles.  
La famille a été réinstallée depuis le Liban, avec l'aide du HCR.

© HCR/Max-Michel Kolijn

# Réinstallation et voies complémentaires d'admission

## Priorités

Le HCR estime que plus de 1,47 million de réfugiés auront besoin d'une réinstallation en 2022. Compte tenu des engagements accrus de la part de certains pays de réinstallation importants, le HCR a commencé à renforcer ses capacités pour assurer un traitement rapide et efficace des demandes des réfugiés les plus à risque dans les pays d'accueil

## Principaux indicateurs



Nombre de réfugiés ayant fait l'objet d'une demande de réinstallation par le HCR.



Délai de traitement moyen entre la demande de réinstallation et le départ dans le cadre d'une procédure normale.



Nombre de personnes relevant de la compétence du HCR admises dans le cadre de voies complémentaires d'admission.

[Pacte mondial sur les réfugiés 3.2.1]

figurant parmi les trois situations prioritaires de la Méditerranée centrale, la Syrie, le [Cadre d'action global pour les réfugiés](#), et désormais l'Afghanistan. Outre des moyens innovants de traitement à distance, le HCR aura de plus en plus recours à un traitement collectif et intégré des dossiers. Le groupe restreint sur les situations prioritaires, coprésidé par les gouvernements des États-Unis et du Canada, avec le soutien du HCR, continuera de fonctionner comme un forum essentiel en matière de plaidoyer, de coordination et de soutien à la réinstallation et aux voies complémentaires d'admission.

## Voies complémentaires d'admission

La [Stratégie triennale \(2019-2021\)](#) fixe un objectif de 180 000 personnes issues des principales nationalités de réfugiés devant obtenir pour la première fois des permis pour des motifs familiaux, d'études ou de travail en 2022. À l'exception de l'année 2020 en raison de la pandémie de COVID-19, les objectifs de la stratégie en matière de voies complémentaires d'admission ont été dépassés. Le HCR continuera de

soutenir la mise en place de nouveaux programmes, le développement des programmes déjà établis et un meilleur accès aux voies complémentaires d'admission pour les personnes ayant besoin d'une protection internationale en 2022. Le développement de partenariats visant à soutenir financièrement les voies complémentaires d'admission et à élargir les possibilités demeure une priorité essentielle.

L'Équipe spéciale mondiale sur les voies complémentaires d'admission par l'éducation dans des pays tiers, mise en place en 2020, aide les institutions à lancer de nouveaux programmes et à améliorer les autres. Le Réseau sur la réunification familiale, lancé en 2020, collabore avec les États et d'autres partenaires pour améliorer l'accès des réfugiés à des procédures de réunification familiale fluides et rapides. L'Équipe spéciale sur la mobilité professionnelle, qui devrait être lancée fin 2021, expérimentera le développement des voies complémentaires d'admission par le travail dans le monde entier.

Les voies complémentaires humanitaires d'admission continuent d'offrir des solutions à de nombreuses personnes ayant besoin d'une protection internationale et elles demeureront une priorité du HCR.

## Réinstallation

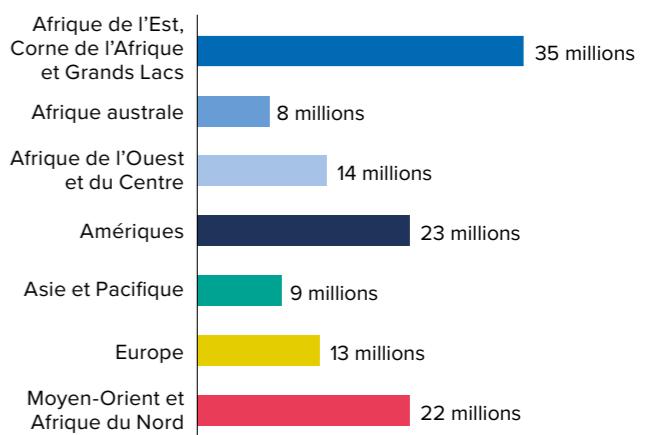
Conformément à la Stratégie triennale, l'Initiative pour la réinstallation durable et les voies complémentaires d'admission ([CRISP](#), en anglais) aidera les États, notamment les pays émergents et d'autres parties prenantes, à mettre en place ou à développer des programmes de réinstallation et à promouvoir des voies complémentaires d'admission par des actions ciblées de renforcement des capacités. En 2022, les objectifs de la stratégie continueront d'être promus grâce à l'engagement ciblé de parties prenantes du monde entier et à la mise en œuvre de la feuille de route afin que 3 millions de réfugiés puissent avoir accès à des solutions dans des pays tiers d'ici 2028.

Le parrainage communautaire reste un outil important pour améliorer les capacités d'accueil et d'intégration et contribuer à des sociétés accueillantes. Le HCR continuera de soutenir et de collaborer avec de nouveaux programmes émergents de parrainage communautaire par le biais de l'[Initiative mondiale de parrainage de réfugiés](#) et d'autres initiatives. L'initiative «GROW» («Des opportunités et des financements

## Besoins mondiaux pour la réinstallation et les voies complémentaires d'admission en 2022

**142 millions de dollars**

### Besoins régionaux



supplémentaires pour les réfugiés), une initiative du HCR soutenue par CRISP, renforcera les solutions dans des pays tiers en s'appuyant sur un modèle financier et de partenariat innovant. Elle vise à favoriser un environnement accueillant en mobilisant les soutiens communautaires pour l'accueil et l'intégration des réfugiés, combinant des actions de mentorat volontaire par des citoyens avec une campagne locale de financement participatif.

Le HCR continuera de mettre en œuvre des méthodes sûres de transfert des données personnelles dans le contexte de la réinstallation et des voies complémentaires d'admission. Des accords de partage des données seront établis avec les États et les partenaires.

## Défis

La pandémie de COVID-19 a eu, et continue d'avoir, des répercussions importantes sur la réinstallation et les voies complémentaires d'admission ainsi que sur le traitement des dossiers de réunification familiale. Bien que des méthodes de travail innovantes telles que les entretiens par vidéo, les conseils et la communication à distance avec les réfugiés aient été mises en place et encouragées pour toutes les voies d'admission par le HCR et les États, l'objectif de 80 000 départs vers 33 pays, fixé pour 2021, n'a pas été atteint. De nouvelles opportunités seront saisies en 2022 pour rattraper le retard.



## Domaine de réalisation

Un mécanicien réfugié travaille dans un atelier de réparation de voitures appartenant conjointement à un entrepreneur iranien et à un réfugié afghan. Cet atelier bénéficie du soutien du HCR et emploie à la fois des Iraniens et des réfugiés.

© HCR/Hossein EidiZadeh

# Intégration locale et autres solutions locales



### Priorités

Trouver un foyer dans le pays d'asile et s'intégrer dans la communauté locale peut représenter une solution durable à la situation difficile d'un réfugié, en lui donnant une chance de construire une nouvelle vie.

Lors du Forum mondial sur les réfugiés, les pays se sont engagés à promouvoir l'intégration locale et les solutions locales.

Celles-ci peuvent reposer sur des modalités de séjour légales (résidence temporaire et permanente,

### Principaux indicateurs



Proportion de personnes relevant de la compétence du HCR avec des droits fonciers garantis et/ou des droits de propriété en matière de logement et/ou de terre.  
[ODD 1.4.2]



Proportion de personnes relevant de la compétence du HCR bénéficiant de minima sociaux/d'un système de protection sociale.  
[ODD 1.3.1]

ou installation sur la base d'accords régionaux), la naturalisation, une meilleure inclusion sociale et économique sur le marché du travail, l'éducation ou des programmes de cohésion sociale. Le HCR encouragera le soutien à ces engagements en collaborant avec des acteurs du développement, des institutions financières internationales et régionales, des membres de la société civile, des parlementaires et des réseaux de maires.

L'intégration locale et les autres solutions locales font partie d'une approche globale de la résolution des situations de déplacement forcé. Le HCR voit des opportunités pour de telles solutions au Brésil, au Ghana, en Guinée-Bissau, au Libéria, au Mexique, au Mozambique, en République démocratique du Congo et en Zambie, ainsi que dans certains pays européens. En 2022, il plaidera pour des modifications législatives et politiques et s'efforcera de mobiliser des soutiens et une assistance technique, en particulier pour l'enregistrement à l'état civil, la délivrance de documents, les modalités de séjour légales, l'accès à l'éducation, aux moyens de subsistance, aux systèmes de protection sociale et à l'inclusion dans le marché du travail.

Les efforts déployés pour encourager l'autosuffisance et la résilience dépendent souvent de l'accès au logement et/ou à la terre et de la sécurité des droits fonciers. Si ces sujets ne sont pas correctement traités, les défis persistants liés aux droits au logement, à la terre et à la propriété peuvent porter atteinte aux principes consistant à «ne pas nuire», à l'égalité des genres, aux possibilités d'intégration locale, à la coexistence pacifique et à la cohésion sociale. En 2022, le HCR renouvellera son engagement en faveur de l'accès au logement, à la terre et à la propriété en identifiant des points stratégiques de plaidoyer, en renforçant les capacités de son personnel et de ses partenaires et en explorant les possibilités de partenariat pour améliorer le respect des droits au logement, à la terre et à la propriété et parvenir à une meilleure inclusion et résilience.

Des possibilités d'intégration locale et d'autres solutions locales sont recherchées dans le cadre de diverses initiatives, stratégies, plateformes de soutien et mécanismes régionaux, et le HCR les utilisera pour mobiliser un nouvel élan politique. L'Initiative de recherche de solutions pour le Soudan du Sud et le Soudan de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), qui vise à créer des possibilités d'intégration locale dans les deux pays pour les réfugiés qui ne peuvent pas rentrer dans leur localité d'origine, en est un exemple.

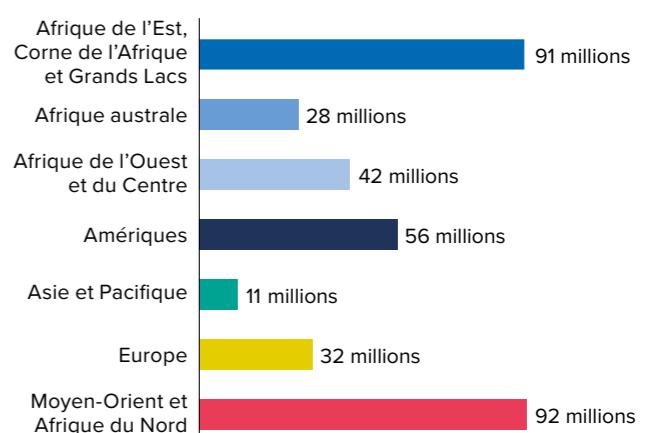
La Feuille de route actualisée pour les solutions durables à la situation des réfugiés ivoiriens, qui vise à mettre fin à la situation des réfugiés ivoiriens en encourageant leur rapatriement volontaire et leur réintégration, ainsi que l'acquisition d'une résidence permanente ou la naturalisation pour les personnes qui choisissent de rester dans leurs pays d'accueil, constitue un autre exemple.

Le Cadre régional global de protection et de solutions en Amérique latine (MIRPS), qui regroupe des initiatives encourageant le rapatriement volontaire des réfugiés dans leur pays d'origine, l'intégration locale dans le pays d'asile ou la réinstallation dans un autre pays, est un troisième exemple.

Le Plan d'action de la Commission européenne en faveur de l'intégration et de l'inclusion pour la période 2021-2027, qui vise à créer des opportunités d'intégration locale et d'inclusion pour les réfugiés, constitue encore un autre exemple.

**Besoins mondiaux pour l'intégration locale et les autres solutions locales en 2022**  
**352 millions de dollars**

### Besoins régionaux



### Défis

L'accent mis sur la réponse à la pandémie de COVID-19, conjugué aux problèmes de financement, pourrait limiter la capacité des gouvernements et des autres acteurs à envisager concrètement l'intégration locale et d'autres solutions locales. Pour répondre à ces défis, le HCR s'appuiera sur les plateformes de soutien existantes, encouragera les contreparties aux engagements pris dans le cadre du Pacte mondial pour les réfugiés et mobilisera des soutiens à l'échelle mondiale, régionale et locale. Les nouveaux conflits et la hausse des déplacements pourraient conduire à redéfinir les priorités pour répondre aux besoins urgents et immédiats des communautés déplacées.

Les obstacles pour accéder à un passeport et à d'autres documents délivrés par les pays d'origine, qui sont une condition préalable pour l'obtention d'un permis de séjour dans certains pays, comme en Afrique australe et en Afrique de l'Ouest, peuvent continuer d'entraver l'accès à l'intégration locale et à d'autres solutions locales.

Le HCR poursuivra son plaidoyer pour la suppression de ces restrictions par le biais de réformes politiques et législatives.



## Domaines d'appui

La Haut Commissaire adjointe Kelly T. Clements rend visite à Shehab et sa famille, des réfugiés syriens qui habitent dans le camp de Zaatari, en Jordanie.

# Domaines d'appui: aperçu par la Haut Commissaire adjointe

J'ai vu, au cours de ma carrière, un HCR dynamique, agile, capable d'intervenir dans des crises sans préavis ou presque et de déployer des équipes dans certains des endroits les plus difficiles et les plus reculés au monde pour répondre à des besoins humains qui n'étaient même pas envisagés quelques jours avant la situation d'urgence.

J'ai le privilège d'avoir travaillé au HCR ou en partenariat avec lui pendant mes trente ans de carrière, d'abord en tant que donatrice et diplomate, puis en tant que fonctionnaire internationale aux Nations Unies. Cela m'a permis d'observer les rouages internes du HCR – les choses qui ont bien fonctionné, et celles qui ont dû être améliorées – et en tant que représentante d'un important donateur, d'apporter un soutien considérable.

Je l'ai vu en 1992, lorsque le HCR a accouru pour apporter protection et abri à des réfugiés se rendant au Bangladesh pour fuir une situation d'urgence au Myanmar, comprenant un grand nombre de victimes de violences de genre. Et en 1999, lorsque des centaines de milliers de personnes ont été déplacées depuis le Kosovo et cherchaient refuge en Albanie, où les équipes du HCR avaient érigé des tentes et mis en place des services de base du jour au lendemain, et s'efforçaient immédiatement de faire en sorte que les familles soient en sécurité et réunies dans l'exode. La peur a cédé la place au soulagement d'être hors de danger, et à la gratitude envers l'Albanie pour son hospitalité. Je l'ai vu aussi au Liban en 2014, lorsqu'un

bureau du HCR initialement prévu pour s'occuper de moins de 10 000 réfugiés s'est transformé en une opération massive répondant aux besoins de plus d'un million de Syriens. La population réfugiée, qui représentait un quart de la population du Liban, est arrivée dans le pays entre 2011 et 2013 et s'est installée dans tous les villages, districts et villes, avec le soutien généreux des communautés d'accueil libanaises.

Aujourd'hui, en tant que Haut Commissaire adjointe de l'organisation que j'admire le plus, je suis déterminée à saisir l'occasion de travailler de l'intérieur pour la renforcer afin qu'elle puisse relever les défis inhérents à ces temps difficiles et à saisir les opportunités pour trouver des solutions. J'ai la chance d'être entourée d'une incroyable équipe de professionnels, attachés au mandat du HCR visant à protéger, aider, trouver des solutions aux situations de déplacement et éliminer l'apartheid. En outre, ils ont un intérêt commun à s'appuyer sur les forces de l'organisation, et veillent constamment à améliorer la qualité de notre travail pour obtenir de meilleurs résultats avec plus d'efficacité. À cet égard, nulle part le dévouement et la créativité de nos équipes n'ont été plus manifestes que lors de mes visites aux opérations. Des collègues déplacent des montagnes pour intensifier notre réponse aux déplacements – dans des pays comme le Bangladesh, la Colombie, l'Iraq et la République-Unie de Tanzanie, pour n'en citer que quelques-uns.

Lorsque le Haut Commissaire Filippo Grandi a rejoint l'organisation en 2016, il a entendu une demande

constante de ses représentants à laquelle il fallait prêter attention. Ces représentants ont souligné le poids de nos processus internes qui détournaient notre attention de l'engagement auprès des personnes que nous aidons. Ils ont demandé la simplification des procédures, des processus et des outils de gestion – une demande d'autant plus critique que notre monde est de plus en plus instable et imprévisible et que la technologie progresse.

Nous avons pris ces remarques à cœur et suivi un programme de réforme énergique ces dernières années. Nous avons décentralisé et rapproché les structures, les autorités et la prise de décisions des lieux d'exécution, ce qui permet de renforcer l'interaction avec les personnes que nous aidons et d'améliorer la fourniture de la protection et de l'aide à ces personnes.

Nous avons également changé notre façon de faire, en veillant à ce que l'action humanitaire et la protection des réfugiés soient mieux intégrées à l'ensemble des efforts nationaux et internationaux. Il s'agit d'un effort critique et de longue haleine, incarné par le Pacte mondial sur les réfugiés, qui repose sur des liens plus étroits entre les réponses humanitaires et de développement, une attention renouvelée au soutien aux communautés d'accueil et une approche plus intégrée des services essentiels tels que la santé et l'éducation.

Nous avons renforcé l'efficacité de la gestion des risques et mis en place des contrôles solides, ce qui a accru la confiance dans l'organisation et nous a permis de fonctionner de manière agile, flexible et adaptable. Nous avons consolidé la structure des fonctions de contrôle du HCR et mis en œuvre une approche triennale pour renforcer notre culture de la gestion des risques dans tous les domaines opérationnels et de gestion. Nous nous sommes également concentrés intensément sur notre lutte contre l'exploitation et les abus sexuels et le harcèlement sexuel. Nous avons veillé à ce que nos collègues bénéficient d'un environnement qui favorise l'inclusion de tous en prêtant particulièrement attention à la diversité, permettant à nos collègues de s'exprimer en sécurité, renforce la confiance et soit propice au dialogue sur les questions positives comme négatives.

Mais surtout, nous avons revu notre approche des fonctions d'appui du HCR, ainsi que les systèmes et processus qui les sous-tendent, pour faire en sorte qu'elles soient mieux intégrées dans la manière dont le HCR s'acquitte de son mandat et qu'elles renforcent et nous permettent d'atteindre résultats que nous cherchons à obtenir.

Par conséquent, nous nous efforçons de transformer les systèmes et les processus de gestion qui étaient perçus comme nous détournant de notre engagement

auprès des personnes, en éléments qui favorisent cet engagement. Nous modernisons des processus et des outils conçus et construits il y a plus de dix ans et qui sont devenus obsolètes, et nous nous assurons qu'ils répondent aux exigences d'une organisation en croissance et qu'ils soient adaptés à l'évolution des méthodes de travail et à des environnements d'exploitation de plus en plus complexes.

Parce que les systèmes et les processus dont nous avons besoin pour gérer l'organisation – par exemple, le recrutement et la gestion du personnel, l'achat de biens et services ou la gestion d'un réseau complexe de partenariats – devraient être fluides. Parce que nos collègues ont besoin d'avoir les outils pour prendre les mesures nécessaires en une seule étape facile et intégrée, libérant leur temps, leur énergie et leurs ressources pour des tâches plus importantes. Parce que notre personnel devrait passer moins de temps, sur les écrans à appliquer des processus, et plus de temps à interagir avec les partenaires et les personnes que nous aidons pour obtenir des résultats. C'est pourquoi le changement est nécessaire.

En termes simples, les fonctions d'appui du HCR et les systèmes qui les sous-tendent permettront au personnel de travailler mieux, plus rapidement et plus intelligemment, de maximiser le temps et les ressources qu'il consacre aux personnes que nous aidons, et de relever les défis d'un monde plus complexe et plus fracturé.

C'est notre objectif, et bien que beaucoup reste à faire, notre approche porte ses fruits. Face à la pandémie de COVID-19 et aux nombreuses perturbations, nos équipes sont restées fermes, répondant aux besoins des personnes avec courage et ténacité. Elles ont examiné les programmes et identifié des solutions alternatives pour fournir une protection et l'aide nécessaire. Elles ont répondu aux besoins supplémentaires des populations déracinées et apatrides engendrés par la pandémie. Elles ont adapté leurs modes de travail pour assurer la continuité de nos opérations. Et à l'arrière-plan, les équipes ont travaillé sans relâche pour adapter les systèmes d'appui afin qu'ils continuent de soutenir l'évolution des opérations et des modalités de travail.

Pour ces raisons et bien d'autres encore, je suis convaincue que nous sommes sur la bonne voie pour renforcer les activités essentielles à la fourniture d'une meilleure protection et d'une meilleure aide aux millions de personnes qui dépendent du soutien du HCR. Nous sommes déterminés à réussir.

— Kelly T. Clements,  
Haut Commissaire adjointe



## Domaines d'appui

Des couvertures, des matelas, des jerrycans et des ustensiles de cuisine arrivent à Hamdayet, au Soudan, pour approvisionner les réfugiés qui fuient les violences de la région du Tigré en Éthiopie.

© HCR/Assadullah Nasrullah

# Domaines d'appui

Compte tenu de l'ampleur et de la complexité croissantes des déplacements forcés et de l'apatriodie, le HCR s'est engagé à effectuer une transformation institutionnelle pour optimiser son efficacité et sa réactivité et mener des interventions qui ont un impact durable sur les personnes touchées.

Les cinq domaines d'appui du HCR couvrent les fonctions transversales de gestion et de support qui soutiennent les domaines d'impact et de réalisation. Ils garantissent que le HCR est efficace et efficient et que les ressources sont affectées de manière optimale à l'amélioration des vies des personnes déracinées et des apatrides.

### Domaine d'appui 17: Systèmes et processus efficaces, modernes et rationalisés

La transformation du HCR s'accélérera en 2022, et s'appuiera sur le processus de décentralisation et de régionalisation et le lancement de COMPASS, sa nouvelle approche de gestion axée sur les résultats dans le cadre du Programme de transformation institutionnelle du HCR.

Le HCR investira dans la simplification, la rationalisation et la modernisation des systèmes et des processus dans les domaines de la planification stratégique, de la gestion des ressources et des finances, des ressources humaines, de la mise en œuvre, de la gestion des partenariats, des données opérationnelles et des technologies de l'information. Ces domaines constituent une grande partie du « moteur » qui soutient les actions du HCR ; leur optimisation lui permettra de relever les défis émergents et futurs en tant qu'organisation agile, efficace et innovante et de jouer le rôle catalyseur envisagé dans le Pacte mondial sur les réfugiés.

Le Programme de transformation institutionnelle modernisera et rationalisera les systèmes et les processus essentiels. Il équipera les opérations pour relever les défis émergents et collaborer plus efficacement avec les gouvernements et les partenaires, et permettra au personnel de mieux travailler et de maximiser le temps et les ressources qu'il consacre aux personnes relevant de sa compétence. Plus précisément, le HCR s'appuiera sur les enseignements tirés de l'année de lancement de COMPASS pour améliorer la

planification stratégique en 2022 et 2023. Au cours de l'année 2022, le HCR achèvera la conception d'un système de gestion basé sur le cloud pour gérer les contributions, les revenus, les dépenses et la chaîne d'approvisionnement. Le HCR lancera Workday@UNHCR pour rationaliser et simplifier les politiques et processus de ressources humaines (RH, voir également le domaine d'appui 19). Enfin, la conception et le déploiement de PROMS (Project Reporting Oversight and Monitoring Solution – Solution de surveillance et de suivi des rapports de projets) permettront de gérer les partenaires plus efficacement.

L'infrastructure et les applications informatiques doivent être sécurisées et évoluer pour répondre aux besoins de l'organisation. Au cours de l'année 2022, le HCR s'attachera à remanier les cadres stratégiques et d'orientation et à renforcer les capacités et les compétences à la lumière de ces nouveaux systèmes et processus, jetant ainsi des bases institutionnelles solides pour les années à venir.

### Domaine d'appui 18: Amélioration de l'appui opérationnel, de la chaîne d'approvisionnement et des technologies

Le HCR maintiendra un appui opérationnel efficace et une préparation et une réponse aux situations d'urgence agiles, les bureaux régionaux fournissant des conseils et un appui opérationnel aux opérations-pays. La politique du HCR en matière de préparation et de réponse aux situations d'urgence, qui est en train d'être mise à jour pour assurer une plus grande prévisibilité de l'engagement dans les crises humanitaires, notamment les crises liées au changement climatique, simplifiera les processus et les outils de préparation et placera davantage les responsabilités au plus proche des autorités déléguées. Le HCR veillera à la cohérence entre la planification institutionnelle et régionale et les plans d'opérations par pays, et améliorera les activités opérationnelles en harmonisant les évaluations, en surveillant et ciblant les besoins et les résultats, en rendant les données opérationnelles plus accessibles et en améliorant l'infrastructure et le matériel informatiques, comme indiqué plus haut.

Les activités opérationnelles, en particulier pendant les situations d'urgence, reposent sur la gestion de la chaîne d'approvisionnement du HCR et sur des stocks mondiaux stratégiquement situés capables de répondre rapidement aux besoins d'un maximum de 600 000 personnes. Le HCR maintiendra ce réseau en 2022 et l'analysera davantage pour en améliorer l'efficacité. Le HCR redéfinira de manière collaborative les activités futures de fourniture de biens et de services dans un système de planification des ressources basé sur le cloud. Le système dynamique de gestion de l'approvisionnement du HCR, qui s'appuie sur l'innovation et sur des technologies d'avenir, permettra de prendre des décisions de planification intelligentes en temps opportun. Conformément à son Cadre stratégique pour l'action climatique, le HCR concevra et mettra en œuvre une chaîne d'approvisionnement plus écologique du début à la fin, qui comprendra la fabrication d'articles de secours essentiels et des mécanismes d'acheminement plus efficaces et plus simples.

2022 verra des avancées dans la mise en place de solutions innovantes pour le parc de véhicules légers du HCR, l'un des plus importants du régime commun des Nations Unies. En effet, des travaux seront menés pour réaliser des économies financières et réduire l'empreinte environnementale de l'organisation dans le cadre de la réduction plus large des émissions de carbone, conformément à son Cadre stratégique pour l'action climatique. Les gros véhicules inefficaces seront remplacés et/ou passeront à l'électrique dans la mesure du possible, l'utilisation des véhicules sera augmentée et la capacité redondante du parc de véhicules sera réduite.

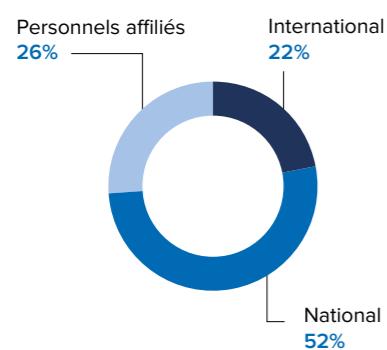
Dans l'ensemble de son travail, le HCR encouragera une culture de sensibilisation à la sécurité. Il fournira des conseils et un soutien aux opérations pour gérer et réduire les risques, assurer le devoir de protection et permettre de rester présent et poursuivre son action. Cela va de l'analyse globale des risques de sécurité au soutien direct et immédiat à la gestion des incidents de sécurité critiques. L'organisation maintiendra également une approche centrée sur la personne en matière de gestion des risques de sécurité. Elle évaluera de manière proactive les risques pour les individus et les groupes en fonction de leur profil spécifique et prendra des mesures en conséquence.

## Présence mondiale (au 31 décembre 2021)

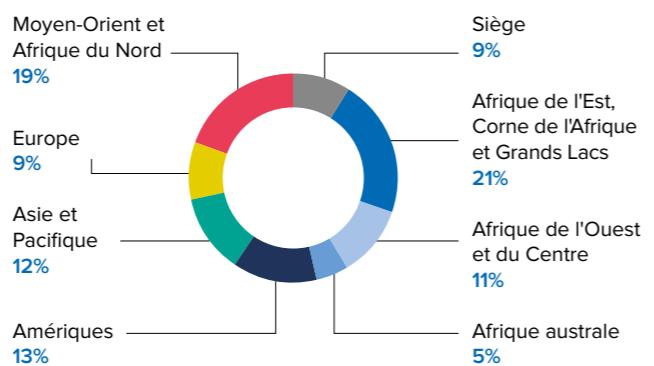
UNHCR est présent dans **133 pays et territoires** avec des bureaux dans **510 sites**.



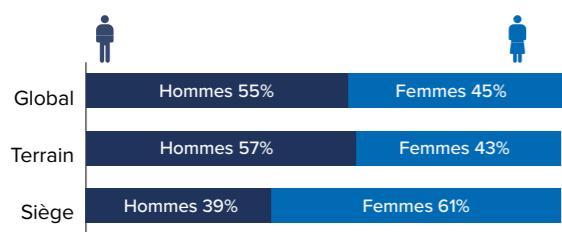
### Effectif global par catégorie



### Présence mondiale par région



### Répartition par genre



### Répartition Siège-Terrain



\* Volontaires des Nations Unies, prestataires individuels et consultants employés via UNOPS ou directement, personnels déployés, détachés et stagiaires.

## Domaine d'appui 19: Renforcement des ressources humaines et de la culture organisationnelle

Prendre soin des ses employés permet au HCR de mieux répondre aux besoins des personnes relevant de sa compétence. Grâce à la transformation pluriannuelle de ses fonctions de gestion des ressources humaines, le HCR deviendra plus moderne et davantage centré sur les personnes, offrant ainsi une meilleure expérience à ses employés. En 2022, la mise en place de Workday@UNHCR, une technologie RH basée sur le cloud, rationalisera et simplifiera de nombreuses politiques et processus

RH et automatisera certaines tâches, ce qui permettra aux professionnels des RH de se concentrer davantage sur les questions nécessitant une interaction personnelle. Cette solution facile à utiliser, accessible sur téléphone portable et axée sur les données contribuera à améliorer la prise de décisions à tous les niveaux et donnera au personnel plus de flexibilité pour gérer ses propres questions en matière de RH.

En s'appuyant sur le travail accompli depuis 2020 pour élaborer un cadre intégré de gestion des talents, l'organisation s'emploiera à rassembler les multiples composantes de la gestion des talents

et à introduire un nouveau modèle de gestion des performances. Dans l'esprit du changement organisationnel plus général, le HCR continuera d'investir dans les équipes RH régionales et la communauté RH afin de rapprocher les conseils et les services stratégiques RH des opérations, ce qui rendra les RH plus visibles et plus accessibles à son personnel et à ses cadres dirigeants.

Le Bureau du Médiateur et le Bureau de la déontologie seront renforcés. Conformément à la « [Stratégie et au plan d'action 2020-2022 de lutte contre l'exploitation et les abus sexuels et le harcèlement sexuel](#) », l'engagement du HCR sur le changement de culture organisationnelle est essentiel pour éradiquer les causes profondes des comportements sexuels répréhensibles. Des modules innovants d'apprentissage par l'expérience aideront à mettre en œuvre la [politique d'approche centrée sur la victime](#) pour les victimes d'exploitation et d'abus sexuels et de harcèlement sexuel, tandis que les discussions internes et externes sur les valeurs, les attitudes et les comportements favoriseront une culture organisationnelle inclusive.

## Domaine d'appui 20 : Renforcement des partenariats, de la coordination, de la sensibilisation du public et de la mobilisation des ressources

Le HCR renforcera ses activités de communication et de plaidoyer pour lutter contre la politisation de la question des réfugiés, et diversifiera et renforcera les partenariats aux niveaux mondial et régional en soutien aux personnes déracinées et aux apatrides.

Une nouvelle stratégie facilitera l'établissement de partenariats plus solides et plus stratégiques pour permettre au HCR d'aider les États à coordonner la réponse aux situations de réfugiés conformément au Pacte mondial sur les réfugiés, et favorisera le partage interne des connaissances.

Le HCR renforcera également les capacités des donateurs existants, tant du secteur public que du secteur privé, et tirera parti du potentiel des flux de financement thématiques, des fonds de développement, des financements innovants et des

nouveaux donateurs. Il renforcera les partenariats avec le secteur privé en tant que contributeur actif dans les situations nouvelles et prolongées. Le HCR a pour vision de développer et diversifier les partenariats et de placer les personnes au centre. Pour ce faire, il encouragera et soutiendra les organisations dirigées par des réfugiés et d'autres personnes relevant de sa compétence et s'appuiera sur le sport, la foi, les arts et la culture pour aider les populations et contribuer à toucher de nouveaux publics et à générer des revenus.

En tant que représentant et défenseur reconnu des personnes déracinées et apatrides, le HCR renforcera les partenariats stratégiques avec les médias, les universités et la société civile et veillera à ce que les principales préoccupations politiques et opérationnelles soient prises en compte et reflétées dans les mécanismes régionaux et les processus inter-agences, tout en défendant l'inclusion des personnes relevant de sa compétence.

Pour plus de détails sur la stratégie de mobilisation des ressources du HCR, voir le chapitre sur le financement des programmes du HCR.

## Domaine d'appui 21: Gouvernance et leadership stratégique efficaces et contrôle indépendant

Par ailleurs, le HCR encouragera et renforcera la protection et les solutions grâce à une représentation et à un engagement de haut niveau, notamment avec le Comité exécutif et les États membres, les organisations gouvernementales et non gouvernementales, les dirigeants politiques, les organisations régionales et internationales et le secteur privé, et grâce à des partenariats stratégiques avec les Nations Unies et d'autres entités. Les Orientations stratégiques, qui ont été renouvelées pour 2022-2026, guideront et ancreront l'approche et les efforts de plaidoyer du HCR à l'échelle mondiale, et le Service de la transformation et du changement sera renforcé pour coordonner de multiples axes de changement. Le HCR assurera également la confiance des parties prenantes grâce à un contrôle efficace et indépendant.



« Je viens sur mon toit pour pouvoir sauter et regarder la belle vue. Le beau ciel venteux, la douce mélodie des oiseaux qui chantent, le rire de mes frères et sœurs qui vont et viennent et les petites maisons derrière les arbres m'aident à me sentir chez moi et heureuse. Je passe des heures ici... et quand le bruit se dissipe, alors je sens le vent froid dans ce coin de paradis que j'ai découvert. »

## Lettre de Mursal Mohammadi, participante au Programme de mentorat de journalistes du HCR

Chers lecteurs,

Quand je suis née, en septembre 1998 en Afghanistan, les filles n'avaient pas le droit d'aller à l'école. Mes sœurs aînées ont dû abandonner l'école primaire.

Ma famille n'a jamais baissé les bras. De nombreuses personnes nous ont aidées à atteindre nos objectifs éducatifs. Mon père, qui n'a jamais terminé sa propre scolarité, nous a enseigné les mathématiques de base. Ma tante, qui vivait avec nous et avait été forcée d'abandonner l'université, nous a enseigné l'anglais, à nous et à certains de nos voisins.

Lorsque j'ai atteint l'âge d'aller à l'école primaire, au début des années 2000, des écoles avaient de nouveau ouvert leurs portes aux filles et aux jeunes femmes. Mon père a tout donné pour que ses six filles puissent y aller, nous protégeant même du harcèlement et des insultes sur le chemin de l'école. Il n'y avait pas de frais de scolarité, mais nous avions besoin d'argent pour les uniformes et les fournitures scolaires. Mon père, qui était entrepreneur, devait subvenir aux besoins de ses parents et de sa famille élargie. Il a toujours veillé à ce que nous ayons assez d'argent pour acheter ce dont nous avions besoin. Les familles autour de nous – y compris la nôtre – étaient confrontées à des difficultés économiques, et pourtant mon père nous a toujours dit que l'éducation était le seul moyen de vaincre les ténèbres.

Je me souviens de mon premier jour d'école, en 2003. Ma tante m'a emmenée en classe, et l'institutrice m'a souri et m'a accueillie ainsi qu'une autre fille, qui est rapidement devenue mon amie. Notre salle de classe était une tente, et nous étions assis sur des tapis par terre. Mais je me souviens avoir vu des livres! Il y avait toujours eu une pénurie de livres et nous étions tous tellement excités de recevoir les nôtres.

Ma famille a enduré beaucoup de souffrances avant que nous soyons finalement forcés de fuir l'Afghanistan. Dans les années 1990, mon oncle a été kidnappé, et aujourd'hui, 20 ans après, nous ne savons toujours pas s'il est vivant. En 2017, alors que mon frère se rendait à son travail dans une société de communication, il a été blessé dans un attentat à la bombe. Heureusement, il s'est rétabli, mais ma famille s'est rendu compte que nous ne serions jamais en sécurité dans notre pays. Avec six filles, toutes scolarisées et dont certaines travaillaient déjà comme femmes d'affaires, mon père savait que nous serions des cibles.

J'étais étudiante en première année d'université quand nous avons fui. Lorsque nous sommes arrivés en Inde, le fait de commencer une nouvelle vie semblait être une opportunité extraordinaire. Nous voulions être libres d'avoir une éducation et de travailler. J'étais pleine d'espoir. Au début, ma seule préoccupation était de savoir quoi étudier.

Pendant trois ans, nous avons été demandeurs d'asile, et même si elles parlaient anglais et avaient des diplômes universitaires, mes sœurs ne pouvaient pas trouver d'emploi. Mon rêve de terminer l'université semblait impossible à réaliser car nous n'avions pas de soutien financier. Sans les documents nécessaires, nous ne pouvions pas travailler.

J'ai essayé de m'impliquer dans ma nouvelle communauté. J'ai enseigné l'anglais aux enfants réfugiés et dirigé un club de jeunes où nous renforçons l'autonomie des jeunes réfugiés grâce à des activités éducatives et sociales. J'aimais tout ce que je faisais, mais cela ne me suffisait pas. Je voulais aller à l'université pour aider davantage ma famille et ma communauté.

Finalement, j'ai rencontré une autre réfugiée qui m'a guidée tout au long du processus d'inscription à l'université. En juillet 2019, j'ai été acceptée à l'Université de Delhi et je suis reconnaissante à l'Inde pour cette opportunité! Nous avons besoin de plus d'actions significatives de ce type pour aider les jeunes à construire leur avenir.

Maintenant, je suis étudiante en troisième année de communication multimédia et je suis photographe et conteuse. J'espère utiliser mes photographies pour raconter l'histoire de femmes qui ont fui la guerre, le harcèlement sexuel et la violence. Récemment, j'ai rejoint un projet de récits mené par le HCR en Inde, dans lequel je peux partager ma propre histoire et celles de femmes réfugiées qui ont surmonté des difficultés et s'impliquent dans leurs communautés.

Lorsque je repense aux 20 dernières années, les vies des femmes de ma famille ont changé parce que nous avons exercé notre droit à l'éducation. Il y a 20 ans, des femmes de ma famille se sont cachées derrière des burqas bleus pour survivre. Aujourd'hui, elles font entendre leurs voix pour exercer leurs droits et aider les autres. Je peux soutenir ma famille financièrement. Chaque femme instruite contribue à mener une nouvelle génération. Ma mère n'avait pas le droit de s'exprimer, mais elle ne veut pas que la même chose arrive à ses filles.

Mon cœur se brise lorsque je vois une fois de plus les femmes de mon pays payer le prix de la guerre et se voir refuser le droit à l'éducation. Je me sens impuissante alors que mes amies en Afghanistan, ainsi que celles qui ont dû fuir le pays, ont des difficultés pour poursuivre leurs études.

Selon le dernier rapport du HCR sur l'éducation, les réfugiés sont beaucoup moins susceptibles d'aller à l'école que les autres enfants. Bien que près de 70% d'entre eux soient inscrits dans l'enseignement primaire, ce pourcentage tombe à 34% seulement pour l'enseignement

secondaire. Beaucoup abandonnent parce qu'ils doivent subvenir aux besoins de leur famille. D'autres se voient refuser l'accès aux écoles en raison de leur statut de réfugiés. Seulement 5% des quelque 26,4 millions de réfugiés dans le monde arrivent à l'université. Ce chiffre représente une légère augmentation par rapport à l'année dernière, mais reste inacceptable. Certains n'ont pas les documents nécessaires. D'autres n'ont tout simplement pas les moyens, ou ne savent même pas où et comment déposer une demande d'admission.

Dans cette lettre, je demande aux gens partout dans le monde de veiller à ce que chaque jeune puisse aller à l'école. Le plus important est de mettre fin aux conflits et aux guerres. Mais en attendant, il existe de nombreuses autres façons de changer des vies. Les pays qui accueillent des réfugiés peuvent veiller à ce que tous aient accès aux systèmes éducatifs nationaux, y compris au niveau universitaire. Les États peuvent augmenter le nombre de réfugiés qu'ils acceptent dans les programmes de réinstallation, et les pays riches doivent donner à une part plus importante de personnes déplacées dans le monde un foyer et une chance de reconstruire leur vie en sécurité. Les universités peuvent permettre à des réfugiés et à des demandeurs d'asile de s'inscrire et les soutenir par le biais de bourses. Elles peuvent également proposer des cours et un soutien aux réfugiés arrivés depuis peu qui ont des difficultés à s'adapter à une nouvelle langue et à une nouvelle culture. Les particuliers peuvent aider en créant des bourses pour les réfugiés dans leur communauté ou leurs universités, ou même en proposant simplement d'aider un jeune réfugié à remplir une demande d'admission à l'université.

Je suis là où je suis aujourd'hui grâce à mes amis, à ma famille, à mes voisins, et même à des inconnus qui m'ont regardé et ont vu en moi non pas une victime, mais une jeune femme compétente qui méritait qu'on lui donne une chance. Nous, les réfugiés, ne sommes pas faibles. Nous avons fui des circonstances inimaginables – la guerre, les persécutions, les violations des droits humains. Mais ce n'est pas ce qui nous définit. Je ne suis pas seulement une réfugiée. Je suis étudiante. Je suis conteuse. Je suis photographe. Et bien plus encore.

Je veux que les enfants de mon pays – y compris toutes les filles – ainsi que les réfugiés du monde entier aient la même possibilité que moi de bénéficier d'une éducation, qui a la pouvoir de changer des vies. Mais comme moi, ils ont peut-être seulement besoin d'un peu d'aide.

Bien à vous,  
**Mursal Mohammadi**

# ANNEXES

## MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF DU HCR ET ÉTATS PARTIES AUX CONVENTIONS RELATIVES AUX RÉFUGIÉS ET À L'APATRIDIE

Le HCR est placé sous la direction de l'Assemblée générale des Nations Unies et du Conseil économique et social (ECOSOC). En 1958, l'ECOSOC a établi le Comité exécutif du Programme du Haut Commissariat (ExCom) suite à une résolution de l'Assemblée générale. Il a pour fonctions principales d'approuver les programmes du Haut Commissariat, de conseiller le Haut Commissaire dans l'exercice de ses fonctions (principalement sur les questions de protection) et de surveiller les finances et la gestion de l'organisation.

L'ExCom tient une session annuelle à Genève, au mois d'octobre. La 72<sup>e</sup> session a eu lieu du 4 au 8 octobre 2021. Des réunions du Comité permanent du Comité exécutif sont organisées à différentes dates au cours de l'année afin de poursuivre le travail entre les sessions plénières.

La participation à l'ExCom est fondée sur la base géographique la plus large possible parmi les États (membres des Nations Unies), ayant un intérêt manifeste et se consacrant à la recherche de solutions aux problèmes des réfugiés. À la fin de 2021, l'ExCom comptait 107 membres – en bleu – dans le tableau ci-dessous qui présente également les pays signataires de la Convention relative au statut des réfugiés de 1951 et son Protocole de 1967, ainsi que de la Convention de 1954 relatif au statut des apatrides et la Convention de 1961 sur la réduction des cas d'apatriodie.

	Convention relative au statut des réfugiés et Protocole de 1967		Conventions relatives au statut des apatrides et sur la réduction de l'apatriodie	
	1951	1967	1954	1961
Afghanistan	2005	2005		
Afrique du Sud	1996	1996		
Albanie	1992	1992	2003	2003
Algérie	1963	1967	1964	
Allemagne	1953	1969	1976	1977
Angola	1981	1981	2019	2019
Antigua-et-Barbuda	1995	1995	1988	
Argentine	1961	1967	1972	2014
Arménie	1993	1993	1994	1994
Australie	1954	1973	1973	
Autriche	1954	1973	2008	1972
Azerbaïdjan	1993	1993	1996	1996
Bahamas	1993	1993		
Bangladesh				
Barbade		1972		
Bélarus	2001	2001		
Belgique	1953	1969	1960	2014
Belize	1990	1990	2006	2015
Bénin	1962	1970	2011	2011
Bolivie (État plurinational de)	1982	1982	1983	1983
Bosnie-Herzégovine	1993	1993	1993	1996
Botswana	1969	1969	1969	
Brésil	1960	1972	1996	2007
Bulgarie	1993	1993	2012	2012
Burkina Faso	1980	1980	2012	2017
Burundi	1963	1971		
Cabo Verde		1987		
Cambodge			1992	1992
Cameroun			1961	1967
Canada			1969	1969
Chili			1972	2018
Chine			1982	1982
Chypre			1963	1968
Colombie			1961	1980
Congo			1962	1970
Costa Rica			1978	1978
Côte d'Ivoire			1961	1970
Croatie			1992	1992
Danemark			1952	1968
Djibouti			1968	1956
Dominique			1994	1994
Égypte			1981	1981
El Salvador			1983	2015
Équateur			1955	1969
Espagne			1978	1997
Estonie			1997	
Eswatini			2000	1969
États-Unis d'Amérique			1968	1999
Éthiopie			1969	1969
Fédération de Russie			1993	1993
Fidji			1972	1972
Finlande			1968	1968
France			1954	1971
Gabon			1964	1973
Gambie			1966	1967

## MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF DU HCR ET ÉTATS PARTIES AUX CONVENTIONS

	1951	1967	1954	1961		1951	1967	1954	1961
Géorgie	1999	1999	2011	2014	Pays-Bas	1956	1968	1962	1985
Ghana	1963	1968			Pérou	1964	1983	2014	2014
Grèce	1960	1968	1975		Philippines	1981	1981	2011	
Guatemala	1983	1983	2000	2001	Pologne	1991	1991		
Guinée	1965	1968	1962	2014	Portugal	1960	1976	2012	2012
Guinée-Bissau	1976	1976	2016	2016	République centrafricaine	1962	1967		
Guinée équatoriale	1986	1986			République de Corée	1992	1992	1962	
Haïti	1984	1984	2018	2018	République démocratique du Congo	1965	1975		
Honduras	1992	1992	2012	2012	République de Moldova	2002	2002	2012	2012
Hongrie	1989	1989	2001	2009	République dominicaine	1978	1978		
Îles Salomon	1995	1995			République-Unie de Tanzanie	1964	1968		
Inde					Roumanie	1991	1991	2006	2006
Iran (République islamique d')	1976	1976			Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	1954	1968	1959	1966
Irlande	1956	1968	1962	1973	Rwanda	1980	1980	2006	2006
Islande	1955	1968	2021	2021	Saint Kitts et Nevis	2002			
Israël	1954	1968	1958		Saint-Siège	1956	1967		
Italie	1954	1972	1962	2015	Saint-Vincent-et-les-Grenadines	1993	2003	1999	
Jamaïque	1964	1980		2013	Samoa	1988	1994		
Japon	1981	1981	1982		Sao Tomé-et-Principe	1978	1978		
Jordanie					Sénégal	1963	1967	2005	
Kazakhstan	1999	1999			Serbie	2001	2001	2001	2011
Kenya	1966	1981			Seychelles	1980	1980		
Kirghizistan	1996	1996			Sierra Leone	1981	1981	2016	2016
Kiribati			1983	1983	Slovaquie	1993	1993	2000	2000
Lesotho	1981	1981	1974	2004	Slovénie	1992	1992	1992	1992
Lettonie			1997	1999	Somalie	1978	1978		
Liban					Soudan	1974	1974		
Libéria			1964	1964	Soudan du Sud	2018	2018		
Libye				1989	1989	Suède	1954	1967	1969
Liechtenstein			1957	1957	Suisse	1955	1968	1972	
Lituanie			1997	2000	Suriname	1978	1978		
Luxembourg			1953	1971	Tadjikistan	1993	1993		
Macédoine du Nord			1994	1994	Tchad	1981	1981	1999	
Madagascar			1967	1987	Tchéquie	1993	1993	2004	2001
Malawi			1987	2009	Thaïlande				
Mali			1973	2016	Timor-Leste	2003	2003		
Malte			1971	2019	Togo	1962	1969	2021	
Maroc			1956	1971	Trinité-et-Tobago	2000	2000	1966	
Mauritanie			1987	1987	Tunisie	1957	1968	1969	2000
Mexique			2000	2000	Turkménistan	1998	1998	2011	2012
Monaco			1954	2010	Turquie	1962	1968	2015	
Monténégro			2006	2006	Tuvalu	1986	1986		
Mozambique			1983	1989	Ukraine	2002	2002	2013	
Namibie			1995	1995	Uruguay	1970	1970	2004	2001
Nauru			2011	2011	Venezuela (République bolivarienne du)	1986			
Nicaragua			1980	1980	Yémen	1980	1980		
Niger			1961	1970	Zambie	1969	1969	1974	
Nigéria			1967	1968	Zimbabwe	1981	1981	1998	
Norvège			1953	1967	Total	146	147	96	77
Nouvelle-Zélande			1960	1973					
Ouganda		</td							

# ACRONYMES

<b>3RP</b> Plan régional pour les réfugiés et la résilience en réponse à la crise syrienne	<b>FNUAP</b> Fonds des Nations Unies pour la population
<b>AAP</b> Redevabilité envers les populations affectées	<b>FSD Africa</b> Financial Sector Deepening Africa (UKaid)
<b>BIMS</b> Système biométrique de gestion de l'identité	<b>IA</b> Domaine d'impact (HCR)
<b>BMD</b> Banque multilatérale de développement	<b>IASC</b> Comité permanent interorganisations
<b>BMZ</b> Ministère fédéral allemand chargé de la coopération économique et du développement	<b>IDA</b> Association internationale de développement (Banque mondiale)
<b>CCCM</b> Coordination et gestion des camps (groupe sectoriel)	<b>IDP</b> Personne déplacée interne
<b>CERF</b> Fonds central pour les interventions d'urgence	<b>IGAD</b> Autorité intergouvernementale pour le développement
<b>COMPASS</b> Système de programmation budgétaire et de production de rapports (du HCR)	<b>JICA</b> Agence japonaise de coopération internationale
<b>COVAX</b> Mécanisme pour un accès mondial aux vaccins contre la COVID-19	<b>LGBTIQ+</b> Lesbiennes, gays, bisexuels, transgenres, intersexués et queer
<b>CRISP</b> Initiative 2020-2022 pour une réinstallation et des voies complémentaires d'admission durables (HCR et OIM)	<b>MIRPS</b> Cadre régional global de protection et de solutions en Amérique latine
<b>CRRF</b> Cadre d'action global pour les réfugiés	<b>NORCAP</b> Fournisseur mondial d'experts de NRC
<b>DAFI</b> Programme allemand Albert Einstein de bourses universitaires pour les réfugiés	<b>NRC</b> Conseil norvégien pour les réfugiés
<b>ETM</b> Mécanisme de transit d'urgence (HCR)	<b>OA</b> Domaine de réalisation (HCR)
<b>DSR</b> Détermination du statut de réfugié	<b>OCHA</b> Bureau de la coordination des affaires humanitaires (Nations Unies)
<b>ECOSOC</b> Conseil économique et social (Nations Unies)	<b>ODD</b> Objectif de développement durable
<b>ExCom</b> Comité exécutif du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés	<b>OIM</b> Organisation internationale pour les migrations
<b>FENU</b> Fonds d'équipement des Nations Unies	<b>OIT</b> Organisation internationale du Travail
<b>FICR</b> Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge	<b>OMS</b> Organisation mondiale de la Santé
<b>FRONTEX</b> Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes	<b>ONG</b> Organisation non gouvernementale
	<b>ONU-Femmes</b> Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
	<b>ONU-Habitat</b> Programme des Nations Unies pour les établissements humains
	<b>VIH et SIDA</b> Virus de l'immunodéficience humaine et syndrome d'Immunodéficience acquise
	<b>VNU</b> Volontaires des Nations Unies
	<b>WASH</b> Eau, assainissement et hygiène

<b>ONUSIDA</b> Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA
<b>OUA</b> Organisation de l'unité africaine (remplacée en 2002 par l'Union africaine)
<b>PAM</b> Programme alimentaire mondial
<b>PNUD</b> Programme des Nations Unies pour le développement
<b>PRIMES</b> Écosystème numérique d'enregistrement de la population et de gestion de l'identité du HCR
<b>R4V</b> Plateforme inter-agences de coordination pour les réfugiés et migrants vénézuéliens
<b>RDC</b> République démocratique du Congo
<b>RH</b> Ressources humaines
<b>RRP</b> Plan de réponse pour les réfugiés
<b>SFI</b> Société financière internationale
<b>Sida</b> Agence suédoise de coopération internationale et de développement
<b>SSAR</b> Stratégie de recherche de solutions pour les réfugiés afghans, destinée à soutenir le rapatriement volontaire, la réintégration durable et l'assistance aux pays d'accueil
<b>UE</b> Union européenne
<b>UNICEF</b> Fonds des Nations Unies pour l'enfance
<b>UNSDCF</b> Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable
<b>VIH et SIDA</b> Virus de l'immunodéficience humaine et syndrome d'Immunodéficience acquise
<b>VNU</b> Volontaires des Nations Unies
<b>WASH</b> Eau, assainissement et hygiène



# CRÉDITS

---

Le HCR souhaite remercier tous les membres de son personnel au siège et sur le terrain, ainsi que les consultants, qui ont contribué à la préparation des parties narratives, financières et graphiques de cette publication.

Concept graphique : HCR.

Graphisme, production et impression : Unité d'impression, Service d'appui à la production, Office des Nations Unies à Genève (2117117F).

Les cartes reproduites dans cette publication n'impliquent aucune prise de position de la part du HCR quant au statut juridique des pays, territoires, ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Toutes les données dans ce document sont issues des statistiques les plus récentes dont dispose le HCR ou d'autres Agences des Nations unies. Pour tout rectificatif ultérieur à l'impression, prière de se référer aux pages « Publications » du site Global Focus (<https://reporting.unhcr.org>).

Tous les montants sont exprimés en dollars des États-Unis d'Amérique sauf mention contraire.

HCR  
Case postale 2500  
1211 Genève 2  
Suisse  
Courriel : HQGARS@unhcr.org  
<https://reporting.unhcr.org> et [www.unhcr.fr](http://www.unhcr.fr)  
Twitter@UNHCRgov | Twitter@refugees | [Facebook](#) | [Instagram](#)

Photo de couverture :  
Une enfant déplacée joue avec un chaton dans un site accueillant des personnes déplacées à Sana'a, au Yémen.  
© HCR/Reem Al Wajih

reporting.unhcr.org  
[www.unhcr.fr](http://www.unhcr.fr)



Publié par le HCR  
Case postale 2500  
1211 Genève 2  
Suisse

Pour toutes informations et demandes,  
veuillez contacter:  
DRRM  
[hqfr00@unhcr.org](mailto:hqfr00@unhcr.org)  
[HQGARS@unhcr.org](mailto:HQGARS@unhcr.org)

[Twitter@UNHCRgov](#) | [Twitter@refugees](#)  
[Facebook](#) | [Instagram](#)

